

Les nouveaux investisseurs particuliers en France

Attitudes, connaissances et comportements

Ce rapport se concentre sur les investisseurs particuliers qui ont acheté des produits financiers pour la première fois depuis le début de la pandémie de COVID-19, lorsque de nombreux nouveaux investisseurs sont entrés sur le marché. Sur la base des résultats d'études quantitatives et qualitatives, le rapport analyse les caractéristiques, les préférences, les niveaux de culture financière (numérique), les attitudes et les comportements de ces nouveaux investisseurs. Les conclusions de ce rapport visent à soutenir le développement d'une stratégie d'éducation financière et de ressources d'éducation financière spécifiquement destinées aux nouveaux investisseurs.

Merci de citer cet ouvrage comme suit : OCDE (2023), *Les nouveaux investisseurs en France : attitudes, connaissances et comportements*, <https://www.oecd.org/daf/fin/financial-education/new-retail-investors-in-France-FR.pdf>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions exprimées et les arguments employés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays Membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

© OCDE 2023

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes : <http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>

Cette publication a été préparée avec l'aide financière de l'Union européenne. Les vues qui y sont exprimées ne reflètent en aucun cas l'opinion officielle de l'Union européenne.

Avant-propos

Le présent rapport expose les tendances récentes de l'investissement des particuliers en France et présente les résultats de deux études réalisées afin de mesurer les connaissances financières des investisseurs ayant investi récemment pour la première fois, ainsi que leurs motivations, leurs attitudes et leurs comportements. Il fournit des informations et une analyse qui serviront à concevoir une stratégie d'éducation financière destinée aux nouveaux investisseurs.

Ces travaux sont le fruit de la coopération entre l'Autorité des marchés financiers (AMF), qui a demandé en 2022 l'appui de la Commission européenne dans le cadre de l'instrument d'appui technique (TSI) ; de la direction générale de l'appui à la réforme structurelle (DG REFORM) de la Commission européenne et de l'OCDE, désignée comme partenaire de mise en œuvre du projet. Ce rapport analytique des connaissances, attitudes et comportements des nouveaux investisseurs en France (étape n°2 du projet) est le deuxième document produit dans le cadre du projet.

Dans le cadre de ce projet, un rapport initial a été précédemment élaboré (étape n°1 du projet). Les prochains documents incluront l'élaboration d'une stratégie d'éducation financière destinée aux nouveaux investisseurs en France (étape n°3 du projet), le développement de contenus d'éducation financière ciblés (étape n°4 du projet) ainsi qu'un plan de campagne de communication (étape n°5 du projet).

Dans son ensemble, le projet devrait améliorer la culture financière des nouveaux investisseurs. Il devrait accroître leur sensibilisation, leurs compétences et leurs connaissances et les aider à prendre des décisions éclairées concernant la large gamme de produits et services financiers existants sur le marché, y compris les services financiers digitalisés. Le projet vise également à donner aux nouveaux investisseurs les moyens d'utiliser les produits financiers en toute sécurité, à améliorer leur compréhension des risques d'investissement et à contribuer à les rendre plus résilients face aux tentatives de fraude en ligne et aux attaques de cybersécurité. Enfin, le projet devrait profiter aux marchés de capitaux en France dans leur ensemble, en améliorant la confiance des consommateurs.

Remerciements

Le présent rapport a été rédigé par Thomas Montcourrier, Analyste des Politiques (OCDE), sous la supervision de Chiara Monticone et Miles Larbey et l'encadrement de Serdar Celik au sein de la Direction des affaires financières et des entreprises de l'OCDE. Elsa Favre-Baron, Analyste des Politiques (OCDE), a contribué aux premières étapes du projet.

Ce rapport a grandement bénéficié de l'appui, de la contribution et de l'examen apportés par Claire Castanet, Florence Corne, Olivier Eon, Cécilia Lhoste et Pauline Stragier de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) ainsi que par Edouard Gomet de la direction générale de l'appui à la réforme structurelle (DG REFORM) de la Commission européenne.

Ce projet a été réalisé grâce à un financement de l'Union européenne (UE) dans le cadre de l'instrument d'appui technique (TSI) et mis en œuvre par l'OCDE en coopération avec la DG REFORM de la Commission européenne.

L'OCDE a lancé son projet de culture financière en 2002 et mis en place son Réseau international pour l'éducation financière (OCDE/INFE) en 2008, lequel est mondialement reconnu comme le leader international dans le développement d'instruments de politiques, de données et de recherches sur l'éducation et la culture financières.

La DG REFORM de la Commission européenne apporte son soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre de réformes administratives et structurelles propices à la croissance en mobilisant des fonds et l'expertise technique de l'UE, conformément aux critères et principes édictés à l'article 7(2) du Règlement (UE) 2017/825.

Table des matières

Avant-propos	2
Remerciements	4
Résumé	9
Objectifs et structure du rapport	9
Principales constatations et considérations	10
Prochaines étapes	14
1 Introduction	15
Contexte et fondements	15
Description du projet	16
Objectifs du projet	16
Champ d'application	17
Méthodologie	17
2 Panorama des caractéristiques des investisseurs traditionnels et des nouveaux investisseurs en France et à l'étranger	20
L'épargne et l'investissement des investisseurs particuliers en France	20
Tendances récentes de l'investissement des particuliers en France	21
L'activité en bourse des particuliers et leur participation sur les marchés boursiers ont augmenté, notamment par le biais des ETF	21
Le nombre de nouveaux investisseurs a augmenté, notamment les jeunes	22
Les investisseurs particuliers investissent de plus en plus dans de nouvelles catégories d'actifs tels que les crypto-actifs	23
Caractéristiques des nouveaux investisseurs dans le monde	24
Plusieurs facteurs ont favorisé l'émergence de nouveaux investisseurs	24
Les nouveaux investisseurs sont jeunes en moyenne...	25
...ils expriment un fort intérêt pour les crypto-actifs...	26
...ils ont une forte préférence pour les investissements autonomes...	26
...ils ont tendance à privilégier les réseaux sociaux par rapport aux sources d'information traditionnelles...	27
...et laissent leurs pairs et leurs émotions guider leur prise de décision financière	27
3 Résultats des études quantitative et qualitative sur les nouveaux investisseurs en France	28
Caractéristiques sociodémographiques des nouveaux investisseurs	29
La plupart des nouveaux investisseurs sont des hommes de moins de 35 ans...	30
...dont les revenus et le niveau d'éducation sont supérieurs à la moyenne de la population	32

Caractéristiques des investissements	32
Les nouveaux investisseurs détiennent plusieurs produits financiers mais ont une forte préférence pour les crypto-actifs...	32
...ils ont investi environ 6 700 euros en moyenne en crypto-actifs, en financement participatif ou en bourse depuis 2020...	37
...et ils ont un horizon de placement plus court que les investisseurs traditionnels	38
La majorité des nouveaux investisseurs sont des investisseurs relativement actifs...	38
...qui ont principalement financé leurs investissements à partir de leurs revenus personnels et de leur épargne	39
Les nouveaux investisseurs ont utilisé des intermédiaires et des canaux en ligne pour réaliser leurs transactions	40
Les nouveaux investisseurs ont déclaré avoir commencé à investir pour des raisons diverses...	42
...mais ils sont plus nombreux à investir par curiosité ou par plaisir que les investisseurs traditionnels...	44
Sources d'information et de conseils	46
Les nouveaux investisseurs sont autonomes et recherchent le plus souvent des informations et des conseils avant d'investir...	46
...auprès de diverses sources officielles et non officielles...	46
...y compris auprès de leur entourage	49
Culture financière et numérique des nouveaux investisseurs	50
Les nouveaux investisseurs ont confiance en leurs propres connaissances financières...	50
...malgré des niveaux de connaissances avérés limités dans ce domaine	51
La plupart des nouveaux investisseurs ont déclaré appliquer des pratiques de cybersécurité élémentaires, au moins occasionnellement	53
Attitudes des nouveaux investisseurs	55
La plupart d'entre eux se sentent « investisseurs ».	55
La plupart des nouveaux investisseurs ont déclaré être plutôt confiants quant à leur situation financière actuelle...	55
...tout en étant préoccupés par leur avenir	56
La majorité des nouveaux investisseurs souhaiterait gagner de l'argent rapidement...	56
...mais ils déclarent avoir une préférence pour les investissements modérément risqués...	57
...et ils ont une perception limitée du risque d'investissement.	57
La plupart des nouveaux investisseurs sont des joueurs ou des parieurs	61
Les nouveaux investisseurs attachent une grande importance aux investissements durables	61
Notoriété et perception de l'AMF	62
La plupart des nouveaux investisseurs connaissent l'existence de l'AMF, mais n'utilisent pas pleinement les informations et outils pédagogiques qu'elle met à la disposition du public	62
Attentes et préférences en matière d'informations et d'éducation financière	64
La plupart des nouveaux investisseurs souhaiteraient obtenir des informations sur la rentabilité et les risques financiers, ainsi que sur les fraudes et les arnaques...	64
...et ils souhaiteraient recevoir des informations accessibles, complètes, ludiques et interactives	65
Profils des nouveaux investisseurs	66
Objectifs et méthode utilisée	66
Quatre profils principaux ont été identifiés	66
Codes de communication des nouveaux investisseurs	72
4 Prochaines étapes	75
Résumé des résultats	75
Prochaines étapes	76
Proposition de stratégie d'éducation financière destinée aux nouveaux investisseurs	76

Élaboration de contenus d'éducation financière pour les nouveaux investisseurs et d'une campagne de communication	77
Annexe A. Questionnaire utilisé pour l'étude quantitative	78
Annexe B. Contenus pédagogiques utilisés dans le cadre de l'étude qualitative	90
Annexe C. Tableaux	91
Références	117
Notes	123
Graphiques	
Graphique 3.1. Nouveaux investisseurs et investisseurs traditionnels par sexe	30
Graphique 3.2. Nouveaux investisseurs et investisseurs traditionnels par âge	30
Graphique 3.3. Nouveaux investisseurs et investisseurs traditionnels par catégorie socio-économique/professionnelle	31
Graphique 3.4. Nombre de produits financiers détenus	33
Graphique 3.5. Produits financiers détenus par les nouveaux investisseurs et par les investisseurs traditionnels	34
Graphique 3.6. Montants investis par les nouveaux investisseurs	37
Graphique 3.7. Horizon de placement des nouveaux investisseurs	38
Graphique 3.8. Actions réalisées par les nouveaux investisseurs	39
Graphique 3.9. Origine des fonds des nouveaux investisseurs	40
Graphique 3.10. Intermédiaires utilisés par les nouveaux investisseurs	41
Graphique 3.11. Canaux utilisés par les nouveaux investisseurs pour réaliser des transactions d'investissement	42
Graphique 3.12. Raisons d'investir parmi les nouveaux investisseurs	43
Graphique 3.13. Trois raisons principales d'investir parmi les nouveaux investisseurs, par âge	43
Graphique 3.14. Différences entre les motivations des nouveaux investisseurs et celles des investisseurs traditionnels pour commencer à investir	44
Graphique 3.15. Nouveaux investisseurs recherchant des informations ou prenant conseil avant d'investir	46
Graphique 3.16. Sources d'information sur l'actualité générale parmi les nouveaux investisseurs	47
Graphique 3.17. Sources d'information sur les produits financiers parmi les nouveaux investisseurs	48
Graphique 3.18. Sources de conseils parmi les nouveaux investisseurs	49
Graphique 3.19. Expérience de l'entourage en matière de placements	50
Graphique 3.20. Connaissances financières des nouveaux investisseurs	51
Graphique 3.21. Connaissances financières autoévaluées par rapport aux connaissances financières avérées	52
Graphique 3.22. Application des pratiques de cybersécurité par les nouveaux investisseurs	54
Graphique 3.23. Attitudes des nouveaux investisseurs vis-à-vis de l'argent	56
Graphique 3.24. Préférences des nouveaux investisseurs en termes de risque/rendement	57
Graphique 3.25. Perception par les nouveaux investisseurs des placements réalisés	58
Graphique 3.26. Perception par les nouveaux investisseurs de la rentabilité de leurs placements	59
Graphique 3.27. Attitudes des nouveaux investisseurs à l'égard des jeux et paris	61
Graphique 3.28. Notoriété de l'AMF auprès des nouveaux investisseurs	63
Graphique 3.29. Informations les plus importantes pour les nouveaux investisseurs	64
Graphique 3.30. Les Néophytes en un coup d'œil	67
Graphique 3.31. Les Non-informés en un coup d'œil	68
Graphique 3.32. Les Dynamiques en un coup d'œil	69
Graphique 3.33. Les Consciencieux en un coup d'œil	71

Encadrés

Encadré 1.1. La stratégie nationale française d'éducation financière	19
Encadré 2.1. Les « néo-courtiers » en France	22
Encadré 2.2. Réglementation des influenceurs sur les réseaux sociaux en France	24
Encadré 3.1. Études quantitative et qualitative	29
Encadré 3.2. Le financement participatif	36
Encadré 3.3. Résultats de l'étude qualitative concernant les facteurs ayant déclenché l'investissement	45
Encadré 3.4. Données qualitatives sur les attitudes des personnes interrogées à l'égard du statut de (nouvel) investisseur	55
Encadré 3.5. Résultats de l'étude qualitative concernant la perception du risque par les nouveaux investisseurs	60
Encadré 3.6. Données qualitatives concernant la perception de l'AMF	63
Encadré 3.7. Les nouveaux investisseurs à travers leurs propres mots	73

Résumé

Objectifs et structure du rapport

Ce rapport se concentre sur les investisseurs particuliers ayant investi pour la première fois depuis le début de la pandémie de COVID-19 (qualifiés de « nouveaux investisseurs »). Au total, entre 2020 et 2022, l'AMF estime que 800 000 nouveaux investisseurs ont commencé à investir en actions. Selon les données de l'AMF, ces nouveaux investisseurs en France ont tendance à être plus jeunes, à maîtriser le numérique, à ne pas être conscients de tous les risques et frais liés aux investissements en bourse et à être autonomes.

Ce rapport vise à présenter des données supplémentaires sur les caractéristiques sociodémographiques, les niveaux de connaissances financières, les motivations, les attitudes et les comportements des nouveaux investisseurs en France. En outre, le rapport analyse en quoi les nouveaux investisseurs se distinguent des « investisseurs traditionnels » (c'est-à-dire ceux qui investissaient déjà avant la pandémie de COVID-19).

Ce rapport s'appuie sur les éléments recueillis lors d'une étude quantitative suivie d'une étude qualitative. L'étude quantitative a été menée en ligne, auprès d'un échantillon de 1 056 nouveaux investisseurs détenant depuis 2020 des actions, des fonds d'investissement, des titres dans le cadre du financement participatif ou des crypto-actifs et 1 078 investisseurs traditionnels. Une étude qualitative, basée sur des entretiens individuels réalisés avec 40 nouveaux investisseurs, a permis d'approfondir certains aspects identifiés lors de l'étude quantitative. Les constatations du présent rapport fournissent des éléments et une analyse qui serviront à concevoir une stratégie d'éducation financière destinée aux nouveaux investisseurs en France.

Le chapitre 2 présente un panorama des caractéristiques des investisseurs traditionnels en France. Il contient des informations sur les tendances récentes de l'environnement de l'épargne et de l'investissement des particuliers en France. Il présente également une revue des études existantes sur les nouveaux investisseurs dans le monde.

Le chapitre 3 résume les résultats des études qualitative et quantitative qui ont été réalisées. Il examine les caractéristiques sociodémographiques des nouveaux investisseurs et analyse les investissements qu'ils ont réalisés depuis 2020. Il décrit les sources d'information utilisées par les nouveaux investisseurs et évalue leur culture financière et numérique. Pour finir, ce chapitre propose une classification des nouveaux investisseurs qui pourra être utilisée afin de mieux cibler les supports d'éducation financière qui leur sont destinés.

Principales constatations et considérations

La plupart des nouveaux investisseurs sont des hommes de moins de 35 ans, dont les revenus et le niveau d'éducation sont supérieurs à la moyenne de la population française...

Il ressort des données présentées dans ce rapport que les nouveaux investisseurs représentent environ 12 % de la population française. La majorité d'entre eux sont des hommes (64 %), âgés de moins de 35 ans (56 %) et vivant dans des centres urbains, tels que la région parisienne. Dans l'ensemble, ils sont plus diplômés que la moyenne de la population française et près de la moitié d'entre eux (46 %) appartiennent aux catégories socioprofessionnelles supérieures. En moyenne, les nouveaux investisseurs ont des revenus et un patrimoine financier plus élevés que la moyenne de la population française.

Par rapport aux investisseurs traditionnels, les nouveaux investisseurs sont en moyenne plus jeunes. Plus de la moitié de la population des nouveaux investisseurs a moins de 35 ans (contre environ 20 % des investisseurs traditionnels). Plus précisément, les jeunes âgés de 18 à 24 ans représentent 22 % des nouveaux investisseurs, contre seulement 6 % des investisseurs traditionnels. En outre, par rapport aux investisseurs traditionnels, les nouveaux investisseurs sont davantage représentés parmi les catégories socioprofessionnelles inférieures (CSP-), telles que les employés (19 % contre 11 %) et les ouvriers (18 % contre 9 %). Ils sont également davantage représentés parmi certains groupes d'inactifs (13 % contre 4 %), tels que les étudiants, les personnes au foyer ou les chômeurs, par rapport aux investisseurs traditionnels. En revanche, ils sont beaucoup moins représentés parmi les retraités (6 % contre 28 %).

Les nouveaux investisseurs détiennent plusieurs produits financiers mais ont une forte préférence pour les crypto-actifs...

En moyenne, les trois quarts des nouveaux investisseurs (76 %) sont détenteurs de plus d'un produit financier. La majorité d'entre eux (54 %) investit dans les crypto-actifs, ce qui représente une proportion beaucoup plus élevée que pour les investisseurs traditionnels (25 %). Ce pourcentage atteint même 63 % pour les nouveaux investisseurs âgés de 25 à 34 ans. 11 % des nouveaux investisseurs détiennent uniquement des crypto-actifs. Les nouveaux investisseurs investissent également dans d'autres produits financiers, tels que l'assurance-vie (33 % contre 47 % des investisseurs traditionnels), les placements d'épargne retraite (29 % contre 33 %), les actions d'entreprises cotées (24 % contre 36 %), le financement participatif (ou « *crowdfunding* ») (18 % contre 17 %), les jetons non fongibles (NFT) (13 % contre 7 %), les produits financiers spéculatifs tels que les options et les produits dérivés (12 % contre 11 %) et les fonds indiciels (*Exchange-Traded Funds* ou ETF) (11 % contre 9 %).

...ils ont investi environ 6 700 euros en moyenne en crypto-actifs, en financement participatif ou en bourse depuis 2020, avec un horizon de placement plus court que les investisseurs traditionnels

Le montant moyen investi par les nouveaux investisseurs depuis 2020 peut être considéré comme relativement faible (6 743 euros en moyenne) par rapport à leurs revenus mensuels ou à leur patrimoine financier global. Environ 25 % des nouveaux investisseurs ont investi moins de 500 euros depuis 2020 et 75 % d'entre eux ont investi moins de 10 000 euros. En moyenne, les nouveaux investisseurs ont un horizon de placement plus court que les investisseurs traditionnels (66 % des nouveaux investisseurs ont investi avec un horizon de placement de moins de 10 ans, contre 37 % des investisseurs traditionnels).

Les nouveaux investisseurs sont des investisseurs relativement actifs, qui ont principalement financé leurs investissements à partir de leurs revenus personnels et de leur épargne

La plupart des nouveaux investisseurs peuvent être considérés comme des investisseurs actifs, plus du trois-quarts d'entre eux (77 %) ayant effectué des opérations d'investissement de manière régulière ou occasionnelle depuis qu'ils ont commencé à investir. Ils sont en majeure partie satisfaits des investissements qu'ils ont réalisés et envisagent de continuer à investir dans un avenir proche. La plupart ont financé leurs investissements avec leurs revenus personnels ou avec l'épargne accumulée pendant la pandémie de COVID-19 (38 %), même si une minorité d'entre eux (6 %) a emprunté de l'argent pour investir.

Les nouveaux investisseurs ont utilisé des intermédiaires et des canaux en ligne pour réaliser leurs transactions

La plupart des nouveaux investisseurs, en particulier les jeunes, réalisent leurs transactions d'investissement via des moyens numériques. Pour réaliser leurs transactions, plus des deux-tiers des nouveaux investisseurs (70 %) utilisent des outils en ligne (tels que des applications mobiles ou des sites internet) et font appel à des intermédiaires en ligne (tels que les néo-courtiers, les banques en ligne ou les plateformes en ligne spécialisées).

Les nouveaux investisseurs ont déclaré avoir commencé à investir pour des raisons diverses, mais ils sont plus nombreux à investir par curiosité ou par plaisir que les investisseurs traditionnels

La plupart des nouveaux investisseurs ont commencé à investir en raison de certains facteurs conjoncturels liés à la réponse apportée à la pandémie de COVID-19, tels que l'augmentation du temps libre et des revenus disponibles. Le faible niveau des taux d'intérêt au moment de la pandémie et l'incertitude de l'environnement économique qui en a découlé comptent aussi parmi les facteurs conjoncturels qui ont poussé nombre d'entre eux à commencer à investir. Ces facteurs ont conduit la plupart des personnes interrogées à se lancer dans l'investissement afin de diversifier leurs avoirs financiers, d'augmenter la rentabilité de leur épargne ou de planifier financièrement leur avenir. Les nouveaux investisseurs ont été plus nombreux que les investisseurs traditionnels à citer la curiosité (29 % des nouveaux investisseurs contre 18 % des investisseurs traditionnels), le plaisir ou le jeu (18 % contre 15 %) comme motivation pour commencer à investir. De nombreux jeunes nouveaux investisseurs ont commencé à investir parce qu'ils ont vu une offre sur les réseaux sociaux ou parce qu'ils s'intéressent à la finance durable.

Les nouveaux investisseurs sont autonomes et recherchent le plus souvent des informations et des conseils auprès de diverses sources officielles et non officielles, y compris auprès de leur entourage

La majorité des nouveaux investisseurs a déclaré rechercher des informations (69 %) ou prendre conseil (52 %) auprès de diverses sources d'informations officielles et non officielles avant d'investir. Les sources officielles comprennent les informations standardisées fournies par les institutions financières sur le produit concerné ou par les médias spécialisés en ligne. Les jeunes âgés de 18 à 25 ans ont tendance à rechercher des informations auprès de sources non officielles, telles que les réseaux sociaux et les influenceurs. Il est important de noter que 7 % des nouveaux investisseurs (notamment les ouvriers ou les personnes à revenu modeste et peu qualifiées) déclarent ne jamais rechercher d'informations avant d'investir. Lorsque les nouveaux investisseurs cherchent à prendre conseil, ils indiquent s'adresser à des

conseillers financiers professionnels (49 %), ainsi qu'à des proches, tels que la famille (40 %) ou les amis et collègues (48 %).

Les nouveaux investisseurs ont confiance en leurs propres connaissances financières, malgré des niveaux de connaissances avérés limités dans ce domaine

Les nouveaux investisseurs affichent un niveau de connaissances financières relativement faible, en particulier les jeunes âgés de 18 à 24 ans, ainsi que ceux appartenant aux catégories socioprofessionnelles inférieures (CSP-). Un pourcentage relativement faible des nouveaux investisseurs a démontré comprendre certains concepts financiers clés, tels que la diversification des actifs (48 % d'entre eux ont répondu correctement), l'incidence de l'inflation sur l'épargne (51 %) ou le fait que le rendement passé d'un investissement ne reflète pas nécessairement son rendement futur (42 %).

De même, la majorité de ceux qui investissent dans des produits très risqués, tels que les produits dérivés, les options ou les crypto-actifs, n'ont pas été en mesure de répondre correctement aux questions relatives à l'utilisation de ces produits. En outre, de nombreux nouveaux investisseurs (67 %) pensent que leurs connaissances financières sont plutôt élevées ou très élevées, ce qui suggère un excès de confiance dans l'évaluation de leur propre niveau de connaissances financières.

La plupart des nouveaux investisseurs ont déclaré appliquer des pratiques de cybersécurité élémentaires, au moins occasionnellement

Dans l'ensemble, la plupart des nouveaux investisseurs ont déclaré appliquer des pratiques de cybersécurité élémentaires, comme vérifier la sécurité des sites internet (en moyenne, 73 % d'entre eux le font), s'assurer d'utiliser un mot de passe différent pour chaque application, site internet ou boîte mail (77 %) ou changer régulièrement de mot de passe (90 %). Cependant, seule la moitié des nouveaux investisseurs a déclaré appliquer chacune de ces pratiques de manière régulière.

La majorité des nouveaux investisseurs souhaiterait gagner de l'argent rapidement, mais déclare avoir une préférence pour les investissements modérément risqués et a une perception limitée du risque d'investissement

La majorité des nouveaux investisseurs (73 % en moyenne et 80 % chez les 18-24 ans) considère que leur priorité est de gagner beaucoup d'argent très rapidement grâce à leurs investissements. La majorité d'entre eux privilégie les investissements à risque modéré (61 %), de manière cohérente avec ce qui a été observé parmi les investisseurs traditionnels. Cependant, plus de 60 % d'entre eux estiment que les investissements qu'ils ont réalisés sont certainement ou probablement trop risqués. Les entretiens menés ont révélé qu'ils considèrent avoir limité les risques pris et qu'ils acceptent un certain degré de risque. Toutefois, nombre des nouveaux investisseurs sont susceptibles de sous-estimer le risque auquel ils sont confrontés.

La plupart des nouveaux investisseurs sont des joueurs ou parieurs en ligne

Une grande majorité (89 %) des nouveaux investisseurs, toutes tranches d'âge confondues, a déclaré jouer à des jeux vidéo en ligne. En outre, près de 9 nouveaux investisseurs sur 10 ont déclaré faire des paris (en ligne ou hors ligne).

Les nouveaux investisseurs attachent une grande importance aux investissements durables

Les investissements durables ont été mentionnés par 20 % des nouveaux investisseurs comme l'une des principales raisons pour lesquelles ils ont commencé à investir. Il s'agit de la première motivation mentionnée par les 18-24 ans (31 %), ainsi que par ceux dont les revenus mensuels et le patrimoine financier sont les plus élevés. Dans l'ensemble, 83 % des nouveaux investisseurs ont déclaré tenir compte des enjeux de durabilité avant d'investir dans un produit financier donné.

La plupart des nouveaux investisseurs connaissent l'existence de l'AMF, mais n'utilisent pas pleinement les informations et outils pédagogiques qu'elle met à la disposition du public

La majorité des nouveaux investisseurs (80 %) a déclaré connaître l'AMF et un tiers d'entre eux a recherché des informations sur son site internet. L'AMF est perçue par la plupart des nouveaux investisseurs interrogés comme une source d'information fiable et de grande qualité, jouissant d'une très bonne réputation. D'une manière générale, il semble que les nouveaux investisseurs ont une faible connaissance de la nature exacte des informations fournies par l'AMF et du fait que certaines informations sont destinées aux investisseurs particuliers et d'autres aux professionnels. Les nouveaux investisseurs n'ont pas connaissance du fait qu'une grande partie des informations qu'ils souhaiteraient obtenir sont déjà fournies sur le site internet de l'AMF.

La plupart des nouveaux investisseurs souhaiteraient obtenir des informations sur la rentabilité et les risques financiers, sur les fraudes et les arnaques, et recevoir des informations accessibles, complètes, ludiques et interactives

Les données qualitatives et quantitatives recueillies ont permis de mieux comprendre les attentes des nouveaux investisseurs en matière d'informations et d'éducation financière. En termes de format et de conception, ils souhaitent que l'information et l'éducation soient claires, accessibles, complètes, ciblées et interactives tout en étant rendues ludiques (« gamifiées »). En termes de contenu, ils aimeraient connaître les risques associés aux produits d'investissement, leur rentabilité, les arnaques et fraudes ainsi que des informations sur la finance durable. Certains nouveaux investisseurs s'attendent à recevoir de l'AMF des informations s'apparentant à du conseil financier (par exemple, une comparaison de produits et la rentabilité de ces produits), plutôt que des informations et une éducation financière d'ordre général.

Les nouveaux investisseurs peuvent être classés en quatre groupes en fonction de leurs caractéristiques

L'analyse réalisée a permis de classer la population des nouveaux investisseurs en quatre profils, comme suit :

- Les « Néophytes », comprenant ceux qui investissent principalement dans les crypto-actifs et recherchent des informations auprès de sources non officielles, telles que les réseaux sociaux et les influenceurs ;
- Les « Non-informés », comprenant ceux qui ne recherchent aucune information quelle qu'elle soit avant d'investir ;
- Les « Dynamiques », comprenant ceux qui jouent et parient régulièrement en ligne et qui sont très confiants dans leurs connaissances financières ; et
- Les « Consciencieux », comprenant ceux qui diversifient leurs investissements et souhaitent financer des projets précis.

Ces profils seront utilisés pour mieux cibler le contenu de l'éducation financière dans le cadre des prochaines étapes de ce projet.

Prochaines étapes

Le présent rapport servira de fondement à l'élaboration d'une stratégie d'éducation financière au bénéfice de l'AMF et destinée aux nouveaux investisseurs en France. Il contribuera également à la création de ressources d'éducation financière spécifiquement destinées à ces nouveaux investisseurs.

L'OCDE élaborera une proposition de stratégie d'éducation financière destinée aux nouveaux investisseurs en France. Cette stratégie d'éducation financière comprendra des propositions pour les atteindre par des canaux appropriés, identifier quels changements d'attitudes et de comportements sont les plus importants pour préserver leur bien-être financier et leur offrir une éducation financière compréhensible et pertinente.

À la suite de l'élaboration d'une proposition de stratégie d'éducation financière destinée aux nouveaux investisseurs, l'OCDE développera des contenus éducatifs ciblés visant à accroître leur culture financière. Ces contenus seront accompagnés d'un plan décrivant les principaux éléments de la campagne de communication multimédia qui sera menée en vue de diffuser ces contenus d'éducation financière auprès des personnes concernées. Ce plan de campagne définira la structure et le calendrier de la campagne de communication et donnera des éléments sur la mesure de son impact et son évaluation.

1 Introduction

Contexte et fondements

Pendant la pandémie de COVID-19 et par la suite, une forte augmentation de l'activité en bourse des particuliers, tant en volume qu'en fréquence de transactions, a été observée dans de nombreux pays et économies du monde entier (World Federation of Exchanges, 2022^[1]; IOSCO, 2020^[2]; IOSCO, 2023^[3]) y compris en Europe (ESMA, 2021^[4]). Parallèlement à cette augmentation de l'activité en bourse, le nombre d'investisseurs particuliers intervenant sur les marchés financiers a également augmenté en Europe (ESMA, 2021^[5]), ainsi que dans le monde entier (World Economic Forum, 2022^[6]; IMF, 2023^[7]). Cette hausse provient notamment de la participation d'investisseurs particuliers, connus sous le nom de « nouveaux investisseurs », qui n'avaient jamais investi sur les marchés financiers avant le début de la pandémie de COVID-19 (IOSCO, 2023^[3]). De même, l'Autorité des marchés financiers (AMF) a constaté une hausse du nombre de nouveaux investisseurs en France qui ont investi sur les marchés financiers pendant la pandémie de COVID-19 (AMF, 2020^[8]) et par la suite (AMF, 2023^[9]).

Ces hausses peuvent s'expliquer par plusieurs facteurs, dont notamment l'augmentation du niveau d'épargne des ménages, pour certains dans le sillage de la pandémie de COVID-19, le temps libre « forcé » dont les particuliers ont disposé lors des confinements qui leur a permis de se consacrer aux opérations boursières, le développement rapide de modes d'accès innovants aux marchés et l'émergence de nouveaux intermédiaires financiers en ligne (les « néo-courtiers ») susceptibles de faciliter l'accès aux marchés financiers, ainsi que les conditions macroéconomiques (IOSCO, 2023^[3]).

Les données existantes dans plusieurs pays – dont la France (AMF, 2023^[10]) – montrent que les nouveaux investisseurs ont tendance à être plus jeunes et à mieux maîtriser le numérique que les « investisseurs traditionnels », c'est-à-dire ceux qui investissaient déjà sur les marchés financiers avant le début de la pandémie de COVID-19. Les nouveaux investisseurs ont tendance à investir dans des actifs plus risqués que les investisseurs traditionnels, y compris les crypto-actifs. Lorsqu'ils investissent sur les marchés financiers, ils sont généralement plus enclins à investir dans certaines entreprises (telles que les entreprises de technologie américaines ou Tesla) ainsi que dans certains types de fonds d'investissement, tels que les fonds indiciels (*Exchange Traded Funds* ou ETF). Les nouveaux investisseurs ont également tendance à accéder à l'information financière principalement par le biais de sources en ligne, y compris les réseaux sociaux. Ils sont aussi moins nombreux à avoir recours aux intermédiaires financiers traditionnels pour accéder aux marchés financiers et ils privilégient les nouveaux acteurs du marché, tels que les néo-courtiers en ligne. Enfin, les nouveaux investisseurs ont également tendance à être davantage « autonomes » et à afficher certains types de comportements d'investissement basés, par exemple, sur la peur de rater une opportunité (« *fear-of-missing-out* » ou FOMO) ou sur le « trading social » (ESMA, 2021^[11]).

Il est important que ces nouveaux investisseurs disposent d'une éducation financière afin de s'assurer qu'ils comprennent les caractéristiques, ainsi que les risques et rendements potentiels, des différents produits financiers. L'éducation financière est également importante pour aider les nouveaux investisseurs à prendre des décisions d'investissement éclairées, dans leur meilleur intérêt. En effet, les nouveaux investisseurs peuvent être tentés d'investir dans des produits financiers dont ils sous-estiment le niveau

de risque. Ces produits financiers peuvent ne pas être adaptés à leur tolérance au risque et à leur capacité à supporter des pertes ou, dans certains cas, être frauduleux (ESA, 2022^[12]). En outre, le recours croissant aux canaux de diffusion numérique peut exposer les nouveaux investisseurs à des risques nouveaux découlant des techniques de marketing en ligne, y compris des nouveaux types de fraudes et arnaques en ligne (comme l'hameçonnage (*phishing*), l'hameçonnage par sms (*smishing*) et l'hameçonnage vocal par téléphone (*vishing-phishing*)).

Les informations sur les nouveaux investisseurs et leur culture financière sont limitées. Afin de concevoir et mettre en œuvre des programmes et initiatives de culture financière appropriés, il est nécessaire de comprendre leurs caractéristiques sociodémographiques, les moyens par lesquels ils recherchent des informations sur les produits financiers, leurs motivations ainsi que leurs connaissances financières, leurs comportements et leurs attitudes à l'égard des investissements.

Les informations recueillies seront utiles pour développer des contenus éducatifs et diffuser des informations d'une manière compréhensible pour les nouveaux investisseurs. Par conséquent, une analyse du langage et des codes utilisés par les nouveaux investisseurs sera nécessaire pour élaborer un discours éducatif pertinent et efficace. Celui-ci devrait avoir un impact sur leurs comportements en tenant compte de leurs habitudes et attitudes numériques et financières ainsi que de leurs sources d'information habituelles.

Le présent rapport vise à présenter et analyser les données concernant les nouveaux investisseurs en France afin de fournir une base à l'élaboration d'une stratégie d'éducation financière destinée aux nouveaux investisseurs en France. À terme, la culture financière, associée à des politiques de protection des consommateurs, pourra contribuer à améliorer la résilience financière et le bien-être financier de ces nouveaux investisseurs (OCDE, 2022^[13]; OCDE, 2020^[14]).

Description du projet

Ce rapport s'inscrit dans le cadre d'un projet réalisé avec le financement de l'Union européenne via l'instrument d'appui technique (TSI). Ces travaux sont le fruit d'une coopération avec l'AMF, qui a demandé l'appui de la DG REFORM de la Commission européenne en application du TSI 2022. Il est mis en œuvre par l'OCDE.

Objectifs du projet

Ce projet vise à soutenir l'AMF dans le cadre de ses efforts visant à promouvoir la participation en toute sécurité des investisseurs particuliers aux marchés financiers en France. Plus spécifiquement, l'effet attendu sur le long terme de ce projet est d'accroître le niveau de culture financière des nouveaux investisseurs en France. Une meilleure éducation financière des nouveaux investisseurs en France devrait les aider à prendre le contrôle de leurs finances en améliorant leurs compréhension et compétences financières et en leur permettant d'acquérir certaines attitudes à long terme. Avec le temps, cette meilleure culture financière devrait venir compléter les efforts de protection financière des consommateurs visant à les protéger contre la fraude et les arnaques financières.

Au niveau européen, ce projet contribuera au plan d'action pour l'union des marchés de capitaux (UMC) (UE, 2020^[15]) et à la stratégie européenne en matière d'investissement de détail de la Commission européenne (UE, 2023^[16]). Le plan d'action pour l'UMC met l'accent sur la culture financière afin d'encourager la libre circulation des capitaux, d'approfondir les marchés de capitaux et de supprimer les obstacles à leur développement. L'un des objectifs de la stratégie de l'UE en matière d'investissement de détail est d'améliorer les connaissances des investisseurs particuliers sur les marchés financiers. À ce titre, le projet soutiendra la mise en œuvre des priorités de l'Union européenne pour 2019-2024 en matière

de stabilité financière et d'accès au financement, telles qu'achever l'union des marchés de capitaux et investir dans les compétences et l'éducation (UE, 2019^[17]).

Ce rapport est le deuxième document produit dans le cadre du projet. Sur la base des constatations de ce rapport, un troisième document sera élaboré, à savoir une stratégie d'éducation financière qui sera utilisée par l'AMF pour cibler les nouveaux investisseurs en France. La stratégie d'éducation financière visera à atteindre les nouveaux investisseurs par des canaux appropriés et cherchera à promouvoir les changements d'attitudes et de comportements les plus importants pour préserver leur bien-être financier. Cette stratégie s'inscrira dans le cadre de la stratégie nationale française d'éducation financière (voir Encadré 1.1) et contribuera en particulier à la mise en œuvre du pilier n°3 de la stratégie nationale qui concerne le développement des compétences tout au long de la vie.

Enfin, le projet comprendra l'élaboration de contenus d'éducation financière ciblés visant à accroître l'éducation financière des nouveaux investisseurs en France, ainsi que l'élaboration d'un plan de campagne de communication afin de diffuser ces contenus d'éducation financière auprès des personnes concernées. À cet égard, ce projet contribuera à la réalisation des orientations stratégiques 2023-2027 de l'AMF (AMF, 2023^[18]). Plus particulièrement, il contribuera à la réalisation de la première priorité thématique des orientations stratégiques, à savoir protéger les investisseurs particuliers en favorisant une prise de décision financière éclairée grâce au renforcement de leur culture financière.

Champ d'application

Conformément à la directive révisée de l'UE concernant les marchés d'instruments financiers (2014/65/EU), connue sous le nom de MiFID II, un « client de détail » ou un « investisseur de détail » est défini comme un investisseur qui n'est pas un investisseur professionnel ou une contrepartie éligible (UE, 2014^[19]). D'une manière générale, les « investisseurs de détail » (également désignés « investisseurs particuliers ») sont des investisseurs qui ne sont pas des professionnels, tels que des sociétés de services financiers agréées, des fonds de pension, des grandes entreprises dépassant certains seuils de taille, des gouvernements nationaux ou des organismes de banque centrale.

Aux fins du présent rapport, un « nouvel investisseur » désigne un investisseur particulier qui est entré pour la première fois sur les marchés boursiers depuis le début de la pandémie de COVID-19, c'est-à-dire depuis le début de l'année 2020. Comme précédemment indiqué, l'expérience de la pandémie de COVID-19 a créé des conditions qui ont incité de nombreuses personnes à devenir de nouveaux investisseurs. Le rapport désigne par « investisseurs traditionnels », les investisseurs particuliers qui étaient déjà actifs avant 2020.

Les types de produits financiers couverts par ce rapport comprennent ceux qui relèvent de la compétence de l'AMF, tels que les actions, les obligations, les fonds d'investissement, les ETF, les *trackers*, les produits spéculatifs, dont les produits dérivés avec effet de levier ou les options, ainsi que les produits financiers tels que les titres détenus dans le cadre du financement participatif (ou « *crowdfunding* ») et les crypto-actifs. Même si les jetons non fongibles (NFT) ne relèvent pas actuellement de la compétence de l'AMF, leur détention est étudiée dans le présent rapport en raison de leur importance pour les nouveaux investisseurs.

Méthodologie

Le rapport se fonde sur les résultats de l'étude quantitative et de l'étude qualitative. L'étude quantitative a permis d'identifier et d'évaluer les principales caractéristiques d'un échantillon de 1 056 nouveaux investisseurs (âgés de 18 ans et plus) ainsi que leurs principales différences par rapport aux investisseurs traditionnels en France. L'étude quantitative a permis d'évaluer :

- Les types de produits financiers détenus par les nouveaux investisseurs ainsi que certaines des principales caractéristiques de leurs investissements (telles que, par exemple, leur horizon de placement initial ou les outils et intermédiaires utilisés pour investir) ;
- Plusieurs attitudes et comportements liés à l'investissement concernant, par exemple, les motivations/raisons d'investir et les actions attendues des investisseurs dans un avenir proche ;
- Plusieurs attitudes concernant la perception du risque et de l'argent et des aspects liés aux jeux et paris en ligne ;
- Les informations utilisées par les nouveaux investisseurs avant d'investir ; et
- Certains aspects concernant les niveaux de connaissances financières des nouveaux investisseurs ainsi que des éléments concernant l'application de pratiques de cybersécurité élémentaires.

L'étude quantitative visait également à dresser quatre profils différents parmi les nouveaux investisseurs sur la base de caractéristiques communes ou semblables. Ces profils ont été utilisés pour affiner et cibler les différentes questions posées lors des entretiens menés dans le cadre de l'étude qualitative.

Sur la base de l'étude quantitative et des profils identifiés, l'étude qualitative a exploré de manière plus approfondie les attitudes et les comportements de 40 nouveaux investisseurs en France par le biais d'entretiens individuels en ligne. Elle a permis de recueillir des informations sur leur comportement financier en ligne, les sources d'information en ligne et hors ligne qu'ils utilisent et leurs attitudes à l'égard de ces sources d'information, y compris à l'égard des informations provenant des réseaux sociaux. En outre, l'étude qualitative a permis d'appréhender de manière plus précise le langage et les codes de communication utilisés par les nouveaux investisseurs.

Encadré 1.1. La stratégie nationale française d'éducation financière

En 2016, la France a adopté une stratégie nationale d'éducation financière. Cette stratégie s'inspire des recommandations de l'OCDE en matière d'éducation financière qui existaient à l'époque (remplacées en 2020 par la recommandation de l'OCDE sur la culture financière (OCDE, 2020^[14])). Cette stratégie repose sur les cinq piliers suivants (Banque de France, 2016^[20]) :

- Développer une éducation budgétaire et financière pour les jeunes (y compris la planification financière et l'établissement d'un budget) ;
- Développer les compétences à mobiliser dans l'accompagnement des personnes en situation de fragilité financière par les intervenants sociaux ;
- Soutenir les compétences budgétaires et financières tout au long de la vie (apprentissage tout au long de la vie) ;
- Donner à tous les publics les clés de compréhension des débats économiques ; et
- Accompagner les entrepreneurs dans leurs compétences économiques et financières.

La Banque de France supervise la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie. La gouvernance de la stratégie est organisée autour de plusieurs comités dont l'AMF est membre :

- Un **comité stratégique**, présidé par le ministre de l'Économie et des Finances, qui fixe les orientations de la stratégie. Ce comité rassemble le ministre de l'Éducation nationale, le ministre des Affaires sociales, le Gouverneur de la Banque de France et les principaux acteurs de l'éducation financière concernés (tels que le président du Comité Consultatif du Secteur Financier, le président de l'AMF, les fédérations du secteur financier, les associations de protection des consommateurs et les associations spécialisées en actions d'éducation financière).
- Deux comités opérationnels :
 - Le **comité opérationnel « entrepreneurs »**, présidé par le (vice)-gouverneur de la Banque de France, qui réunit les parties prenantes concernées par l'éducation financière des entrepreneurs (y compris le ministre de l'Éducation nationale, le ministre des Affaires sociales et les associations professionnelles) ;
 - Le **comité opérationnel « grand public »**, également présidé par le (vice)-gouverneur de la Banque de France, qui réunit la plupart des partenaires concernés par l'éducation financière de la population générale et la réalisation des piliers de la stratégie ;
- Un **comité éditorial**, présidé par le directeur général des services à l'économie et du réseau de la Banque de France ou le directeur de l'éducation financière, qui est une instance de coordination entre les parties prenantes les plus impliquées dans la stratégie.

L'AMF est un partenaire clé de la stratégie. Au-delà de son rôle actif en tant que membre des trois comités de la stratégie, elle contribue au portail internet de la stratégie en fournissant des informations relatives à l'épargne et à l'investissement.¹ En outre, dans le cadre de la stratégie, l'AMF met en œuvre de nombreuses initiatives d'éducation financière pour les épargnants et les investisseurs particuliers. Ces initiatives comprennent, notamment, des campagnes de communication, une section de son site internet dédiée aux questions liées à l'épargne et à l'investissement, la contribution à un site internet commun sur les questions liées à l'épargne/l'investissement avec la Banque de France/l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et la participation à la Semaine mondiale de l'investisseur. Ce projet contribuera à la réalisation des objectifs de la stratégie.

Sources : www.mesquestionsdargent.fr, <https://www.lafinancedepourtous.com/>, <https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/lamf-et-vous/epargne-info-service>, <https://www.abe-infoservice.fr/>, <https://www.worldinvestorweek.org/?p=participants&country=France>

2 Panorama des caractéristiques des investisseurs traditionnels et des nouveaux investisseurs en France et à l'étranger

L'épargne et l'investissement des investisseurs particuliers en France

Les ménages français ont une forte propension à épargner. Après avoir culminé à 26,6 % pendant la pandémie de COVID-19, le taux d'épargne des ménages (en pourcentage du revenu disponible brut des ménages) en France est revenu à la moyenne au cours des années 2021 (19 %) et 2022 (17,4 %) (INSEE, 2023^[21]; AMF, 2023^[10]). Ce taux est supérieur aux taux moyens observés dans de nombreux pays de l'OCDE (OCDE, 2023^[22]) ou dans l'ensemble de l'UE (Eurostat, 2023^[23]). En 2022, 78 % des particuliers ont déclaré épargner, soit régulièrement (32 %) soit occasionnellement (46 %) (AMF, 2022^[24]). À fin 2022, le taux d'épargne financière (le pourcentage du revenu disponible brut des ménages investi dans des produits financiers) des ménages français s'élevait à 6,2 % (Banque de France, 2023^[25]), ce qui signifie que, en moyenne, les ménages français consacrent 6,2 % de leur revenu disponible à l'épargne ou à l'investissement dans une large gamme de produits financiers disponibles.

L'épargne en France peut être divisée en deux segments principaux : (1) l'épargne dans les actifs non financiers, essentiellement constituée de biens immobiliers et (2) l'épargne dans les actifs financiers, constituée de moyens de paiement (billets de banque, dépôts à vue, etc.) et de placements financiers (dépôts à terme, actions, obligations, différents types de fonds d'investissement, assurance-vie, etc.) (AMF, 2023^[10]). L'essentiel de l'épargne détenue par la population française est composé d'épargne non financière (principalement de l'immobilier, qui représente 62 % de l'épargne totale en 2023) (INSEE, 2023^[26]). À fin 2022, l'épargne financière brute des ménages représentait 5 785 milliards d'euros (AMF, 2023^[10]).

D'une manière générale, les ménages français peuvent être considérés comme des épargnants « prudents » (AMF, 2021^[27]). Environ trois quarts de l'épargne en actifs financiers détenue par les ménages français sont représentés par les produits de taux, qui sont des actifs non risqués ou garantis (tels que les dépôts, les comptes d'épargne, les fonds monétaires et les produits d'assurance-vie garantis). Environ un quart des actifs financiers est investi dans les produits de fonds propres, qui sont des produits financiers plus risqués, par le biais d'assurances-vie en unités de compte, de fonds d'investissement ou de détention directe d'actions cotées en bourse (via un compte-titres ou un Plan d'Épargne en Actions (PEA)) (Banque de France, 2023^[25]).

La proportion de titres (actions, obligations ou fonds communs de placement) détenus directement par les particuliers français est relativement faible. Cette proportion n'a pas beaucoup évolué au cours des sept dernières années. En 2023, 6,8 % des particuliers déclarent détenir des actions directement (AMF, 2023^[28]), légèrement plus qu'en 2021 et 2022 (6,7 %) (AMF, 2022^[29]). En ce qui concerne les transactions, au premier trimestre 2023, environ 746 000 particuliers ont réalisé un achat ou une vente sur des actions (AMF, 2023^[30]). En 2022, plus de 1,5 million de particuliers ont réalisé au moins un achat ou une vente sur des actions. Au total, de 2018 à 2022, près de 3,4 millions d'investisseurs particuliers sont intervenus sur les marchés de capitaux (AMF, 2023^[31]).

Selon l'AMF, en 2022, les foyers français peuvent être catégorisés en trois groupes d'épargnants selon les produits financiers détenus (AMF, 2022^[24]; AMF, 2022^[32]), comme suit :

- **Les « épargnants prudents »** (48 % des foyers), qui n'épargnent que dans des produits garantis, tels que les comptes d'épargne de base (36 %) et/ou l'assurance-vie garantie (12 %) ;
- **Les « épargnants diversifiés »** (21 % des foyers), qui diversifient leur épargne avec des produits non garantis, tels que l'assurance-vie en unités de compte, l'épargne retraite par le biais de l'épargne salariale ou l'investissement dans des placements immobiliers, mais qui n'investissent pas directement sur les marchés financiers ; et
- **Les « épargnants investisseurs »** (31 % des foyers), qui sont relativement autonomes dans leurs décisions d'investissement. Ils détiennent fréquemment de l'assurance-vie, de l'épargne retraite ou de l'épargne entreprise, mais investissent également directement sur les marchés financiers via des comptes-titres. Parmi ces investisseurs, 20 % ont également investi en crypto-actifs. Les épargnants de ce groupe perçoivent des revenus mensuels relativement élevés et possèdent un patrimoine financier moyen supérieur aux autres groupes d'épargnants de la population. La majorité des « épargnants investisseurs » (58 %) s'estiment connaisseurs en matière de placements (AMF, 2022^[29]). Ils sont davantage susceptibles que les autres types d'épargnants de rechercher activement des informations sur l'épargne et l'investissement (en utilisant, par exemple, les documents d'information sur les produits, les outils de comparaison en ligne ou les médias spécialisés en finance). Par conséquent, ils connaissent mieux les différents types de produits disponibles sur le marché. 82 % d'entre eux déclarent rechercher des informations sur les marchés financiers de manière régulière ou occasionnelle (AMF, 2022^[24]).

Tendances récentes de l'investissement des particuliers en France

L'activité en bourse des particuliers et leur participation sur les marchés boursiers ont augmenté, notamment par le biais des ETF

À l'instar de ce qui s'est passé dans de nombreux autres pays et économies, l'activité en bourse des investisseurs particuliers a augmenté en France pendant la pandémie de COVID-19, tant en volume qu'en fréquence de transactions. L'activité mensuelle² des investisseurs particuliers a plus que doublé en 2020 pendant la pandémie de COVID-19, en comparaison des niveaux antérieurs à la crise sanitaire (AMF, 2020^[8]). Cette tendance s'est poursuivie en 2021 (AMF, 2021^[33]).

La hausse de l'activité en bourse en France coïncide avec une popularité croissante des ETF depuis 2020. En effet, le nombre d'investisseurs particuliers dans les ETF a considérablement augmenté, avec plus de 135 000 investisseurs particuliers chaque trimestre depuis 2022 (contre 70 000 en 2018 et 100 000 en 2019). À fin 2022, le nombre d'investisseurs particuliers réalisant des transactions dans les ETF a atteint 159 000, soit le niveau le plus élevé depuis le lancement du système de déclaration des transactions en 2018 (AMF, 2023^[30]). Cette hausse est en partie liée à l'augmentation de la part de marché des néo-courtiers qui dépassait 10 % en 2022 (voir Encadré 2.1) (AMF, 2023^[10]).

Encadré 2.1. Les « néo-courtiers » en France

En France, l'AMF distingue trois catégories d'intermédiaires : (i) les banques traditionnelles, (ii) les banques en ligne et (iii) les néo-courtiers. L'AMF différencie les néo-courtiers des banques traditionnelles et des banques en ligne installées depuis de nombreuses années dans le paysage français en se basant sur les spécificités suivantes (AMF, 2022^[34]) :

- Fourniture de services financiers numériques caractérisés par des interfaces simplifiées, par exemple par le biais d'applications d'investissement qui rendent l'expérience de l'utilisateur plus intuitive, intéressante ou visuellement attrayante, ainsi que diverses formes d'automatisation des pratiques d'investissement ;
- Accès peu coûteux, voire gratuit, aux plateformes de négociation boursière ;
- Accès à la négociation (notamment transfrontalière) d'instruments spéculatifs spécifiques, qui peuvent typiquement inclure des actions ou fractions d'actions, des ETF, des produits dérivés ou structurés, des crypto-actifs, des matières premières, etc. ;
- Recours à des services d'information et canaux de promotion alternatifs, en particulier les réseaux sociaux ;
- Offre de fractions d'actions (c'est-à-dire une partie ou une fraction d'une action entière) pour réduire l'investissement initial de certains titres très onéreux ou pour faciliter la diversification des portefeuilles (AMF, 2023^[10]).

En France, les néo-courtiers ont été à l'origine d'un doublement du nombre de transactions des investisseurs particuliers entre 2019 et 2021. Cette hausse de l'activité des néo-courtiers se fait, en termes de parts de marché, à un rythme plus élevé que la hausse de l'activité des autres intermédiaires financiers, tels que les banques traditionnelles et les banques en ligne (AMF, 2021^[33]). En outre, les néo-courtiers ont tendance à être plus populaires parmi les jeunes générations : par exemple, en 2022, les investisseurs particuliers de moins de 35 ans représentaient plus de 30 % des transactions boursières, contre 10 à 12 % pour les banques en ligne et 7 % pour les banques traditionnelles. Cette tranche d'âge représente également la moitié des transactions enregistrées par les néo-courtiers dans les ETF, contre 35 à 40 % pour les banques en ligne. Le contraste avec les banques traditionnelles est prononcé : les jeunes ne représentent que 14 % des échanges (AMF, 2023^[10]).

Une enquête de l'AMF, basée sur la déclaration des transactions en 2020, a également montré que les clients des néo-courtiers étaient plus enclins à négocier des instruments complexes et qu'ils avaient tendance à choisir des titres plus volatils que la clientèle d'investisseurs d'autres catégories d'intermédiaires (AMF, 2020^[8]).

Le nombre de nouveaux investisseurs a augmenté, notamment les jeunes

Parallèlement à l'accroissement de l'activité en bourse, l'AMF a également observé une hausse du nombre de nouveaux investisseurs en France ayant fait leur entrée sur le marché lors de la pandémie de COVID-19 (AMF, 2020^[8]) et par la suite (AMF, 2023^[9]). En 2022, l'AMF a recensé environ 195 000 nouveaux investisseurs qui n'avaient jamais passé d'ordre de bourse jusqu'alors ou qui étaient inactifs depuis janvier 2018. Au total, sur la période 2020-2022, l'AMF estime à 800 000 le nombre de nouveaux investisseurs qui sont arrivés sur les marchés d'actions (AMF, 2023^[9]).

L'AMF a constaté que, depuis 2020, l'âge moyen des investisseurs en France a diminué (AMF, 2023^[10]) en raison d'une forte augmentation du nombre de nouveaux investisseurs de moins de 35 ans et d'une diminution du nombre d'investisseurs de plus de 70 ans (AMF, 2023^[35]). Pendant la pandémie, l'AMF a

constaté que les nouveaux investisseurs avaient en moyenne entre 10 et 15 ans de moins que les investisseurs traditionnels (AMF, 2020^[8]).

Depuis 2020, plus de 110 000 personnes de moins de 35 ans ont investi en actions chaque trimestre, en moyenne, contre 38 000 en 2018 et au premier semestre 2019. Au premier semestre 2023, 40 % des investisseurs particuliers en actions avaient moins de 35 ans, contre 28 % en 2020. En 2023, la part des moins de 25 ans s'établissait à 19 % (contre 8 % en 2020) (AMF, 2023^[28]).

Enfin, les jeunes se montrent plus intéressés par la finance durable que l'ensemble de la population (AMF, 2023^[36]). 58 % des moins de 35 ans expriment de l'intérêt pour la finance durable (contre 32 % des plus de 65 ans). Les moins de 35 ans sont plus nombreux à avoir une meilleure compréhension de la finance durable que les 65 ans et plus (42 % contre 24 %) et à envisager d'investir à court ou moyen terme une partie de leur épargne dans la finance durable (44 % contre 15 %). Ainsi, la moitié des nouveaux investisseurs en fonds d'investissement durable a moins de 35 ans (AMF, 2023^[37]).

Les investisseurs particuliers investissent de plus en plus dans de nouvelles catégories d'actifs tels que les crypto-actifs

Selon l'AMF, en 2022, 8 % des ménages français ont déclaré détenir des crypto-actifs (tels que le bitcoin, l'ether, thether, cardano, etc.) (AMF, 2022^[24]). Selon une autre enquête récente (KPMG, 2023^[38]), en 2023, 9,4 % des Français détiennent des crypto-actifs ou des NFT, soit une progression de plus de 18 % du nombre de détenteurs par rapport à une enquête similaire réalisée en 2022. Cela représente environ 4,8 millions de Français de plus de 18 ans qui détiennent des crypto-actifs. Parmi les détenteurs de crypto-actifs en 2023, 16 % en ont acheté pour la première fois depuis 2022, dont environ 3 % entre janvier et mars 2023 (KPMG, 2023^[38]).

L'AMF a observé le rôle des influenceurs sur les réseaux sociaux qui font la promotion des crypto-actifs ou d'autres produits financiers à haut risque. Dans le sillage de l'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA) (ESMA, 2021^[39]), l'AMF avait, en 2021, appelé à la vigilance³ face à la montée en puissance des recommandations d'investissement faites par les influenceurs sur les réseaux sociaux. En 2022, l'AMF et l'Autorité de régulation professionnelle de la publicité (ARPP)⁴ ont renforcé leur coopération existante par la signature⁵ d'un programme de travail commun pour les années 2022-2023 sur les exigences en matière de communication dans le secteur des services financiers, en l'étendant au champ des crypto-actifs ainsi qu'aux pratiques des influenceurs sur les réseaux sociaux dans le domaine de l'investissement (AMF, 2022^[40]). L'AMF apporte par exemple à l'ARPP son expertise du secteur financier, y compris des crypto-actifs, tandis que l'ARPP partage avec l'AMF les tendances générales et spécifiques des produits qu'elle identifie sur les réseaux sociaux. Ainsi, en juillet 2023, l'AMF et l'ARPP ont conçu en partenariat un module de formation destiné aux influenceurs dans la finance (AMF, 2023^[41]).

En 2023, une loi spécifique a été adoptée par le Parlement français pour réglementer les influenceurs, incluant des dispositions particulières sur les produits financiers à haut risque et les crypto-actifs (voir Encadré 2.2).

Encadré 2.2. Réglementation des influenceurs sur les réseaux sociaux en France

Après son adoption par le Parlement français, la loi n°2023-451 du 9 juin 2023 visant à encadrer l'influence commerciale et à lutter contre les dérives des influenceurs sur les réseaux sociaux a été publiée au Journal officiel français le 10 juin 2023.⁶ Les décrets d'application de la loi sont en cours d'élaboration et devraient être publiés avant la fin de l'année 2023.

La loi définit l'activité des influenceurs comme « *l'activité d'influence commerciale par voie électronique* », qui désigne l'activité exercée par « *les personnes physiques ou morales qui, à titre onéreux, mobilisent leur notoriété auprès de leur audience pour communiquer au public, par voie électronique, des contenus visant à faire la promotion, directement ou indirectement, de biens, de services ou d'une cause quelconque* ».

La loi réglemente l'activité des influenceurs en les obligeant à préciser à leur audience leur intention commerciale et à s'assurer de la validité des biens et services dont ils font la promotion. À cet égard, elle interdit la promotion de certains biens et services (comme la chirurgie, certains produits médicaux, les cigarettes ou les paris en ligne, ainsi que plusieurs produits financiers). Elle réglemente également les informations à fournir aux abonnés (les « *followers* ») (par exemple, concernant les photographies retouchées avec des filtres ou créées par l'intelligence artificielle) et elle prévoit un cadre de sanctions applicables en cas de violation des dispositions légales.

En ce qui concerne les produits financiers, la loi dresse une liste de produits pour lesquels la promotion est interdite par les influenceurs. Cette liste comprend des produits financiers complexes et risqués, tels que les produits à effet de levier (Forex, options binaires, etc.), ainsi que les crypto-actifs. En effet, la promotion des crypto-actifs et l'offre de *tokens* ne sont autorisées que si ces instruments ont été enregistrés auprès de l'AMF et si la publicité pour des services impliquant des crypto-actifs concerne des entités qui ont été agréées par l'AMF. En juin 2023, le ministère français de l'Économie et des Finances et de la souveraineté industrielle et numérique a publié un guide pour expliquer la loi aux influenceurs et partager les pratiques de bonne conduite.⁷

Source: Ministère de l'Économie et des Finances et de la souveraineté industrielle et numérique, Légifrance, AMF (AMF, 2023_[10]) et ARPP.

Caractéristiques des nouveaux investisseurs dans le monde

Plusieurs études ont récemment examiné les caractéristiques des nouveaux investisseurs pendant et après la pandémie de COVID-19 dans le monde entier. Bien que le champ d'application des études ne se base pas toujours sur les critères utilisés pour définir les nouveaux investisseurs dans le présent rapport, plusieurs tendances communes peuvent être observées et utilisées pour étayer d'autres résultats escomptés dans le cadre de ce projet. Il est intéressant de relever que de nombreuses tendances observées en France et répertoriées dans la section qui précède ont également été observées dans d'autres pays.

Plusieurs facteurs ont favorisé l'émergence de nouveaux investisseurs

Les facteurs à l'origine de l'émergence de nouveaux investisseurs se répartissent en trois grandes catégories liées aux conditions particulières de la pandémie de COVID-19, aux innovations numériques et aux conditions macroéconomiques.

En ce qui concerne les conditions particulières de la pandémie de COVID-19, l'un des facteurs de l'émergence de nouveaux investisseurs provient de la forte hausse de l'épargne des ménages (ECB, 2021^[42]), principalement en raison de la baisse de la consommation pendant la pandémie de COVID-19 (ECB, 2021^[43]) ainsi que de l'augmentation du temps passé en ligne pendant les confinements (OCDE, 2020^[44]).

Parallèlement à l'accélération de la numérisation des services financiers de détail pendant la pandémie de COVID-19 (FSB, 2022^[45]), un autre facteur important de l'accroissement de l'activité en bourse des particuliers a été la mise à disposition d'outils technologiques qui ont permis aux consommateurs d'accéder facilement aux plateformes de négociation boursière en ligne et mobiles. En effet, ces dernières années, l'innovation numérique a radicalement modifié la manière de commercialiser et distribuer les produits financiers (IOSCO, 2022^[46]) et de nombreux consommateurs apprécient la facilité avec laquelle ils peuvent investir grâce aux nouveaux canaux d'investissement (IOSCO, 2023^[3]). S'inscrivant dans cette tendance, une nouvelle génération d'intermédiaires financiers (appelés « néo-courtiers » ou « néo-brokers ») a vu le jour (voir également l'Encadré 2.1). Ils offrent aux investisseurs particuliers un accès en ligne facile et rapide aux marchés financiers, des modèles à faibles commissions, voire sans commission, et une large gamme de services de simple exécution (« *execution-only* ») (Better Finance, 2022^[47]). Nombre de ces plateformes incluent des fonctionnalités de « ludification » (de l'anglais « *gamification* ») pour encourager la participation, c'est-à-dire l'ajout de fonctionnalités aux applications d'investissement qui rendent l'expérience de l'utilisateur plus intuitive, plus intéressante ou visuellement plus attrayante. La numérisation a également favorisé l'émergence de nouveaux types de transactions en bourse en facilitant leur dimension sociale. Les forums en ligne et les groupes de discussion permettent aux investisseurs de partager leurs opinions et, dans certains cas, de coordonner leurs comportements en matière d'investissement.⁸ Il s'agit notamment de l'essor du « trading social », qui permet aux investisseurs sur une plateforme de partager des stratégies de négociation boursière, soit directement sur la plateforme soit par l'intermédiaire d'autres forums en ligne (ESMA, 2021^[4]).

Enfin, l'environnement macroéconomique général entre 2020 et 2022, qui a permis aux particuliers d'accéder à une « dette bon marché » en raison du maintien prolongé de taux d'intérêt bas, a incité les investisseurs particuliers à rechercher des investissements censés offrir des rendements plus élevés (IOSCO, 2023^[3]).

Les nouveaux investisseurs sont jeunes en moyenne...

Conformément à la tendance observée en France, les études menées dans d'autres pays ont également montré que les nouveaux investisseurs qui ont fait leur entrée sur le marché après le début de la pandémie de COVID-19 avaient tendance à être plus jeunes que les investisseurs traditionnels. C'est le cas en Espagne, par exemple, où une étude de la Commission nationale du marché des valeurs mobilières (CNMV) a révélé que l'âge moyen des nouveaux investisseurs était inférieur à l'âge moyen des investisseurs au début de la crise (CNMV, 2022^[48]).

En outre, le nombre total de jeunes investisseurs augmente. Par exemple, une étude menée en 2022 en Belgique par l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA) a révélé que la participation des jeunes investisseurs sur les marchés financiers avait augmenté entre 2020 et 2021. Les résultats de l'étude montrent que les jeunes investisseurs étaient surtout actifs en termes d'achats et conservaient leurs investissements plus longtemps que les investisseurs plus âgés. L'étude a également révélé que les nouveaux jeunes investisseurs étaient principalement des hommes (FSMA, 2022^[49]).

Aux États-Unis, la *Financial Industry Regulatory Authority* (FINRA) a mené fin 2022 une enquête dans plusieurs pays en s'intéressant plus particulièrement aux investisseurs de la génération Z (les 18-25 ans). L'enquête a révélé qu'une grande majorité des investisseurs de la génération Z interrogés ont déclaré avoir commencé à investir dès leur plus jeune âge, c'est-à-dire avant d'avoir 21 ans (82 % aux États-Unis, 79 % au Canada, 81 % au Royaume-Uni et 63 % en Chine). Cette enquête a également montré que les

membres de la génération Z sont plus nombreux à investir qu'à ne pas le faire : le Canada présente la plus forte proportion de membres de la génération Z qui investissent, près de trois personnes sur quatre (74 %) déclarant détenir au moins un placement, contre plus d'une personne sur deux en Chine (57 %) et aux États-Unis (56 %), et 49 % au Royaume-Uni (FINRA, 2023^[50]).

...ils expriment un fort intérêt pour les crypto-actifs...

Parallèlement à leur participation accrue sur les marchés boursiers, les nouveaux investisseurs sont également plus nombreux à investir dans les crypto-actifs, en particulier depuis la pandémie de COVID-19 (IMF, 2021^[51]). Une enquête menée par l'*Australian Securities and Investments Commission* (ASIC) auprès d'investisseurs particuliers a révélé que les investisseurs récents (c'est-à-dire ceux qui ont commencé à investir à partir de mars 2020) étaient plus de deux fois davantage susceptibles de déclarer détenir au moins un type de crypto-actifs dans leur portefeuille (55 %) par rapport aux investisseurs les plus expérimentés (22 %) (ASIC, 2022^[52]). Selon l'enquête de la FINRA, les crypto-actifs sont un choix d'investissement apprécié des investisseurs de la génération Z (c'est-à-dire ceux âgés de 18 à 25 ans), en particulier pour leurs premiers pas dans l'investissement. Plus de 2 investisseurs américains de la génération Z sur 5 (44 %) ont commencé en investissant dans des crypto-actifs, contre 35 % des investisseurs américains « *millennials* » (personnes nées entre 1981 et 1996) et 23 % des investisseurs américains de la génération X (personnes nées entre 1965 et 1980). Les crypto-actifs étaient également le premier investissement le plus courant pour les investisseurs de la génération Z au Canada (35 %) et au Royaume-Uni (43 %) (FINRA, 2023^[50]).

...ils ont une forte préférence pour les investissements autonomes...

Une enquête menée en 2021-2022 par l'Organisation internationale des commissions de valeurs (*International Organisation of Securities Commissions* ou IOSCO) a révélé que 94 % des régulateurs membres de l'Organisation ont observé des changements dans les comportements et attitudes des investisseurs particuliers au cours de la pandémie de COVID-19. La plupart d'entre eux estimaient que ces changements perdureraient après la pandémie (IOSCO, 2022^[53]). Plusieurs études sur les nouveaux investisseurs mettent en évidence des comportements et attitudes spécifiques au sein de ce groupe.

L'un des changements importants observés dans le comportement des nouveaux investisseurs est l'intérêt croissant pour l'investissement autonome (IOSCO, 2020^[2]), c'est-à-dire les investisseurs qui prennent des décisions d'investissement sans l'aide d'un conseiller financier. Par exemple, une enquête menée au Canada a révélé que la grande majorité des investisseurs ne s'étaient pas vu recommander l'achat de crypto-actifs (74 %) par un conseiller financier. Ils étaient plus nombreux à avoir reçu des offres ou des sms de fournisseurs de services de crypto-actifs les encourageant à investir. Ils étaient également plus nombreux à répondre aux publicités des fournisseurs de services de crypto-actifs les encourageant à acheter et à investir (66 % plus susceptibles d'acheter après avoir vu une telle publicité) (Ontario Securities Commission, 2022^[54]). Au Royaume-Uni, l'autorité des marchés financiers (*Financial Conduct Authority* ou FCA) a mené une enquête (FCA, 2021^[55]) auprès de personnes qui investissaient de manière autonome (ou qui envisageaient de le faire). Il est ressorti de cette enquête que ce groupe était principalement composé de jeunes et qu'ils étaient enclins à utiliser les nouvelles applications d'investissement, avec une préférence particulière pour les intermédiaires sans commission, très présents dans les publicités en ligne ou à la télévision. Le groupe a manifesté une forte préférence et un appétit marqué pour les formes contemporaines de médias et d'applications mobiles et s'est montré attiré par des investissements innovants à haut risque et à haut rendement, tels que le financement participatif basé sur l'investissement et les crypto-actifs. Ce groupe semblait également moins conscient et moins informé des risques liés à l'investissement que les autres investisseurs.

...ils ont tendance à privilégier les réseaux sociaux par rapport aux sources d'information traditionnelles...

Un autre changement important dans le comportement des nouveaux investisseurs concerne leurs sources d'information. Ils semblent utiliser davantage les réseaux sociaux par rapport à d'autres sources d'information traditionnelles, telles que la documentation sur le produit concerné ou les sites internet des institutions financières. Par exemple, l'enquête de la FINRA a révélé que près de la moitié des investisseurs de la génération Z aux États-Unis (48 %) utilisaient les réseaux sociaux pour s'initier aux placements. C'est la principale source d'information des investisseurs de la génération Z aux États-Unis, au Canada et au Royaume-Uni. C'est la quatrième source la plus populaire en Chine, la principale source d'information étant les applications financières (FINRA, 2023^[50]). L'enquête de l'ASIC a révélé que les investisseurs les plus expérimentés étaient davantage susceptibles que les nouveaux investisseurs de déclarer consulter des informations sur l'investissement auprès de sources axées sur la finance (telles que les sites internet des entreprises, les conseillers financiers, etc.). À l'inverse, les nouveaux investisseurs étaient plus nombreux à accéder aux informations par le biais du moteur de recherche Google Search ou des réseaux sociaux (ASIC, 2022^[52]).

...et laissent leurs pairs et leurs émotions guider leur prise de décision financière

Enfin, selon l'ESMA, la forte augmentation de l'activité en bourse et de l'investissement des particuliers au cours des dernières années a été alimentée par l'émergence du « trading social » (ESMA, 2021^[11]), qui favorise le mimétisme, même lorsque les meneurs que les investisseurs suivent ne détiennent pas d'informations relatives à la valeur ou n'affichent pas de meilleurs résultats en matière de négociation boursière (Chmura, Le and Nguyen, 2022^[56]).

Un autre comportement courant parmi les nouveaux investisseurs est l'importance de la peur de rater une opportunité (« *fear-of-missing-out* » ou FOMO) dans leur prise de décision d'investissement. Le FOMO peut être défini comme l'« appréhension omniprésente que les autres puissent vivre des expériences gratifiantes sans nous » (Przybylski et al., 2013^[57]). Par exemple, les participants à l'enquête de la FINRA ont cité le FOMO comme un facteur clé dans leur décision de commencer à investir (il a été cité par 41 % des investisseurs de la génération Z aux États-Unis et au Canada, 43 % au Royaume-Uni et 60 % en Chine) (FINRA, 2023^[50]). L'importance du FOMO est particulièrement associée à la frénésie des crypto-actifs (Gerrans, Abisekaraj and Liu, 2023^[58]).

Plusieurs études menées par la FCA se sont penchées sur le comportement des jeunes investisseurs et de ceux qui investissent dans des produits à haut risque, ces deux profils ayant fortement augmenté pendant la pandémie de COVID-19.⁹¹⁰ Les recherches ont montré que, pour de nombreux jeunes investisseurs, les émotions telles que le frisson et l'excitation étaient des moteurs clés de l'investissement. Ces investisseurs se fient également beaucoup à leur instinct et aux règles empiriques (ou « *rules of thumb* » en anglais). Cela peut être particulièrement accentué lorsqu'il s'agit d'investir dans des placements plus risqués, tels que les crypto-actifs et les *Contracts for Difference* (CFD) (FCA, 2021^[59]). Une autre enquête menée auprès de plus de 3 000 utilisateurs d'applications de négociation boursière a révélé que les fonctionnalités de ces applications pouvaient brouiller la frontière entre les comportements d'investissement en ligne et les comportements assimilables à des jeux et paris en ligne (FCA, 2022^[60]). Il est ressorti d'une autre enquête que 76 % de ceux de moins de 40 ans ayant investi dans des produits à haut risque, tels que les crypto-actifs et le Forex, disent avoir été entraînés par le sentiment de compétition avec leurs amis, famille et proches ainsi que par leurs propres investissements passés. 58 % d'entre eux ont déclaré que le battage médiatique sur les réseaux sociaux et dans les journaux influençait leurs décisions d'investissement (FCA, 2021^[61]).

3 Résultats des études quantitative et qualitative sur les nouveaux investisseurs en France

Ce chapitre vise à présenter les résultats des deux études réalisées, à savoir une étude quantitative suivie d'une étude qualitative (voir Encadré 3.1). Ces résultats ont permis de mieux comprendre les caractéristiques, les connaissances, les attitudes et les comportements des nouveaux investisseurs en France.

Ce chapitre décrit tout d'abord les principales caractéristiques des nouveaux investisseurs en France et les investissements qu'ils détiennent. Il souligne également certaines de leurs principales différences avec les investisseurs traditionnels. Il présente les sources d'information utilisées par les nouveaux investisseurs et examine les résultats relatifs à leurs connaissances financières et à leur culture financière numérique. Ce chapitre met également en lumière les attitudes financières des nouveaux investisseurs, telles que celles liées à la perception du risque ou leurs attitudes vis-à-vis de l'argent en général. Il présente également les résultats sur la notoriété de l'AMF auprès d'eux, ainsi que leurs attentes et leurs besoins en matière d'éducation financière et d'informations. Pour finir, le chapitre dresse une classification des nouveaux investisseurs en quatre profils différents.

Encadré 3.1. Études quantitative et qualitative

L'étude quantitative a été menée en ligne par l'Institut Audirep auprès d'un échantillon représentatif de la population française métropolitaine composé de 8 456 personnes âgées de 18 ans et plus. Les données ont été recueillies en ligne du 23 mars au 11 avril 2023. Une série de questions de sélection a permis d'identifier un échantillon pertinent de 2 134 investisseurs investissant dans des actions et des fonds, en financement participatif et dans les crypto-actifs (excluant donc ceux qui investissent exclusivement dans l'assurance-vie, les fonds immobiliers, les NFT et les plans d'épargne retraite et entreprise). Cet échantillon comprenait 1 056 nouveaux investisseurs, c'est-à-dire ceux qui ont commencé à investir en 2020, et 1 078 investisseurs traditionnels, c'est-à-dire ceux qui ont commencé à investir avant 2020. Cela a permis de comparer les nouveaux investisseurs et les investisseurs traditionnels sur certains aspects.

L'analyse des résultats de l'étude quantitative a permis d'identifier quatre profils de nouveaux investisseurs qui ont fait l'objet d'une analyse plus approfondie lors d'entretiens individuels qualitatifs. L'identification de ces profils visait à regrouper les nouveaux investisseurs présentant des caractéristiques semblables, ce qui a permis d'affiner les questions posées lors des entretiens individuels, permettant ainsi aux enquêteurs de mieux comprendre les caractéristiques spécifiques des nouveaux investisseurs avec lesquels ils interagissaient.

Les quatre profils ont été identifiés sur la base des caractéristiques des personnes interrogées, telles que leurs motivations à investir, leurs sources d'information, leurs investissements, leur propension à jouer ou parier en ligne, leurs comportements vis-à-vis de l'argent et leur niveau de culture financière.

L'étude qualitative a été menée en mai et juin 2023 auprès d'un échantillon de 40 investisseurs (dix investisseurs par profil), par le biais d'entretiens individuels d'une durée comprise entre 45 et 60 minutes. L'objectif de l'étude qualitative était également d'identifier le type de langage et les codes de communication utilisés par les nouveaux investisseurs afin de mieux concevoir les futurs messages éducatifs qui leur seront adressés. Les entretiens ont ciblé les aspects suivants :

- Les motivations des investisseurs, leurs pratiques d'investissement et leur perception à l'égard de leur statut d'investisseur ;
- Les connaissances des investisseurs ;
- Leurs caractéristiques personnelles et celles de leur foyer ;
- Leurs sources d'information ; et
- Leurs préférences en matière de communication.

Au cours de cette étude qualitative, des supports d'information récemment élaborés et utilisés par l'AMF ont été présentés aux personnes interrogées. Des supports de communication, tels qu'une vidéo Facebook, un tutoriel YouTube, un podcast Instagram d'une victime d'un influenceur, un post Instagram et une infographie de l'AMF ont été proposés aux différentes personnes interrogées en fonction de leur profil.

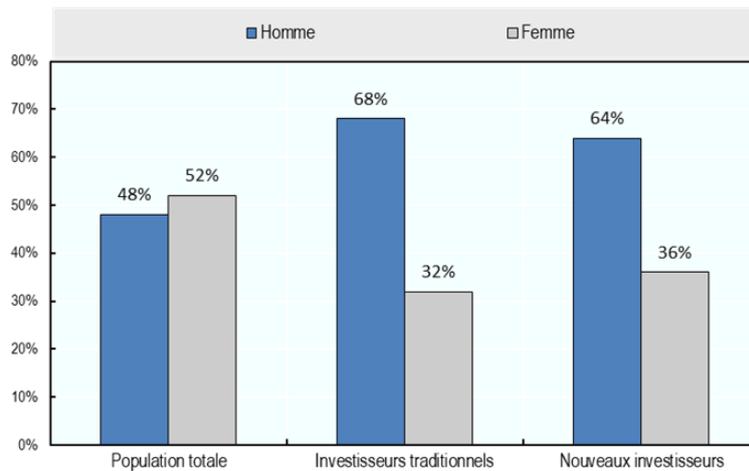
Caractéristiques sociodémographiques des nouveaux investisseurs

Selon les résultats de l'étude quantitative, en 2023, il peut être considéré que les investisseurs particuliers représentent 24 % de la population française âgée de 18 ans et plus et que les nouveaux investisseurs (c'est-à-dire les investisseurs qui ont commencé à investir en 2020) représentent 12 % de cette même population.

La plupart des nouveaux investisseurs sont des hommes de moins de 35 ans...

Comme l'illustre le Graphique 3.1, la majorité des nouveaux investisseurs sont des hommes (64 %). Les femmes sont légèrement plus représentées parmi les nouveaux investisseurs (36 %) que parmi les investisseurs traditionnels (32 %). 27 % des nouveaux investisseurs vivent en région parisienne, ce qui représente une proportion plus élevée que la population actuelle vivant à Paris (19 % de la population métropolitaine française totale).¹¹

Graphique 3.1. Nouveaux investisseurs et investisseurs traditionnels par sexe

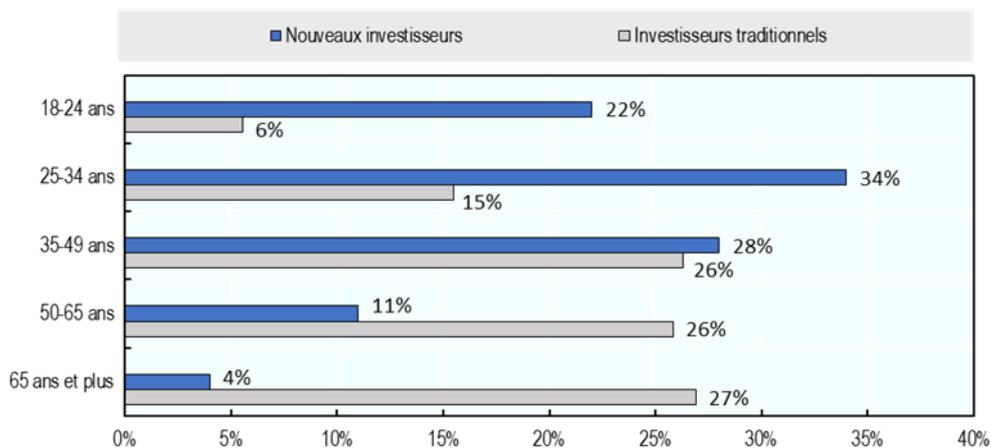


Note: Pour les nouveaux investisseurs, N = 1 056. Pour les investisseurs traditionnels, N = 1 078. Ensemble de la population sur la base des statistiques de l'INSEE (INSEE, 2022_[62]).

Source: Étude quantitative 2023.

Comme l'illustre le Graphique 3.2, la majorité des nouveaux investisseurs ont moins de 35 ans (56 %).

Graphique 3.2. Nouveaux investisseurs et investisseurs traditionnels par âge



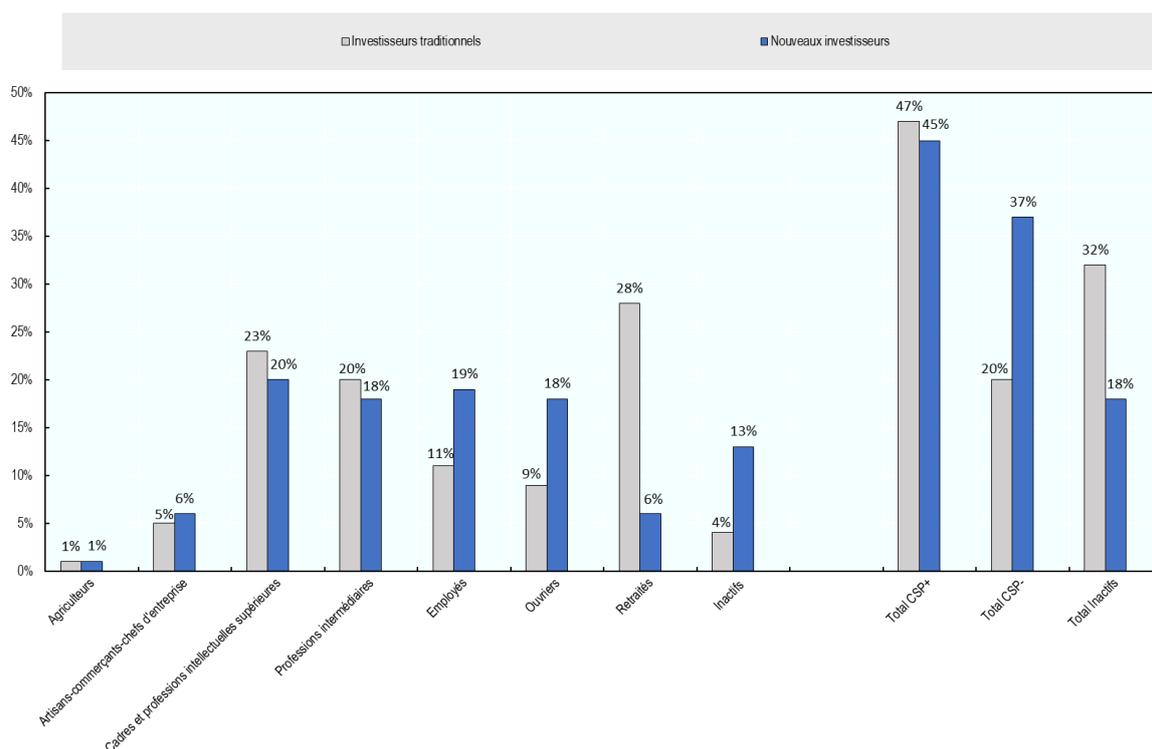
Note: Pour les nouveaux investisseurs, N = 1 056. Pour les investisseurs traditionnels, N = 1 078.

Source: Étude quantitative 2023.

Les nouveaux investisseurs ont tendance à être plus jeunes que les investisseurs traditionnels (56 % ont moins de 35 ans contre 21 % des investisseurs traditionnels, tandis que seulement 4 % ont 65 ans et plus contre 27 % des investisseurs traditionnels). L'âge moyen des nouveaux investisseurs est de 36 ans (contre 51 ans pour les investisseurs traditionnels).

Comme l'illustre le Graphique 3.3, la majorité des nouveaux investisseurs travaillent (ou sont « actifs ») (82 %).¹²

Graphique 3.3. Nouveaux investisseurs et investisseurs traditionnels par catégorie socio-économique/professionnelle



Note: Pour les nouveaux investisseurs, N = 1 056. Pour les investisseurs traditionnels, N = 1 078.

« CSP+ » ou « Catégories Socio-Professionnelles Supérieures » comprend les agriculteurs exploitants, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise, les cadres et professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires.

« CSP- » ou « Catégories Socio-Professionnelles Inférieures » comprend les employés et les ouvriers.

« Autres inactifs » comprend les personnes scolarisées, les étudiants, les inactifs qui ne sont pas à la recherche d'un emploi et les chômeurs n'ayant jamais travaillé.

« Total inactifs » comprend les retraités et les « autres inactifs ».

Source: Étude quantitative 2023.

Comme l'illustre le Graphique 3.3, par rapport aux investisseurs traditionnels, les nouveaux investisseurs sont davantage représentés dans certaines catégories professionnelles, telles que les employés (19 % contre 11 %) et les ouvriers (18 % contre 9 %). Ils sont également davantage représentés parmi les inactifs, tels que les étudiants, les personnes au foyer ou les chômeurs (13 % contre 4 %). En revanche, ils sont beaucoup moins représentés parmi les retraités (6 % contre 28 %).

...dont les revenus et le niveau d'éducation sont supérieurs à la moyenne de la population

Les nouveaux investisseurs disposent, en moyenne, d'un niveau d'éducation supérieur à la moyenne de la population française. En effet, près de la moitié (48 %) des nouveaux investisseurs ont fait des études supérieures (post-baccalauréat, c'est-à-dire qu'ils détiennent un diplôme universitaire ou d'une grande école), ce qui est légèrement supérieur à la moyenne de la population (45 %). 31 % des nouveaux investisseurs ont obtenu le baccalauréat (contre 27 % de l'ensemble de la population), tandis que 16% des nouveaux investisseurs n'ont fait que des études secondaires (c'est-à-dire brevet des collèges, BEPC, CAP ou BEP) contre 23 % de l'ensemble de la population (AMF, 2022^[24]). Seuls 2 % des nouveaux investisseurs n'ont aucun diplôme.

S'agissant des niveaux de revenus, 75 % des nouveaux investisseurs ont déclaré vivre dans un foyer dont le revenu mensuel net est supérieur à 2 500 euros et 33 % d'entre eux vivent dans un foyer dont le revenu mensuel est supérieur à 5 000 euros. En ce qui concerne la population générale, il ressort des dernières données disponibles que, en 2018, la moitié des ménages français disposait d'un revenu disponible mensuel de 2 552 euros (INSEE, 2021^[63]). Par conséquent, la majorité des nouveaux investisseurs peut être considérée comme disposant, en moyenne, de revenus plus élevés que l'ensemble de la population française. Toutefois, il est important de noter que certaines catégories de la population des nouveaux investisseurs disposent de revenus/d'un patrimoine financier relativement faibles. En effet, 8 % des nouveaux investisseurs vivent dans un foyer dont le revenu mensuel est inférieur à 1 500 euros et 18 % ont un revenu mensuel individuel inférieur à 1 500 euros. Un tiers des personnes gagnant moins de 1 500 euros par mois sont âgées de 18 à 24 ans et près d'un tiers (31 %) sont inactives.

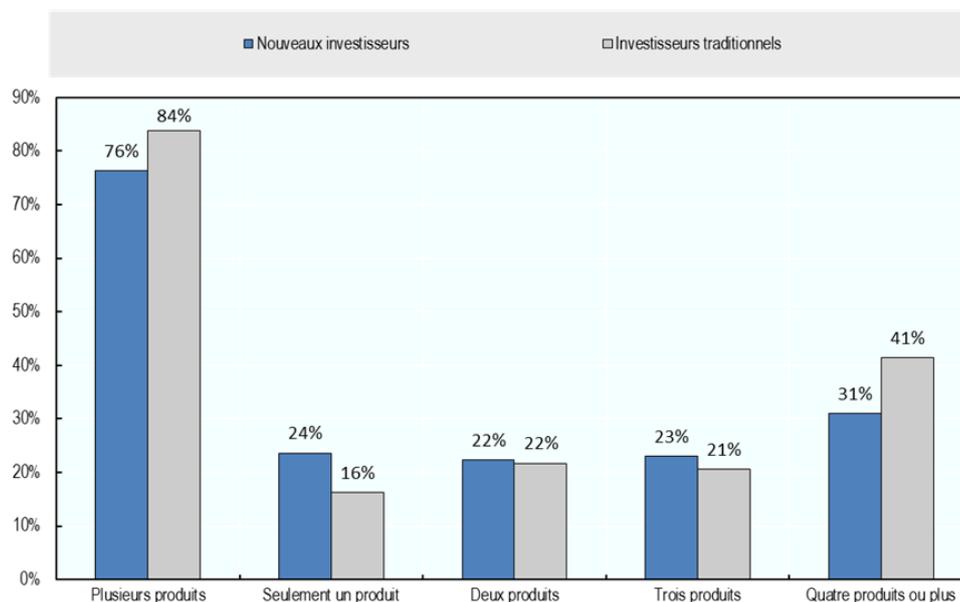
Enfin, 16 % des nouveaux investisseurs ont déclaré vivre dans un foyer dont le patrimoine financier est inférieur à 10 000 euros. Le patrimoine financier moyen des foyers des nouveaux investisseurs s'établit à 97 435 euros. À titre de comparaison, sur la base d'un échantillon de 2 000 personnes interrogées dans le cadre du Baromètre AMF de l'épargne et de l'investissement 2022, un quart de la population française (24 %) a déclaré vivre dans un foyer dont le patrimoine financier est inférieur à 10 000 euros et le patrimoine financier moyen des ménages français s'établissait à 68 500 euros.

Caractéristiques des investissements

Les nouveaux investisseurs détiennent plusieurs produits financiers mais ont une forte préférence pour les crypto-actifs...

Comme l'illustre le Graphique 3.4, les nouveaux investisseurs sont plus nombreux que les investisseurs traditionnels à détenir un seul produit financier (24 % contre 16 %). Ils sont également moins nombreux que les investisseurs traditionnels à détenir quatre produits ou plus (31 % contre 41 % des investisseurs traditionnels). En moyenne, les nouveaux investisseurs ont déclaré détenir 3,12 produits (contre 3,48 pour les investisseurs traditionnels). Les jeunes âgés de 18 à 24 ans sont davantage susceptibles que les personnes des autres tranches d'âge de ne détenir qu'un seul produit (c'est le cas pour 35 % d'entre eux).

Graphique 3.4. Nombre de produits financiers détenus

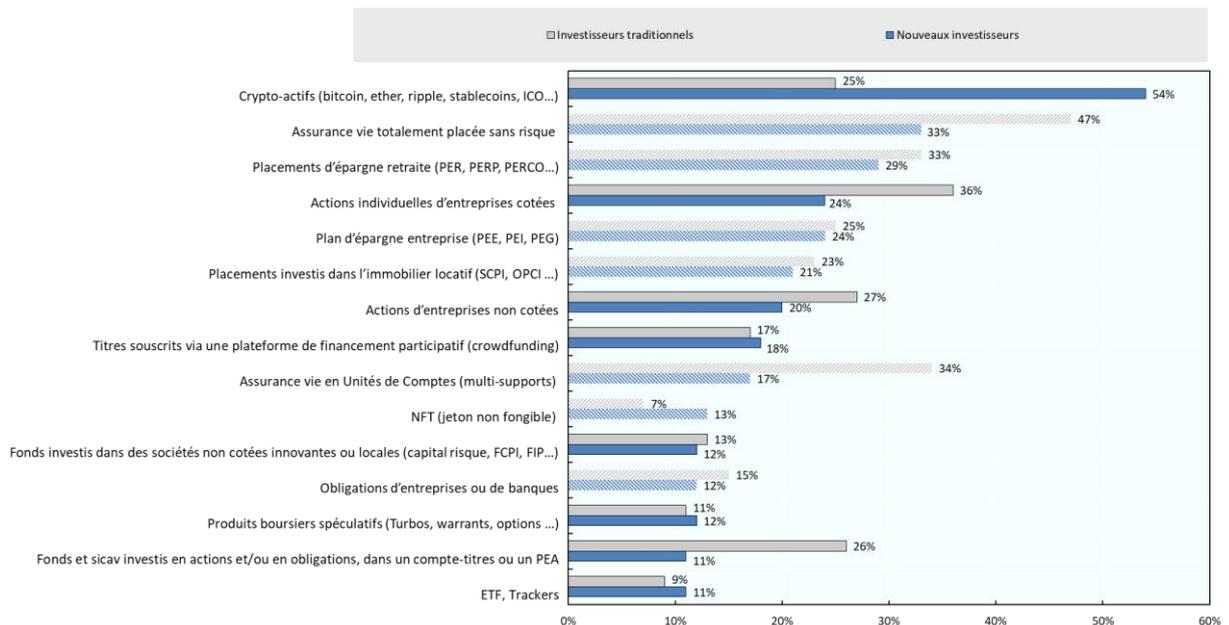


Note: Pour les nouveaux investisseurs, N = 1 056. Pour les investisseurs traditionnels, N = 1 078.

Source: Étude quantitative 2023.

Le Graphique 3.5 montre les différents produits financiers détenus par les nouveaux investisseurs et les investisseurs traditionnels. Comme décrit au chapitre 1, ce projet se concentre sur les produits financiers relevant de la compétence de l'AMF (c'est-à-dire principalement les actions, les fonds et les crypto-actifs). En outre, la définition du terme « investisseurs » utilisée pour les besoins de cette étude exclut les personnes qui détiennent exclusivement des produits tels que, entre autres, de l'assurance-vie, des plans d'épargne entreprise ou des fonds immobiliers. Cependant, la plupart des investisseurs (nouveaux comme traditionnels) possèdent, entre autres, de tels produits dans leur portefeuille d'investissement/épargne. Pour cette raison, ces produits figurent dans le Graphique 3.5 (bien que hachurés par commodité de lecture).

Graphique 3.5. Produits financiers détenus par les nouveaux investisseurs et par les investisseurs traditionnels



Note: Pour les nouveaux investisseurs, N = 1 056. Pour les investisseurs traditionnels, N = 1 078. Plusieurs réponses possibles.

Les lignes hachurées correspondent aux produits financiers exclus de la définition des nouveaux investisseurs pour les besoins de cette étude. Les « actions individuelles d'entreprises cotées », les « actions d'entreprises non cotées », les « fonds d'investissement investis dans des sociétés non cotées », les « obligations » et les « fonds d'investissement » sont disponibles via un Plan d'Épargne en Actions (PEA) ou un compte-titres.

Source: Étude quantitative 2023.

Comme l'illustre le Graphique 3.5, les crypto-actifs sont le produit financier le plus fréquemment détenu par les nouveaux investisseurs (pour 54 % d'entre eux) ; ce qui représente une proportion plus de deux fois supérieure à celle des investisseurs traditionnels (25 %). Il s'agit de loin du produit financier le plus fréquemment détenu, tant par les hommes (59 % des nouveaux investisseurs qui sont des hommes détiennent des crypto-actifs) que par les femmes (46 % des nouveaux investisseurs qui sont des femmes investissent dans ce type de produits). Les crypto-actifs sont détenus par des personnes de tous âges : parmi les nouveaux investisseurs, ceux qui investissent le plus dans les crypto-actifs sont les 25-34 ans (63 % d'entre eux en détiennent), puis les 35-49 ans (56 % d'entre eux en détiennent), suivis des 18-24 ans (48 % d'entre eux en détiennent) et des 50-64 ans (45 % d'entre eux en détiennent). Les foyers où la part de nouveaux investisseurs en crypto-actifs est la plus élevée sont ceux qui ont les revenus les plus faibles (64 % des foyers disposant de revenus mensuels inférieurs à 1 500 euros investissent en crypto-actifs) et le patrimoine financier le plus faible (63 % des foyers disposant de moins de 10 000 euros investissent en crypto-actifs). Enfin, 11% des nouveaux investisseurs détiennent uniquement des crypto-actifs.

Le deuxième produit financier le plus couramment détenu par les nouveaux investisseurs est l'assurance-vie en euros, détenue par un tiers d'entre eux. En revanche, il s'agit d'un produit financier plus fréquemment détenu par les investisseurs traditionnels (47 %). En effet, même si ce produit a connu une baisse de la collecte au cours des trois dernières années, il continue de rencontrer un grand succès auprès de la population française (ACPR, 2023^[64]). Détenus par 29 % des nouveaux investisseurs (contre 33 % des investisseurs traditionnels), les plans d'épargne retraite sont le troisième support d'investissement le

plus fréquemment détenu. Ces produits financiers sont davantage susceptibles d'être détenus par les nouveaux investisseurs plus âgés (38 % des 35-49 ans et 34 % des 50-64 ans en détiennent).

Même si les actions individuelles d'entreprises cotées ne rencontrent pas le même succès qu'auprès des investisseurs traditionnels, elles sont détenues par près d'un quart (24 %) des nouveaux investisseurs. Les actions individuelles sont généralement détenues par les nouveaux investisseurs dont les revenus sont élevés. Par exemple, 15 % des nouveaux investisseurs disposant de revenus mensuels inférieurs à 1 500 euros détiennent des actions individuelles contre 32 % de ceux dont les revenus mensuels sont supérieurs à 4 000 euros. De même, 19 % des nouveaux investisseurs dont le foyer dispose d'un patrimoine financier inférieur à 10 000 euros détiennent des actions individuelles contre 36 % des nouveaux investisseurs dont le foyer dispose d'un patrimoine financier supérieur à 500 000 euros.

Par rapport aux investisseurs traditionnels, les nouveaux investisseurs sont moins nombreux à détenir des produits financiers tels que des actions individuelles d'entreprises cotées (24 % contre 36 % des investisseurs traditionnels), des assurances-vie en euros (33 % contre 40 %), des assurances-vie en unités de comptes (17 % contre 26 %), des actions d'entreprises non cotées (20 % contre 23 %) ou des parts de fonds d'investissement (11 % contre 19 %). D'autre part, par rapport aux investisseurs traditionnels, les nouveaux investisseurs sont plus nombreux à détenir des produits financiers tels que des placements réalisés via le financement participatif (18 % des nouveaux investisseurs contre 17 % des investisseurs traditionnels), des ETF ou *trackers* (11 % des nouveaux investisseurs contre 9 %), des produits spéculatifs (12 % des nouveaux investisseurs contre 11 %) ou des NFT (13 % des nouveaux investisseurs contre 7 %).

Encadré 3.2. Le financement participatif

Le financement participatif, ou « *crowdfunding* », peut être défini comme un échange de fonds entre individus en dehors des circuits financiers institutionnels afin de financer un projet via une plateforme en ligne (Ministère de l'Économie, 2023^[65]). 18 % des nouveaux investisseurs ont déclaré avoir investi en financement participatif.

Les nouveaux investisseurs de tous âges investissent en financement participatif. Par exemple, 19 % des 18-24 ans déclarent avoir investi en financement participatif et 22 % des 65 ans et plus. La proportion d'hommes (19 %) et de femmes (18 %) qui déclarent avoir investi en financement participatif est également la même. Les investisseurs en financement participatif sont davantage représentés parmi les catégories socioprofessionnelles supérieures, c'est-à-dire ceux percevant des salaires plus élevés (un quart de ceux dont les revenus mensuels sont supérieurs à 4 000 euros investissent en financement participatif, contre 14 % de ceux dont les revenus sont inférieurs à 1 500 euros) et disposant d'un patrimoine financier important.

Cependant, par rapport à d'autres types de produits financiers, les nouveaux investisseurs semblent avoir une vision différente du financement participatif. Le financement participatif est considéré comme plus fiable et avec un retour sur investissement plus rapide pour les projets à court/moyen terme (souvent sur 18 ou 24 mois) que les autres produits financiers. Il est perçu comme un investissement soutenant des projets liés à des valeurs ou des intérêts personnels, tels que le développement durable, l'intelligence artificielle, l'immobilier, le cinéma, le vin, etc. Les nouveaux investisseurs déclarent se sentir impliqués dans le projet et engagés vis-à-vis d'une entreprise dont le projet suscite de l'intérêt et dont l'investisseur est proche.

Sont reproduits ci-dessous des exemples de déclarations de nouveaux investisseurs sur l'investissement en financement participatif :

« *Je préfère donner mon argent à des entreprises qui ont du sens, par exemple qui sont tournées vers les choses vertes, des choses comme ça. [...] Je pense qu'on crée un lien différent. Quand on investit dans une plus petite structure on a l'impression de l'aider à se développer. Il y a une attache* ». (Femme, 52 ans)

« *Pour le crowdfunding, en surfant sur internet je suis tombée sur – on va dire – un coup de cœur. J'ai fonctionné au coup de cœur sur la structure sur laquelle j'ai arrêté mon choix donc ça a été facile. [...] J'ai fait des études d'audiovisuel, je sais un petit peu comment se passe un projet audiovisuel donc j'arrive à visualiser, je vois l'état d'esprit dans lequel ils sont au fur et à mesure que le projet avance donc je m'implique affectivement avec eux. [...] Dans le pire des cas j'aurai fait une bonne action si ça foire. J'aurais au moins participé à l'élaboration de projets* ». (Homme, 34 ans)

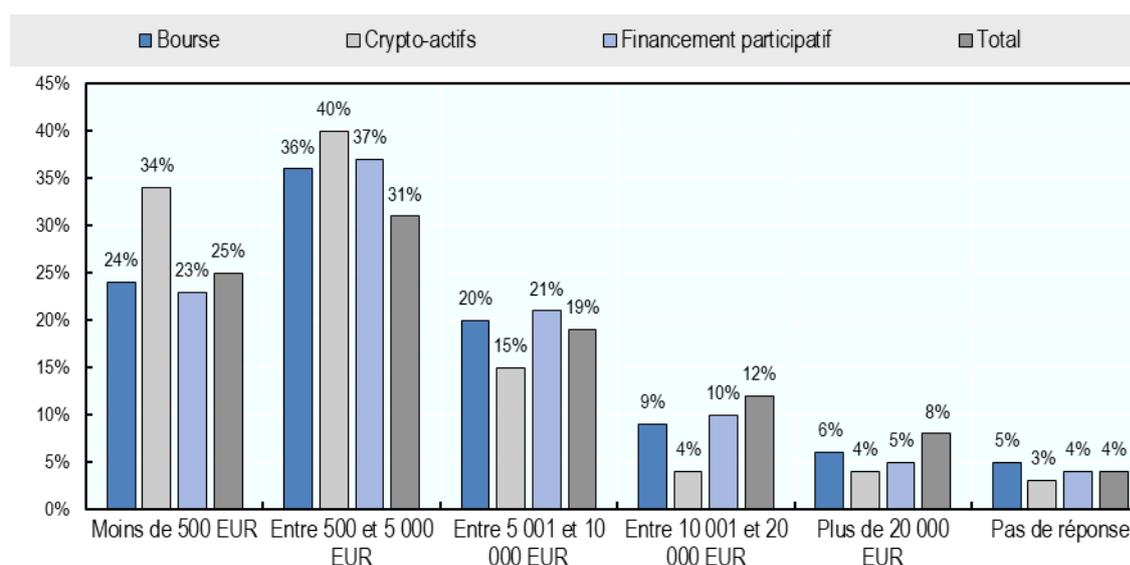
Note: Pour les besoins du présent rapport, l'investissement en *crowdfunding* couvre toutes les formes de *crowdfunding* (c'est-à-dire sous forme de don (*donation*), de don avec contrepartie (*reward*), de prise de participation (*equity*), de prêt (*debt crowdfunding*), etc.).

Source: Études quantitative et qualitative 2023.

...ils ont investi environ 6 700 euros en moyenne en crypto-actifs, en financement participatif ou en bourse depuis 2020...

Le montant total moyen (par personne) investi par les nouveaux investisseurs en crypto-actifs, en financement participatif ou en bourse depuis 2020 s'élève à 6 743 euros. En moyenne, les hommes ont investi davantage (7 189 euros) que les femmes (5 933 euros). Le Graphique 3.6 présente les montants investis pour chacune de ces catégories.

Graphique 3.6. Montants investis par les nouveaux investisseurs



Note: N = 1 056.

Question: « Depuis 2020, quel montant total avez-vous investi ? ».

Source: Étude quantitative 2023.

En ce qui concerne les crypto-actifs, depuis 2020, la majorité des nouveaux investisseurs en crypto-actifs (40 %) a investi entre 500 et 5 000 euros. Environ un tiers (34 %) a investi moins de 500 euros. Investir des montants peu élevés dans les crypto-actifs est surtout le fait des personnes sans activité professionnelle (48 %), des personnes dont les revenus se situent dans la tranche la plus basse (62 %) et de celles dont le patrimoine financier est le plus faible (74 %). Les femmes sont plus nombreuses à avoir investi de petits montants (40 % d'entre elles, contre 31 % des hommes). Près d'un quart (24 %) a investi plus de 5 000 euros. Dans l'ensemble, le montant moyen investi dans les crypto-actifs s'élève à 4 070 euros.

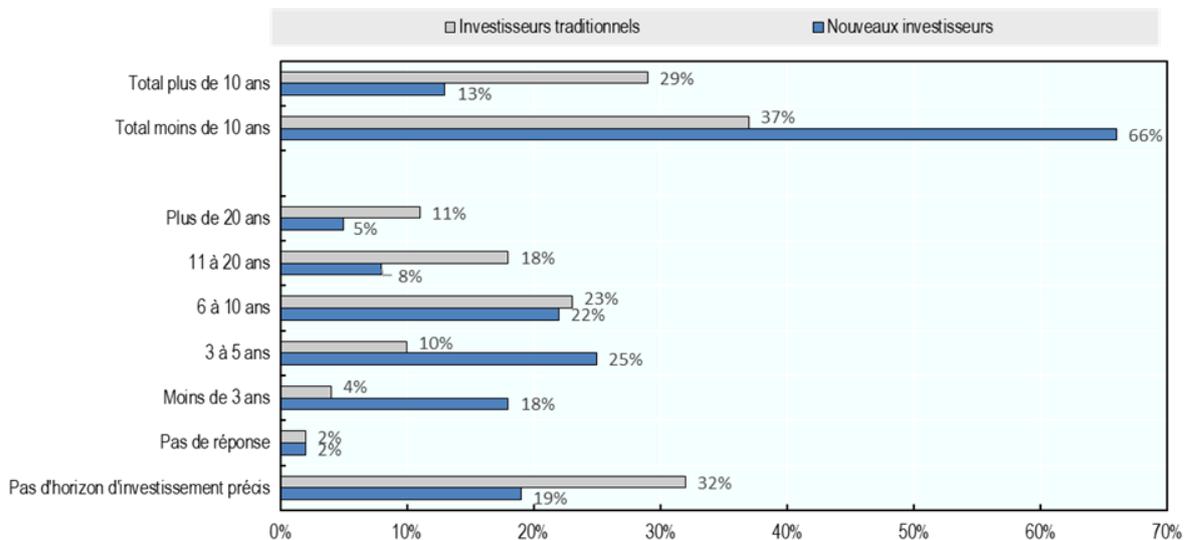
En ce qui concerne le financement participatif, bien que les nouveaux investisseurs soient moins nombreux à investir dans ce produit que dans les autres produits, les montants investis sont légèrement plus élevés. Depuis 2020, 60 % des nouveaux investisseurs qui investissent en financement participatif ont investi moins de 5 000 euros et 36 % d'entre eux ont investi plus de 5 000 euros. Le montant moyen investi s'élève à 5 575 euros.

S'agissant des placements en bourse, les montants investis sont similaires à ceux investis en financement participatif : 80 % des nouveaux investisseurs ont investi moins de 10 000 euros et le montant moyen investi s'élève à 5 743 euros.

...et ils ont un horizon de placement plus court que les investisseurs traditionnels

Comme l'illustre le Graphique 3.7, en moyenne, les nouveaux investisseurs ont un horizon de placement plus court que les investisseurs traditionnels. En effet, 18 % des nouveaux investisseurs investissent avec un horizon de moins de trois ans (contre 4 % des investisseurs traditionnels) et un quart ont un horizon de placement de trois à cinq ans (contre 10 % des investisseurs traditionnels.) Seuls 13 % des nouveaux investisseurs ont un horizon de placement de plus de dix ans (contre 29 % des investisseurs traditionnels).

Graphique 3.7. Horizon de placement des nouveaux investisseurs



Note: N = 1 056, pour les nouveaux investisseurs. N = 1 078, pour les investisseurs traditionnels.

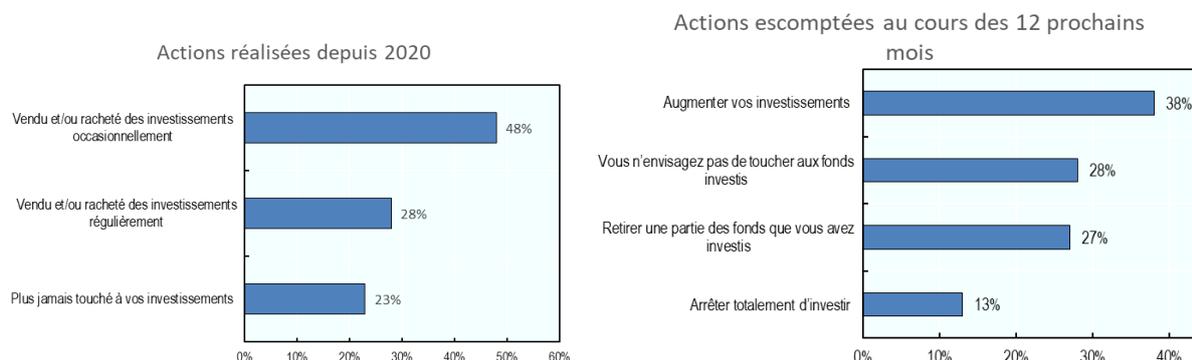
Question: « Au moment où vous avez commencé à investir dans ces placements financiers, quel était votre horizon de placement ? ».

Source: Étude quantitative 2023.

La majorité des nouveaux investisseurs sont des investisseurs relativement actifs...

Comme l'illustre le Graphique 3.8, depuis 2020, 28 % des nouveaux investisseurs ont racheté ou vendu des produits financiers régulièrement et près de la moitié d'entre eux (48 %) l'ont fait occasionnellement. Seuls 23 % des nouveaux investisseurs n'ont réalisé aucune transaction d'investissement sur les nouveaux investissements. Par conséquent, plus des trois quarts des nouveaux investisseurs peuvent être considérés comme des investisseurs actifs.

Graphique 3.8. Actions réalisées par les nouveaux investisseurs



Note: N = 1 056.

Questions: « Depuis 2020, vous avez... ? » et « Au cours des 12 prochains mois, que pensez-vous faire de vos fonds investis en bourse, via le crowdfunding ou en crypto-actifs ? ».

Source: Étude quantitative 2023.

Parmi les nouveaux investisseurs, 38 % ont l'intention, au cours des 12 prochains mois, d'augmenter le montant des fonds investis. Plus précisément, les nouveaux investisseurs en crypto-actifs, financement participatif et NFT, entre autres, sont plus nombreux à envisager d'augmenter le montant des fonds investis au cours des 12 prochains mois. Ceux qui ont investi dans des actions d'entreprises non cotées, dans des fonds de sociétés non cotées innovantes ou dans des produits boursiers spéculatifs (tels que les produits dérivés avec effet de levier ou les options) sont plus nombreux à envisager d'arrêter d'investir.

...qui ont principalement financé leurs investissements à partir de leurs revenus personnels et de leur épargne

Comme l'illustre le Graphique 3.9, lorsqu'ils sont interrogés sur l'origine des fonds investis, les nouveaux investisseurs citent le plus souvent l'épargne accumulée précédemment (38 %). Cette réponse est plus souvent donnée par ceux ayant un patrimoine financier plus important (51 %) que ceux disposant du patrimoine financier le plus faible (26 %).

La deuxième raison la plus fréquemment citée est le fait d'avoir une situation financière confortable qui leur permet d'investir (31 %). Les 55-64 ans sont moins nombreux à invoquer cette raison (22 % seulement), tandis que 34 % des 18-24 ans l'ont invoquée.

Le fait d'avoir perçu une somme d'argent exceptionnelle au niveau professionnel (par exemple, une rémunération variable) est la troisième raison principale. Elle a été mentionnée par 28 % des personnes interrogées. Un tiers des 25-34 ans a invoqué cette raison.

Graphique 3.9. Origine des fonds des nouveaux investisseurs



Note: N = 1 056. Plusieurs réponses possibles.

Question: « Quelle est l'origine des fonds que vous avez placés ? ».

Source: Étude quantitative 2023.

Ceux qui ont emprunté de l'argent pour investir (6 %) ont surtout investi en crypto-actifs (50 %) et en actions individuelles d'entreprises cotées (39 %). En outre, parmi ceux qui ont investi dans des produits spéculatifs, 10 % ont déclaré avoir emprunté de l'argent pour le faire. Près d'un tiers (29 %) de ceux qui ont emprunté de l'argent pour investir perçoivent un revenu mensuel individuel inférieur à 1 500 euros. 76 % pensent que leurs investissements étaient trop risqués et près de la moitié d'entre eux (46 %) vont retirer une partie des fonds investis au cours de l'année à venir. Néanmoins, un tiers d'entre eux se déclarent satisfaits de leurs investissements.

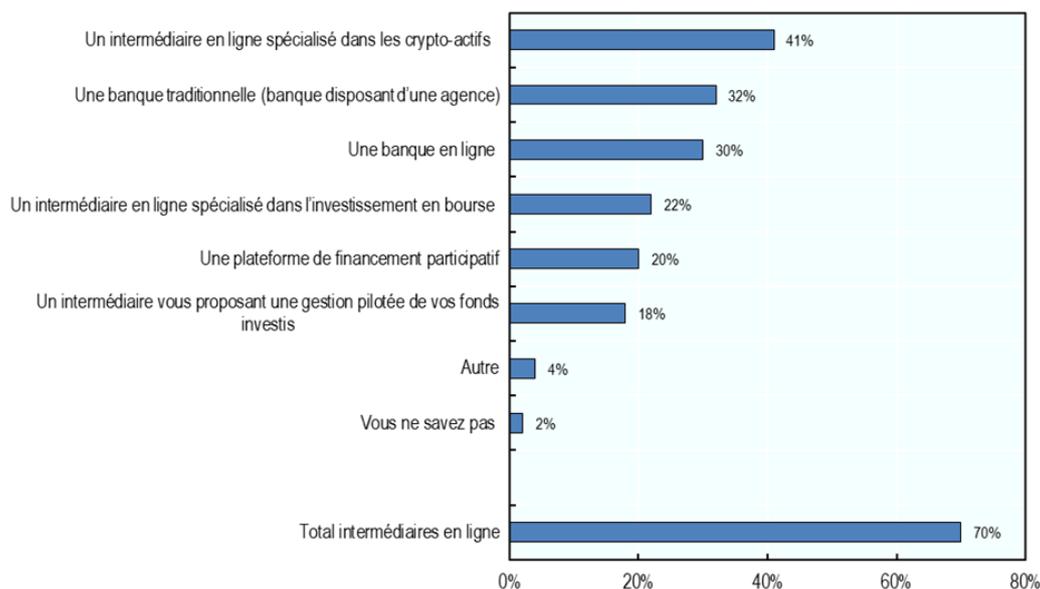
Les nouveaux investisseurs ont utilisé des intermédiaires et des canaux en ligne pour réaliser leurs transactions

Comme l'illustre le Graphique 3.10, les transactions d'investissement sont principalement réalisées via des intermédiaires en ligne, tels que les intermédiaires en ligne spécialisés dans les crypto-actifs (41 %), les banques en ligne (30 %), les intermédiaires en ligne spécialisés dans l'investissement en bourse (22 %) ou les plateformes de financement participatif (20 %). Un tiers des personnes interrogées ont déclaré réaliser des transactions via des banques traditionnelles.

L'importance des transactions d'investissement réalisées via des intermédiaires en ligne spécialisés dans l'investissement en bourse ou les crypto-actifs confirme la grande popularité des néo-courtiers auprès des nouveaux investisseurs.

Les nouveaux investisseurs âgés de moins de 35 ans sont plus nombreux à faire appel aux intermédiaires en ligne (82 %) que les personnes des autres tranches d'âge, de même que ceux qui investissent dans les NFT (87 %), les ETF (85 %) ou les crypto-actifs (80 %), par rapport à ceux qui détiennent d'autres produits financiers.

Graphique 3.10. Intermédiaires utilisés par les nouveaux investisseurs



Note: N = 1 056. Plusieurs réponses possibles.

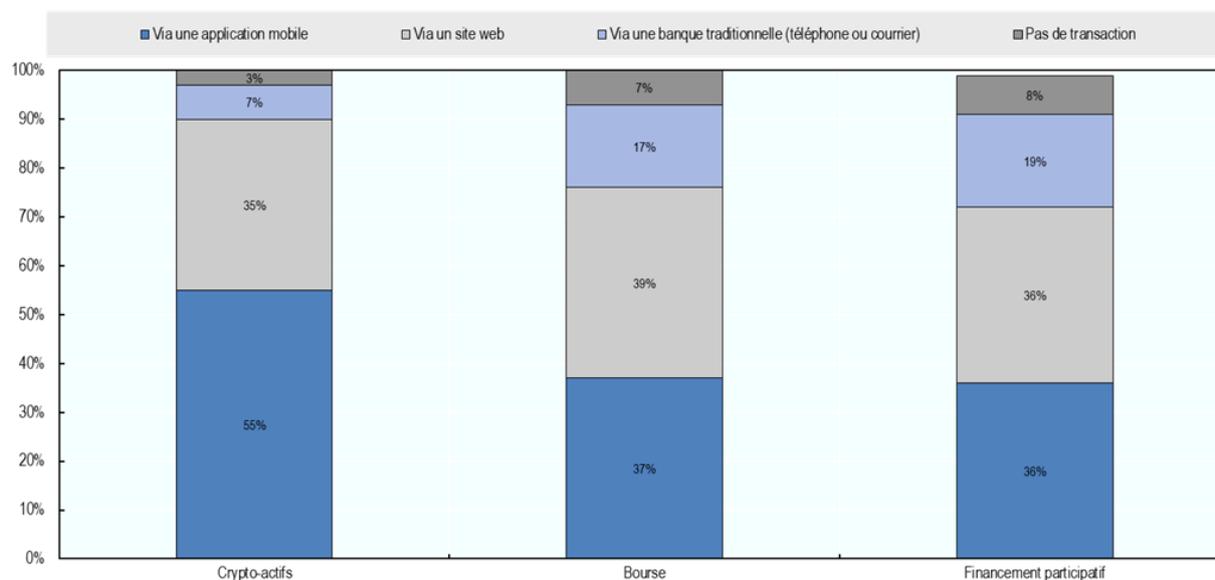
« Total des intermédiaires en ligne » comprend les « intermédiaires en ligne spécialisés dans les crypto-actifs », les « banques en ligne » et les « intermédiaires en ligne spécialisés dans l'investissement en bourse ».

Question: « *Après de quels acteurs financiers avez-vous réalisé ces investissements ?* ».

Source: Étude quantitative 2023.

Comme l'illustre le Graphique 3.11, les canaux utilisés par les nouveaux investisseurs pour réaliser des transactions d'investissement sont très majoritairement numériques pour les transactions en crypto-actifs (91 %) et – bien que dans une moindre mesure – pour les transactions en bourse (76 %) et en financement participatif (73 %).

Graphique 3.11. Canaux utilisés par les nouveaux investisseurs pour réaliser des transactions d'investissement



Note: Pour les nouveaux investisseurs en crypto-actifs, N = 574 ; pour les nouveaux investisseurs en bourse, N = 658 ; pour les nouveaux investisseurs en financement participatif, N = 201.

Question: « *Après de quels acteurs financiers avez-vous réalisé ces investissements ?* ».

Source: Étude quantitative 2023

S'agissant des transactions en crypto-actifs, les outils les plus couramment utilisés sont les applications mobiles (55 %) et les sites internet (35 %). Les personnes de toutes les tranches d'âge utilisent les applications mobiles ou les sites internet dans une proportion assez similaire.

S'agissant du financement participatif, les outils les plus couramment utilisés par les nouveaux investisseurs sont les applications mobiles (36 %) et les sites internet (36 %). Le téléphone, le mail ou le contact d'une personne en agence sont cités par 19 % des personnes interrogées pour ce type de produits. Les outils numériques sont privilégiés par les 25-34 ans (85 %). Près d'un quart des nouveaux investisseurs des autres tranches d'âge (y compris, de manière surprenante, les 18-24 ans) utilisent le téléphone ou le mail pour réaliser des transactions en financement participatif.

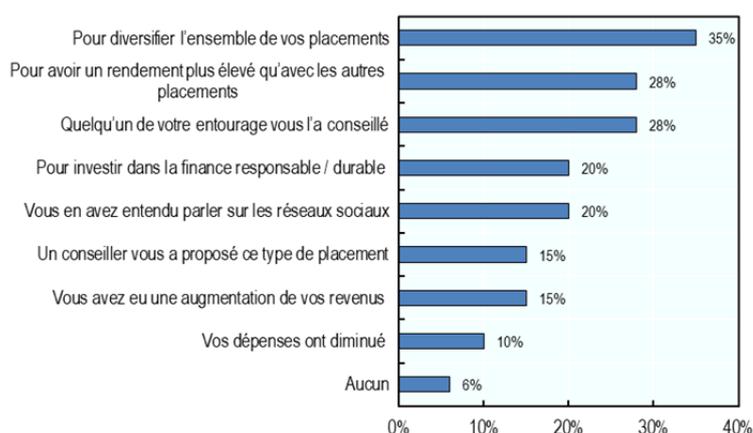
En ce qui concerne les transactions en bourse, bien que l'utilisation des outils numériques pour réaliser des transactions soit similaire à celle du financement participatif (76 % contre 73 %), l'utilisation par tranches d'âge est quelque peu différente de celle des transactions en crypto-actifs et en financement participatif. En effet, l'utilisation d'outils numériques (applications mobiles ou sites internet) est très répandue dans la tranche d'âge la plus jeune (83 % des 18-24 ans) puis diminue à 61 % chez les 50-64 ans. Plus particulièrement, seuls 17 % des personnes appartenant à cette tranche d'âge utilisent une application mobile pour réaliser des transactions en bourse (près de la moitié des 18-24 ans les utilise).

Les nouveaux investisseurs ont déclaré avoir commencé à investir pour des raisons diverses...

Les nouveaux investisseurs ont également été interrogés sur les principales raisons les ayant poussés à investir dans des produits financiers spécifiques, tels que les actions, le financement participatif ou les crypto-actifs. Comme l'illustre le Graphique 3.12, en moyenne, tandis que les deux raisons principales citées pour investir correspondent aux motivations figurant dans le Graphique 3.14 – c'est-à-dire pour

diversifier les placements (35 %) ou pour obtenir un rendement plus élevé qu'avec les autres placements (28 %) – les autres raisons citées sont : le fait d'avoir été conseillé par quelqu'un de leur entourage (28 %), le souhait d'investir dans la finance durable (20 %) ou le fait d'en avoir entendu parler sur les réseaux sociaux. Les nouveaux investisseurs investissent davantage sur la base des conseils de quelqu'un de leur entourage ou diffusés sur les réseaux sociaux plutôt que sur la base des conseils d'un conseiller financier.

Graphique 3.12. Raisons d'investir parmi les nouveaux investisseurs



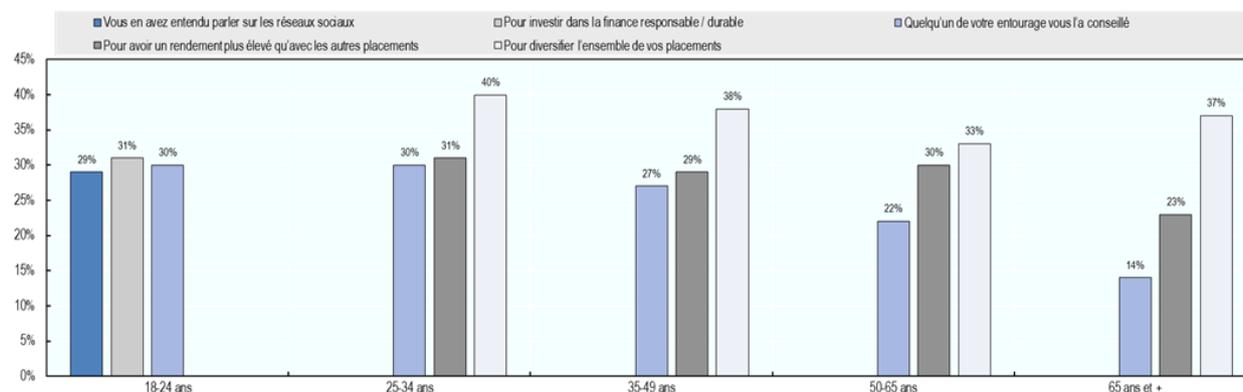
Note: N = 1 056. Plusieurs réponses possibles.

Question: « Quelles sont les raisons qui vous ont poussé(e) à investir en bourse, via le crowdfunding ou en crypto-actifs depuis 2020 ? ».

Source: Étude quantitative 2023.

Lorsque l'on examine les principales raisons d'investir en fonction de l'âge, le Graphique 3.13 montre que chez les 18-24 ans, les trois raisons principales les ayant poussés à investir sont différentes de celles des autres tranches d'âge: un peu moins d'un tiers (29 %) ont déclaré avoir investi parce qu'ils en avaient entendu parler sur les réseaux sociaux ou parce que quelqu'un de leur entourage leur avait conseillé de le faire (30 %). Ils sont également plus nombreux que les autres nouveaux investisseurs à investir en raison de leur intérêt pour les produits durables (31 % contre 20 % de l'ensemble des nouveaux investisseurs).

Graphique 3.13. Trois raisons principales d'investir parmi les nouveaux investisseurs, par âge



Note: N = 1 056.

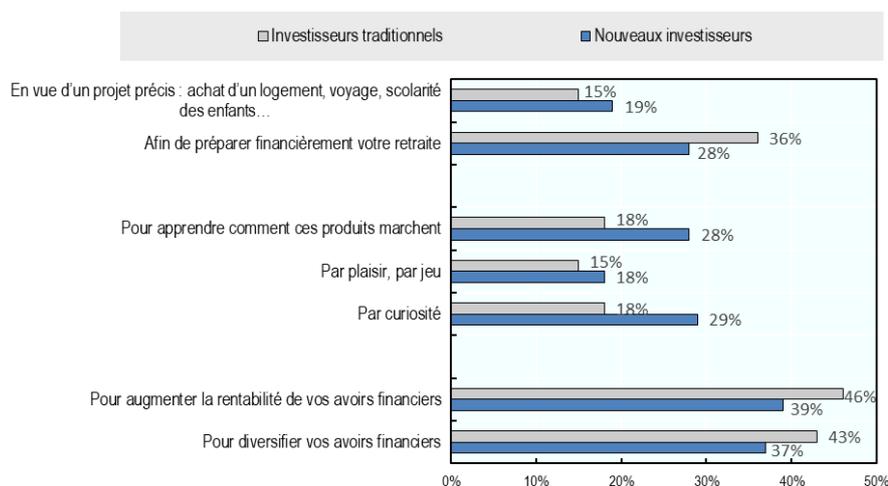
Question: « Quelles sont les raisons qui vous ont poussé(e) à investir en bourse, via le crowdfunding ou en crypto-actifs depuis 2020 ? ».

Source: Étude quantitative 2023.

...mais ils sont plus nombreux à investir par curiosité ou par plaisir que les investisseurs traditionnels...

Il a été demandé aux nouveaux investisseurs et aux investisseurs traditionnels d'identifier les principales motivations les ayant incités à investir. Comme le montre le Graphique 3.14, les motivations invoquées par les personnes interrogées pour commencer à investir sont relativement variées.

Graphique 3.14. Différences entre les motivations des nouveaux investisseurs et celles des investisseurs traditionnels pour commencer à investir



Note: N = 1 056 pour les nouveaux investisseurs. N = 1 078 pour les investisseurs traditionnels. Plusieurs réponses possibles.
Question: « Quelles étaient vos motivations quand vous avez commencé à investir dans ces placements financiers ? ».
Source: Étude quantitative 2023.

Le souhait d'augmenter la rentabilité de leurs avoirs financiers a été cité comme motivation principale par 39 % des nouveaux investisseurs, ce qui est moins fréquent que pour les investisseurs traditionnels (46 %). La diversification des placements est moins importante pour les nouveaux investisseurs (37 %) que pour les investisseurs traditionnels (43 %).

En revanche, les nouveaux investisseurs ont été plus nombreux que les investisseurs traditionnels à citer la curiosité comme motivation (29 % contre 18 %). De même, ils ont été plus nombreux à indiquer souhaiter apprendre comment les investissements financiers fonctionnaient (28 % des nouveaux investisseurs contre 18 % des investisseurs traditionnels) et à citer le plaisir ou le jeu parmi leurs motivations (18 % des nouveaux investisseurs contre 15 % des investisseurs traditionnels). Les personnes ayant les revenus mensuels les plus bas et le patrimoine financier le plus faible étaient plus représentées que celles ayant des revenus et un patrimoine financier élevés parmi les nouveaux investisseurs qui ont indiqué investir par curiosité, par plaisir et/ou par jeu.

Les résultats de l'étude qualitative montrent également que les facteurs contextuels et psychologiques ont joué un rôle clé pour déclencher l'investissement (voir Encadré 3.3).

Encadré 3.3. Résultats de l'étude qualitative concernant les facteurs ayant déclenché l'investissement

Les motivations d'investissement ont été examinées de manière plus approfondie au cours de la phase qualitative. Elles comprennent des facteurs conjoncturels et des facteurs psychologiques.

Facteurs conjoncturels

Lorsqu'on leur a demandé quels étaient le ou les principaux facteurs qui les avaient poussées à commencer à investir, les personnes interrogées ont, lors des entretiens qualitatifs, cité les trois principaux facteurs conjoncturels suivants :

- La pandémie de COVID-19: l'alternance de confinements et de couvre-feux a conduit à ce que les particuliers aient plus de temps libre « forcé » et/ou « moins de dépenses » en 2020 et 2021;
- L'environnement de taux d'intérêt bas et le faible niveau des taux de rémunération de l'épargne traditionnelle; et
- La conjoncture économique, sociale et internationale: la combinaison de l'inflation et de la conjoncture socio-économique et politique en France (y compris, notamment, la réforme des retraites, la crise énergétique et la guerre en Ukraine) a suscité des inquiétudes quant à l'avenir et incité les personnes interrogées à rechercher de nouvelles opportunités financières pour s'assurer des rendements et des revenus supplémentaires.

Facteurs psychologiques

D'une manière générale, les facteurs psychologiques derrière un investissement peuvent être divisés en deux grandes catégories : certains investisseurs investissent pour une raison rationnelle d'un point de vue économique (par exemple, pour diversifier leurs placements, pour augmenter leur rentabilité ou en vue de financer des objectifs/projets précis), tandis que d'autres investissent en suivant une impulsion plus personnelle (par exemple, par plaisir, par curiosité ou pour voir comment ces types d'investissement fonctionnent).

Les nouveaux investisseurs peuvent être regroupés en fonction de leur état d'esprit comme suit :

Ceux qui adoptent une approche rationnelle : le choix de réaliser de nouveaux investissements s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de diversification, via des placements variés et une réflexion progressive ; avec la recherche constante de nouvelles opportunités et la volonté de sécuriser au maximum ces investissements à moyen et long terme ; et

Ceux qui adoptent une approche impulsive : le choix de réaliser de nouveaux investissements se fait de manière impulsive, motivé principalement par la performance et le souhait de gagner de l'argent rapidement et facilement, sans nécessairement avoir un projet précis. Il répond aussi à un désir d'essayer, de « tenter sa chance », dans l'espoir de gagner « intelligemment », de faire de « jolis coups » en misant peu, mais en étant là au bon moment sur les bons placements.

Source: Étude qualitative 2023.

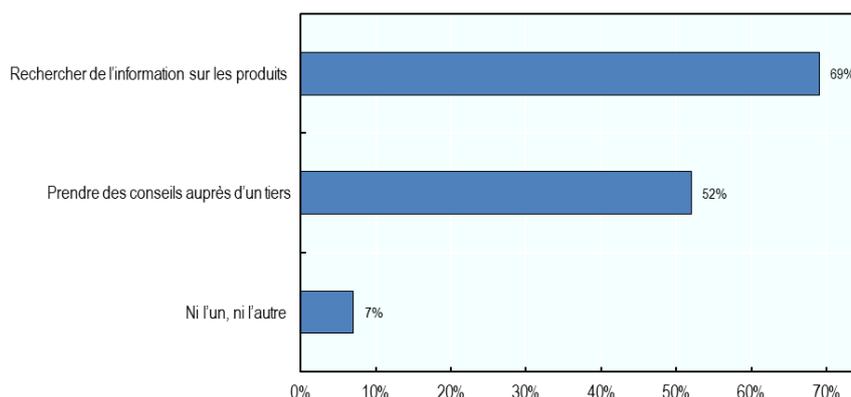
Sources d'information et de conseils

Les nouveaux investisseurs sont autonomes et recherchent le plus souvent des informations et des conseils avant d'investir...

Comme l'illustre le Graphique 3.15, la majorité des nouveaux investisseurs, toutes tranches d'âge confondues, ont recherché dans la même mesure des informations (69 %) ou pris conseil auprès de sources officielles et non officielles (52 %) avant d'effectuer un placement.¹³ Aucune différence entre les sexes n'a été observée à cet égard. Seuls 7 % des nouveaux investisseurs ont déclaré ne pas avoir recherché d'informations, ni pris conseil. Ceux qui n'ont ni recherché d'informations ni pris conseil étaient davantage représentés parmi les ouvriers (13 %), les personnes ayant un faible niveau d'éducation (13 % de celles ayant un niveau d'éducation secondaire) ou les personnes dont le foyer dispose d'un revenu mensuel modeste (16 % des personnes dont le revenu du foyer est inférieur à 1 500 euros).

Plus précisément, les nouveaux investisseurs en crypto-actifs, en actions individuelles d'entreprises cotées, en NFT et en ETF sont davantage susceptibles que les nouveaux investisseurs en autres produits de rechercher des informations et/ou prendre conseil sur les produits avant de réaliser un placement.

Graphique 3.15. Nouveaux investisseurs recherchant des informations ou prenant conseil avant d'investir



Note: N = 1 056.

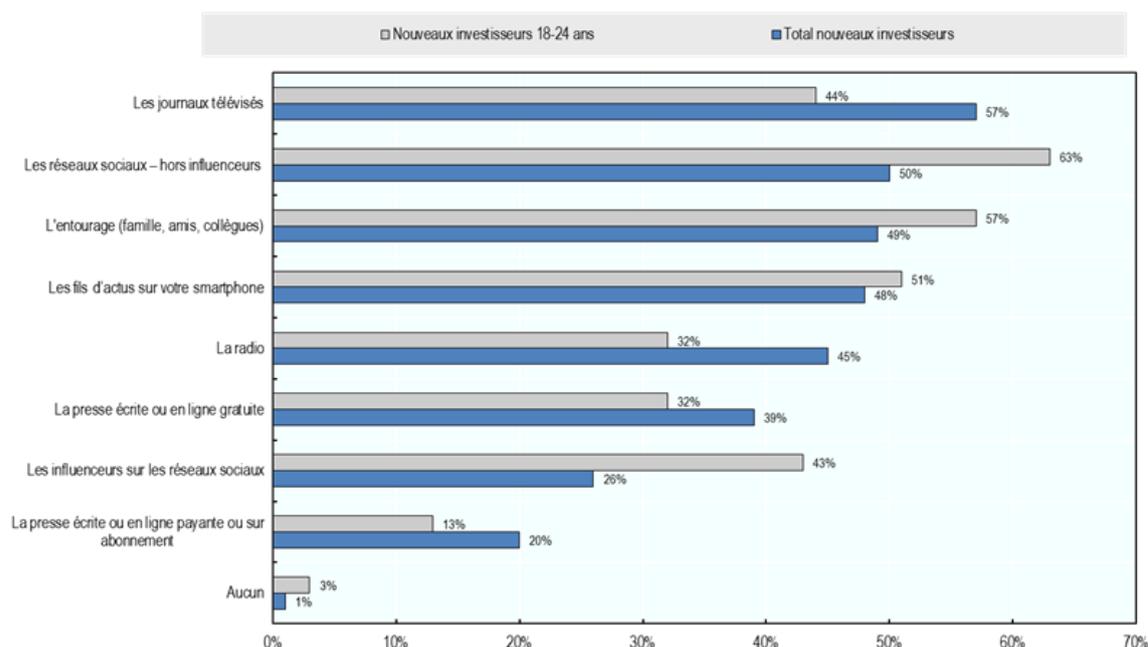
Question: « Avant d'effectuer un placement en bourse ou en crypto-actifs, prenez-vous le temps de... ».

Source: Étude quantitative 2023.

...auprès de diverses sources officielles et non officielles...

La plupart des nouveaux investisseurs utilisent plus d'une source d'information (86 %) pour s'informer sur les sujets d'actualité générale, c'est-à-dire l'actualité qui n'est pas nécessairement liée à un contexte financier ou d'investissement. Comme l'illustre le Graphique 3.16, les sources d'information les plus citées sont, en moyenne, les journaux télévisés (57 % en moyenne), suivis des réseaux sociaux (50 % en moyenne), de l'entourage (49 % en moyenne), des fils d'actualité sur les smartphones (48 % en moyenne) et de la radio (45 % en moyenne). La presse traditionnelle, qu'elle soit écrite ou en ligne, est beaucoup moins utilisée, en particulier lorsqu'un abonnement est nécessaire. Si l'on examine les sources privilégiées en fonction de l'âge, les nouveaux investisseurs âgés de 18 à 24 ans préfèrent les réseaux sociaux (63 %), l'entourage (57 %) ainsi que les influenceurs (43 %), tandis que les 35-49 ans préfèrent la radio (56%) et les 50-64 ans les journaux télévisés (71 %).

Graphique 3.16. Sources d'information sur l'actualité générale parmi les nouveaux investisseurs



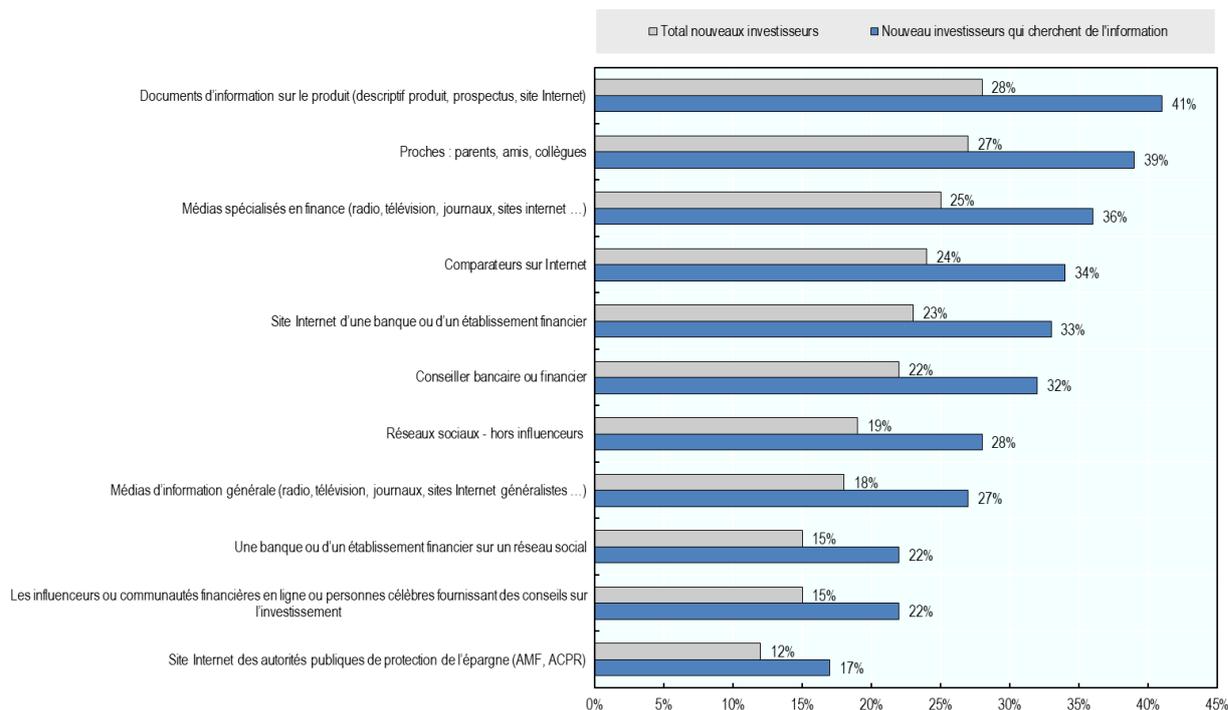
Note: N = 1 056, pour l'ensemble des nouveaux investisseurs. N = 228, pour les nouveaux investisseurs âgés de 18 à 24 ans. Plusieurs réponses possibles.

Question: « Au quotidien, quelles sont vos sources d'information sur les sujets d'actualité ? ».

Source: Étude quantitative 2023.

Pour les 69 % de nouveaux investisseurs qui ont recherché des informations sur les produits avant d'investir, les sources utilisées pour la recherche d'informations sont très diverses, comme l'illustre le Graphique 3.17.

Graphique 3.17. Sources d'information sur les produits financiers parmi les nouveaux investisseurs



Note: N = 1056, pour l'ensemble des nouveaux investisseurs. N = 742, pour ceux recherchant des informations. Plusieurs réponses possibles. Question: « Quelles sont vos sources d'information avant d'effectuer un placement ? ». Source: Étude quantitative 2023.

En ce qui concerne les nouveaux investisseurs qui ont recherché des informations avant d'investir, les quatre sources d'information les plus citées sont les suivantes: les documents d'information sur le produit, tels que le document d'information clé ou le prospectus (41 %), les proches (39 %), les médias spécialisés en finance (36 %) et les comparateurs en ligne (34 %).

Les réseaux sociaux sont la source d'information la plus fréquemment citée par les 18-24 ans (41 %), ainsi que les influenceurs sur les réseaux sociaux (29 %). En revanche, les investisseurs des tranches plus âgées, tels que les 50-64 ans, sont plus nombreux que les investisseurs plus jeunes à consulter les documents d'information sur le produit (41 % contre 33 %), ils sont moins nombreux à rechercher des informations sur les réseaux sociaux (8 % contre 41 % des 18-24 ans), mais ils sont aussi moins nombreux à interroger leurs proches (30 % contre 45 % des 25-34 ans). Toutes tranches d'âge confondues, la source d'information la moins citée est le site internet des autorités publiques de protection de l'épargne (AMF et ACPR). Toutefois, il convient de noter que ces deux sites internet ne fournissent pas d'informations sur des produits financiers spécifiques, mais plutôt sur des catégories d'actifs en général.

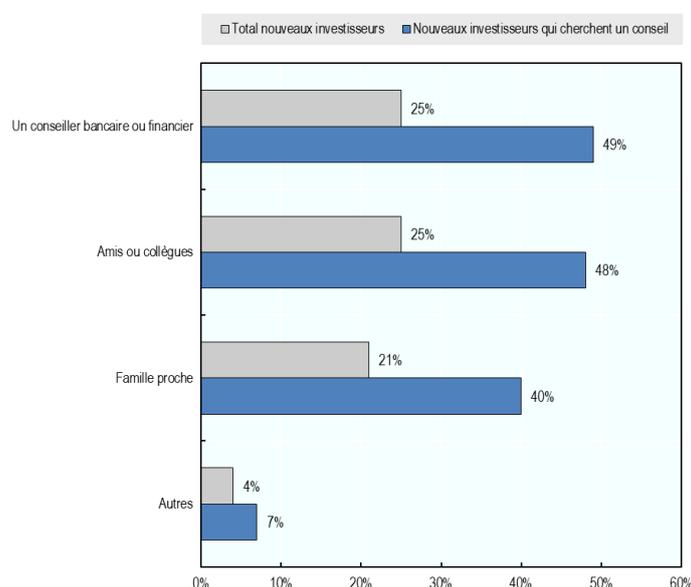
Les sources d'information utilisées semblent être corrélées aux connaissances financières des nouveaux investisseurs (voir la section suivante pour un panorama des niveaux de connaissances financières parmi les nouveaux investisseurs). Lorsque l'on examine le taux moyen de bonnes réponses au quiz de questions de connaissances financières, le meilleur pourcentage de bonnes réponses a été obtenu par ceux utilisant la documentation officielle sur les produits comme source d'information principale (3,44 bonnes réponses sur 6 en moyenne), les médias spécialisés en finance (3,37 bonnes réponses en moyenne) et les sites internet officiels des autorités de surveillance (3,26 bonnes réponses en moyenne). À l'inverse, le score le plus faible de bonnes réponses au quiz de questions de connaissances financières a été obtenu par ceux qui ont recherché des informations sur les réseaux sociaux des banques/institutions financières (2,48 bonnes réponses en moyenne), par ceux qui ne recherchent tout simplement pas

d'informations (2,75 bonnes réponses en moyenne) ou par ceux qui ont obtenu leurs informations auprès d'influenceurs (2,8 bonnes réponses en moyenne).

...y compris auprès de leur entourage

Pour les 52 % de nouveaux investisseurs qui ont pris conseil avant d'investir, les sources sont très diverses, comme l'illustre le Graphique 3.18. Les nouveaux investisseurs prennent principalement conseil auprès d'un conseiller bancaire ou financier professionnel (49 %) ou auprès de leurs amis ou collègues (48 %). Parmi ceux qui prennent conseil auprès de leurs amis ou collègues, les 18-24 ans (57 %), ceux qui investissent en crypto-actifs (54 %) et ceux dont le patrimoine financier est le plus faible (69 %) sont les plus représentés. Il est intéressant de noter que la majorité (62 %) de ceux qui considèrent que leurs investissements sont « perdants » ont pris conseil auprès d'amis et de collègues.

Graphique 3.18. Sources de conseils parmi les nouveaux investisseurs



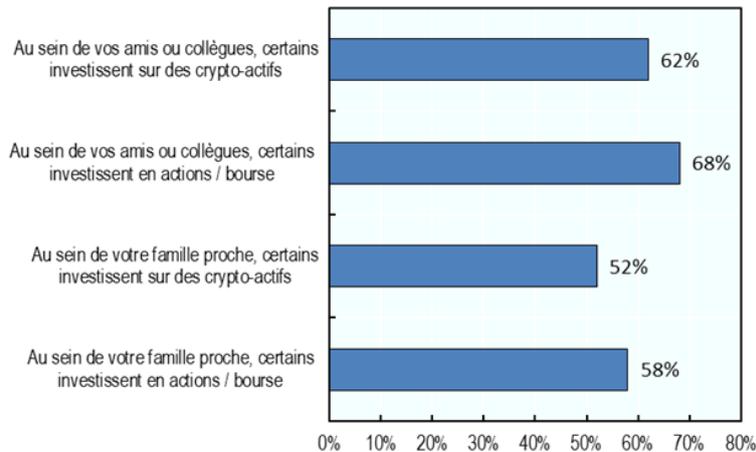
Note: N = 1056, pour l'ensemble des nouveaux investisseurs. N = 546, pour ceux prenant conseil. Plusieurs réponses possibles.

Question: « *Auprès de qui prenez-vous conseil avant d'effectuer un placement ?* ».

Source: Étude quantitative 2023.

Comme l'illustre le Graphique 3.19, la majorité des nouveaux investisseurs ont des personnes dans leur entourage qui investissent également en bourse ou sur des crypto-actifs. Ce constat vaut pour toutes les tranches d'âge (à l'exception des 50 ans et plus) et pour toutes les catégories socioprofessionnelles.

Graphique 3.19. Expérience de l'entourage en matière de placements



Note: N = 1056.

Question: « Quelle relation entretient votre entourage avec les placements financiers ? ».

Source: Étude quantitative 2023.

Culture financière et numérique des nouveaux investisseurs

La recommandation de l'OCDE sur la culture financière définit la culture financière comme la « combinaison des connaissances, des savoirs, des compétences, des attitudes et des comportements dans le domaine financier indispensables pour prendre des décisions financières en toute connaissance de cause et, en fin de compte, parvenir au bien-être financier » (OCDE, 2020^[14])

La culture financière numérique peut être définie comme la « combinaison des connaissances, compétences, attitudes et comportements dont les individus doivent disposer pour connaître et savoir utiliser en toute sécurité les services financiers numériques et les technologies numériques afin de contribuer à leur bien-être financier » (OCDE, 2022^[66]).

La culture financière et la culture financière numérique contribuent toutes les deux à améliorer la résilience financière et le bien-être financier des individus (OCDE, 2021^[67]).

Les nouveaux investisseurs ont confiance en leurs propres connaissances financières...

Selon les résultats de l'étude quantitative, deux tiers des nouveaux investisseurs (67 %) estiment avoir une connaissance élevée des produits financiers (14 % considèrent « très bien » s'y connaître et 53 % considèrent s'y connaître « assez bien »). Un tiers des nouveaux investisseurs considèrent connaître « assez mal » ou « très mal » les questions liées aux placements.

Ceux qui considèrent s'y connaître très bien/assez bien sont principalement les 18-24 ans (73 % considèrent s'y connaître très bien/assez bien), les 25-34 ans (75 %) et ceux qui investissent en actions d'entreprises non cotées (87 %), en produits boursiers spéculatifs tels que les produits dérivés avec effet de levier ou les options (84 %), ou dans des fonds immobiliers (83 %). À l'inverse, les investisseurs qui considèrent assez mal/très mal s'y connaître sont principalement ceux âgés de 50 ans et plus (43 % des 50-64 ans et 58 % des 65 et plus considèrent s'y connaître assez mal/très mal), ainsi que les retraités (56 %). Enfin, une différence entre les sexes peut être observée dans l'auto-évaluation du niveau de connaissances financières: 70 % des hommes considèrent très bien s'y connaître, contre 62% des

femmes. Cette différence entre les sexes confirme les constats provenant de la littérature existante (Aristei and Gallo, 2022^[68]; AMF, 2023^[69]).

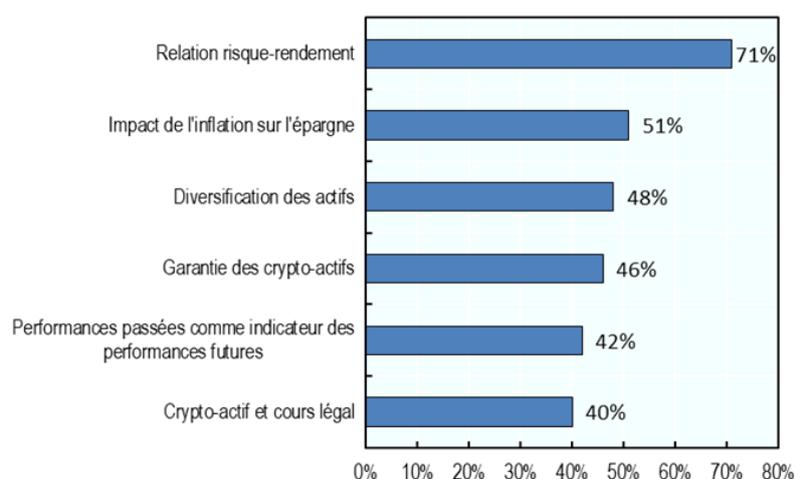
...malgré des niveaux de connaissances avérés limités dans ce domaine

Les nouveaux investisseurs ont été invités à répondre à un quiz de questions de connaissances financières afin d'évaluer leur compréhension des concepts économiques et financiers élémentaires. Les questions suivantes ont été posées :

- Une question sur la compréhension de l'inflation et du pouvoir d'achat : « Supposez que le taux de rémunération de votre épargne soit de 5 % par an garanti et que l'inflation soit de 6 % par an. Au bout d'un an, avec cette épargne, d'après vous, serez-vous capable d'acheter ... plus qu'aujourd'hui/exactement comme aujourd'hui/moins qu'aujourd'hui » ;
- Une question sur la diversification des avoirs : « En général, quand un investisseur répartit son capital sur différents placements financiers, le risque de perdre l'argent ... augmente/diminue/ne change pas » ;
- Une question à choix vrai/faux sur la relation risque/rendement : « Quand des placements offrent des taux de rendement plus élevés, ils sont probablement plus risqués que des placements offrant des taux de rendement plus faibles » ;
- Une question à choix vrai/faux sur le rendement passé comme indicateur du rendement futur : « Le rendement passé des actions d'une entreprise est une bonne indication de leur rendement futur » ;
- Une question à choix vrai/faux sur le cours légal des crypto-actifs : « Les crypto-actifs tels que le bitcoin ont cours légal comme les pièces et les billets de banque » ; et
- Une question à choix vrai/faux sur les risques liés aux crypto-actifs : « La valeur des crypto-actifs tels que le bitcoin peut fluctuer considérablement, mais il est toujours possible de récupérer le montant initial investi ».

Graphique 3.20 montre le pourcentage de bonnes réponses pour chacune des six questions.

Graphique 3.20. Connaissances financières des nouveaux investisseurs



Note: N = 1 056.

Source: Étude quantitative 2023.

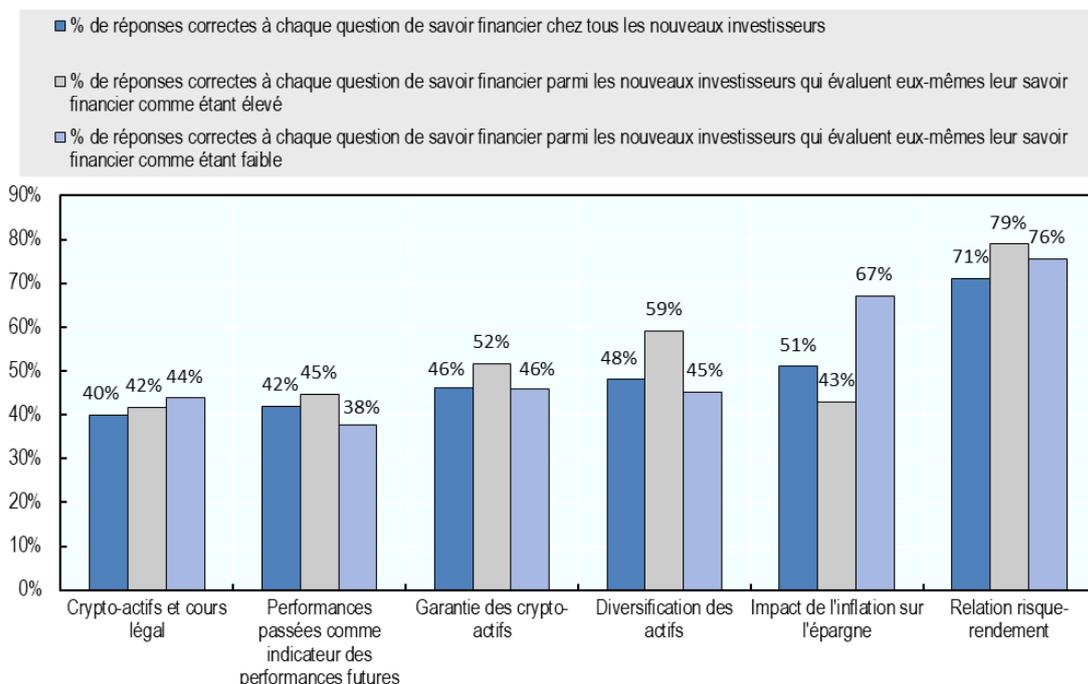
En moyenne, sur les six questions de connaissances financières, environ trois bonnes réponses ont été données (soit 50 %). 38 % des personnes interrogées ont répondu correctement à au moins quatre questions. Parmi les groupes ayant le niveau de connaissances financières le plus faible, figurent :

- Les 18-24 ans (56 % d'entre eux n'ont pas répondu correctement à plus de 2 questions) ;
- Les personnes interrogées provenant de catégories socioprofessionnelles inférieures (49 % d'entre elles n'ont pas répondu correctement à plus de 2 questions) ;
- Les personnes interrogées qui estiment avoir un niveau de connaissances très élevé (60 % d'entre elles n'ont pas répondu correctement à plus de 2 questions) ;
- Les personnes interrogées qui ont investi dans des actions non cotées et des produits spéculatifs (respectivement 58 % et 53 % d'entre elles n'ont pas répondu correctement à plus de 2 questions).

La corrélation entre le niveau de rendement et le risque est le concept le mieux compris par les nouveaux investisseurs (71 % de bonnes réponses). À l'inverse, les résultats ont révélé un véritable manque de connaissances sur les crypto-actifs et les questions connexes, en particulier le fait que ces actifs n'ont pas de cours légal (60 % des nouveaux investisseurs ont donné une mauvaise réponse).

Le Graphique 3.21 établit une comparaison entre le pourcentage de bonnes réponses données aux six questions de connaissances financières entre, d'une part, ceux qui considèrent très bien/assez bien s'y connaître dans le domaine financier et, d'autre part, ceux qui considèrent avoir un faible niveau de connaissances.

Graphique 3.21. Connaissances financières autoévaluées par rapport aux connaissances financières avérées



Note: Total des nouveaux investisseurs: N = 1056. Total des nouveaux investisseurs qui estiment très bien/assez bien s'y connaître : N = 707. Total des nouveaux investisseurs qui estiment assez mal/très mal s'y connaître : N = 348.

Question: « Avez-vous le sentiment de vous y connaître très bien, assez bien, assez mal ou très mal dans le domaine des placements financiers ? ».

Source: Étude quantitative 2023.

Parmi ceux qui estiment avoir un niveau de connaissances très élevé, plus d'un tiers (34 %) n'ont répondu correctement qu'à une seule question sur six. Par exemple, pour les questions relatives aux crypto-actifs, ceux qui considèrent avoir un faible niveau de connaissances dans le domaine financier étaient plus nombreux à répondre correctement (53 % ont donné des bonnes réponses) que ceux qui considèrent avoir une connaissance financière très élevée (34 % ont donné des bonnes réponses).

Lorsque l'on examine chaque question de manière plus spécifique :

- À la question « *La valeur des crypto-actifs tels que le bitcoin peut fluctuer considérablement, mais il est toujours possible de récupérer le montant initial investi* », seule la moitié des nouveaux investisseurs en crypto-actifs a donné une bonne réponse. Environ 50 % des nouveaux investisseurs en crypto-actifs considèrent donc qu'il est toujours possible de récupérer le montant initial investi. En outre, ceux qui considèrent assez mal/très mal s'y connaître dans le domaine financier étaient plus nombreux à donner une bonne réponse (53 %) que ceux qui estiment assez bien/très bien connaître les questions liées aux placements (43 %) ;
- À la question « *Les crypto-actifs tels que le bitcoin ont cours légal comme les pièces et les billets de banque* », seuls 36 % de ceux qui investissent dans les NFT, 42 % de ceux qui investissent dans les crypto-actifs et 40 % de ceux qui estiment avoir un niveau de connaissances très élevé des questions liées aux placements ont été en mesure de répondre correctement ;
- À la question sur la compréhension de l'inflation et du pouvoir d'achat, 60 % des 18-24 ans et 75 % de ceux qui ont emprunté de l'argent pour investir ont donné une mauvaise réponse ; et
- 58 % des 18-24 ans, deux tiers de ceux qui ont investi dans des produits spéculatifs et 55 % de ceux qui estiment bien/très bien s'y connaître en matière de placements pensent que la diversification des placements augmentera le risque. À l'inverse, la majorité de ceux qui estiment mal/très mal s'y connaître ont répondu correctement (57 % ont répondu correctement à cette question).

Dans l'ensemble, ceux qui considèrent avoir de bonnes connaissances financières étaient plus nombreux à donner des mauvaises réponses. En effet, le score moyen de bonnes réponses parmi ceux qui considèrent très bien/assez bien s'y connaître est de 2,80 bonnes réponses (sur 6 questions) et il passe à 3,34 bonnes réponses (sur 6 questions) parmi ceux qui estiment mal/très mal s'y connaître dans le domaine financier. En outre, la majorité de ceux qui investissent dans des produits très risqués, tels que les produits spéculatifs ou les crypto-actifs, n'ont pas été en mesure de répondre correctement aux questions relatives à l'utilisation de ces produits.

La plupart des nouveaux investisseurs ont déclaré appliquer des pratiques de cybersécurité élémentaires, au moins occasionnellement

Des pratiques de cybersécurité élémentaires sont nécessaires pour utiliser en toute sécurité les technologies numériques et les services financiers numériques. Par exemple, l'Agence nationale française de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) fournit des informations complètes, telles que des guides et des bonnes pratiques, sur la manière de réaliser des transactions en ligne en toute sécurité (ANSSI, 2023^[70]).

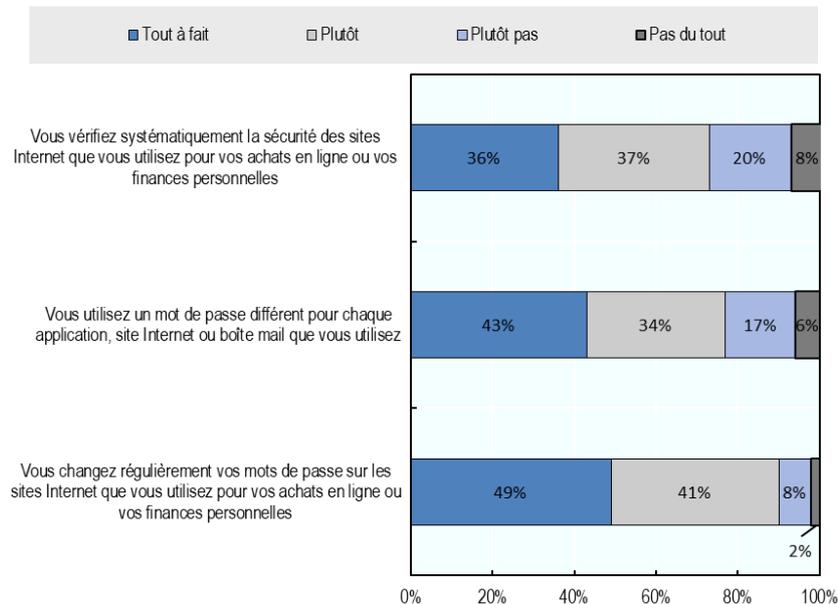
Les nouveaux investisseurs ont été invités à répondre à un ensemble de questions visant à évaluer certains aspects de leur culture financière numérique, notamment le fait de savoir s'ils appliquaient les pratiques de cybersécurité élémentaires suivantes :

- Vérifier systématiquement la sécurité des sites internet utilisés pour les achats en ligne ou les finances personnelles ;
- Utiliser un mot de passe différent pour chaque application, site internet ou boîte mail utilisé ;

- Changer régulièrement les mots de passe sur les sites internet utilisés pour les achats en ligne ou les finances personnelles.

Les résultats sont synthétisés dans le Graphique 3.22.

Graphique 3.22. Application des pratiques de cybersécurité par les nouveaux investisseurs



Note: N = 1 056.

Question: « Quelques questions sur vos pratiques en ligne. Vous... ? ».

Source: Étude quantitative 2023.

Dans l'ensemble, la grande majorité des nouveaux investisseurs a déclaré vérifier la sécurité des sites internet (en moyenne, 73 % d'entre eux le font). Les retraités ont déclaré le faire moins souvent que la moyenne (78 % d'entre eux le font).

Dans l'ensemble, les nouveaux investisseurs ont en majorité répondu qu'ils veillaient à utiliser un mot de passe différent pour chaque application, site internet ou boîte mail (en moyenne, 77 % d'entre eux le font). Les personnes sans activité professionnelle sont celles qui le font le moins (68 % d'entre elles le font).

Dans l'ensemble, les nouveaux investisseurs ont également en majorité répondu qu'ils modifiaient régulièrement leurs mots de passe (en moyenne, 90 % d'entre eux le font). Les personnes sans activité professionnelle et les retraités sont ceux qui le font le moins (63 % et 51 %).

Lorsque l'on examine l'application de pratiques de cybersécurité et les outils numériques utilisés pour réaliser différentes opérations financières sur les crypto-actifs, en financement participatif ou en bourse, il apparaît que certaines pratiques ne sont pas toujours correctement suivies par les nouveaux investisseurs. Par exemple, 25 % de ceux qui utilisent un outil numérique (site internet ou application mobile) pour réaliser des opérations en bourse ont déclaré ne pas changer régulièrement leur mot de passe et 9 % ont déclaré ne pas vérifier la sécurité du site internet et/ou de l'application mobile qu'ils utilisent. Un résultat similaire a été observé en ce qui concerne l'utilisation des canaux numériques pour effectuer des transactions sur les crypto-actifs (8 % de ceux qui investissent dans les crypto-actifs ont déclaré ne pas vérifier la sécurité du site internet et/ou de l'application mobile qu'ils utilisent et 25 % ont déclaré ne pas changer régulièrement leur mot de passe).

Attitudes des nouveaux investisseurs

La plupart d'entre eux se sentent « investisseurs ».

Dans l'ensemble, près de deux tiers des personnes interrogées se considèrent comme étant des « investisseurs » (64 %). Les hommes sont plus nombreux que les femmes à se considérer comme « investisseurs » (67 % contre 59 % des femmes). Ceux ayant déclaré ne pas se considérer comme tel sont le plus souvent âgés de 50 ans et plus (54 % des 50-64 ans ne se considèrent pas comme investisseurs). Enfin, les personnes ayant des revenus et un patrimoine financier modestes étaient plus nombreuses à ne pas se considérer comme « investisseurs » par rapport aux autres groupes.

Encadré 3.4. Données qualitatives sur les attitudes des personnes interrogées à l'égard du statut de (nouvel) investisseur

Les entretiens qualitatifs ont permis d'approfondir les attitudes des personnes interrogées à l'égard du statut d'investisseur et de nouvel investisseur. Pour la majorité des personnes interrogées, être un investisseur signifie à la fois être *capable* d'investir dans une variété de produits et disposer d'un *niveau assez élevé* d'argent investi. Cela peut expliquer pourquoi certaines personnes ne s'identifient pas au terme « investisseur », compte tenu des faibles montants investis.

La question « *Vous sentez-vous investisseur ?* » suscite des réactions plutôt positives. Pour beaucoup, ce terme a généralement une connotation valorisante car il évoque une démarche sérieuse et la prise de risque. La plupart des personnes interrogées se reconnaissent volontiers dans ce terme si elles lisent dans les médias.

Pour la majorité des personnes interrogées, être un nouvel investisseur signifie investir dans des produits financiers nouveaux et non traditionnels, tels que les crypto-actifs, les NFT et le financement participatif. Pour certaines, cela signifie simplement avoir une expérience récente, bien que plutôt limitée, des questions liées à l'investissement.

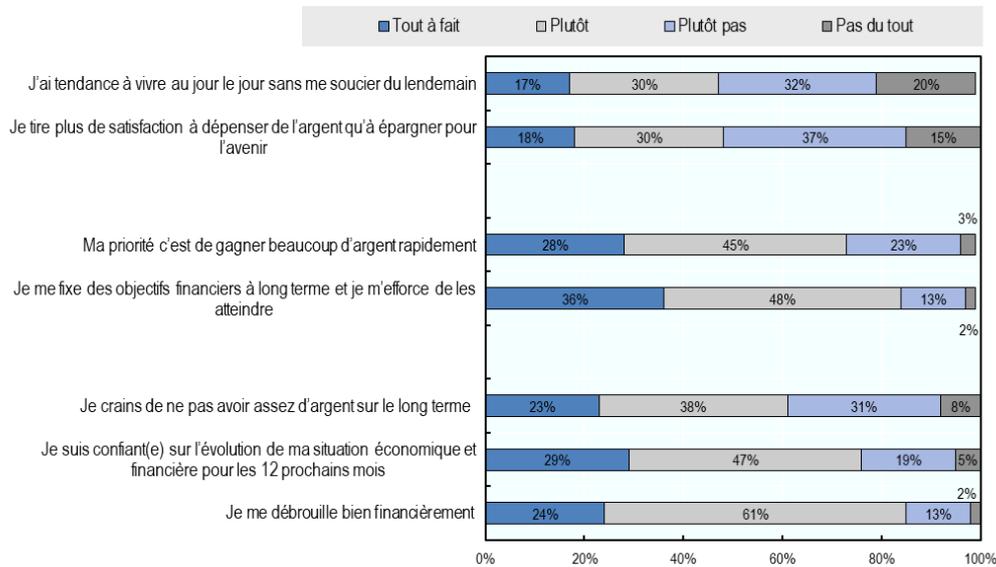
Source: Étude qualitative 2023.

La plupart des nouveaux investisseurs ont déclaré être plutôt confiants quant à leur situation financière actuelle...

Dans le cadre de l'étude, des questions ont été posées aux personnes interrogées sur une série d'attitudes concernant les questions d'argent. Plus précisément, l'étude s'est intéressée au niveau de confiance des nouveaux investisseurs quant à leur situation financière personnelle actuelle et future. En outre, l'étude a évalué l'attitude des nouveaux investisseurs à l'égard de l'épargne ou de l'investissement à long terme et notamment s'ils se fixent des objectifs à long terme lorsqu'ils investissent. L'étude visait également à évaluer leurs attitudes à l'égard des dépenses.

Comme l'illustre le Graphique 3.23, la plupart des nouveaux investisseurs se disent généralement confiants dans leur situation financière actuelle. En moyenne, tous groupes d'âge confondus, 85 % ont déclaré considérer leur situation financière actuelle comme « bonne » ou « plutôt bonne ». En moyenne, plus du trois quarts (76 %) des personnes interrogées ont déclaré être également confiantes dans leur situation financière à court terme, c'est-à-dire pour l'année à venir. Il convient de noter que les jeunes (tels que les 18-24 ans et les 25-34 ans) semblent plus confiants dans leur situation financière à court terme (respectivement 82 % et 81 %) que les 50-64 ans (dont 59 % sont « confiants » et seulement 12 % « très confiants »).

Graphique 3.23. Attitudes des nouveaux investisseurs vis-à-vis de l'argent



Note: N = 1 056.

Question: « Voici plusieurs affirmations sur le rapport que l'on peut entretenir avec l'argent, pour chacune, indiquez si elle vous correspond... ? ».

Source: Étude quantitative 2023.

...tout en étant préoccupés par leur avenir

Toutefois, les nouveaux investisseurs se sont déclarés moins confiants en ce qui concerne le long terme. En moyenne, 61 % d'entre eux craignent de ne pas réussir à joindre les deux bouts sur le long terme. Ce constat est particulièrement vrai parmi les catégories socioprofessionnelles les plus basses, puisque 68 % d'entre elles ont déclaré être inquiètes de leur situation financière sur le long terme. Ce pourcentage atteint 75 % parmi les ouvriers. En outre, 61% de ceux qui ont investi en bourse et dans les crypto-actifs ont déclaré être inquiets de leur situation financière sur le long terme. Parmi les détenteurs de crypto-actifs, 25 % des personnes interrogées ont déclaré être très inquiètes de leur situation financière sur le long terme.

La plupart des nouveaux investisseurs (84 %) ont déclaré avoir des objectifs financiers à long terme et s'efforcer de les atteindre. Ce constat est toutefois en contradiction avec d'autres attitudes examinées. Par exemple, lorsque l'on examine plus en détail les attitudes à l'égard des dépenses et de l'épargne, 50 % des nouveaux investisseurs ont en moyenne déclaré avoir tendance à vivre au jour le jour sans se soucier du lendemain. Une proportion similaire a déclaré tirer plus de satisfaction à dépenser de l'argent plutôt qu'à épargner pour l'avenir. Cette propension à privilégier les dépenses par rapport à l'épargne est plus fréquente chez les jeunes que chez les personnes plus âgées. Par exemple, 57 % des 18-24 ans ont exprimé une tendance à vivre au jour le jour sans se soucier du lendemain et ce pourcentage descend à 35 % parmi les 50-64 ans. De même, 61 % des 18-24 ans ont déclaré préférer dépenser plutôt qu'épargner et ce pourcentage tombe à 31 % parmi les 50-64 ans.

La majorité des nouveaux investisseurs souhaiterait gagner de l'argent rapidement...

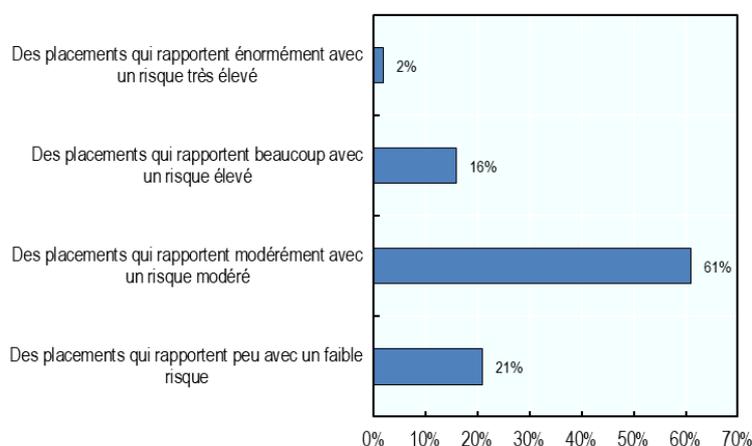
Il est important de noter que la plupart des nouveaux investisseurs ont déclaré qu'ils souhaitaient gagner (beaucoup) d'argent, et ce (très) rapidement. Ce constat est particulièrement vrai pour les 18-24 ans (c'est une priorité pour 80 % d'entre eux), tandis que cela était moins prioritaire pour les retraités (45 %). Pour près d'un tiers des nouveaux investisseurs (28 %) « gagner beaucoup d'argent très rapidement » est considéré comme une priorité absolue. Ce pourcentage atteint 40 % des 18-24 ans. Cette priorité est

également partagée par ceux qui investissent dans des produits financiers, tels que les fonds, ceux qui investissent dans des sociétés non cotées (c'est une priorité absolue pour 40 % d'entre eux) et ceux qui investissent dans des produits spéculatifs, tels que les turbos, les *warrants* et les options (pour 36 % d'entre eux) ou dans des actions individuelles d'entreprises cotées (pour 35 % d'entre eux).

...mais ils déclarent avoir une préférence pour les investissements modérément risqués...

Comme l'illustre le Graphique 3.24, les nouveaux investisseurs ont généralement déclaré avoir une préférence pour les investissements modérément risqués.

Graphique 3.24. Préférences des nouveaux investisseurs en termes de risque/rendement



Note: N = 1056.

Question: « Personnellement, vous orientez-vous plutôt vers les placements... ? ».

Source: Étude quantitative 2023.

Les nouveaux investisseurs ayant déclaré avoir une préférence pour les produits financiers qui rapportent peu avec un faible risque étaient principalement représentés parmi les catégories socioprofessionnelles inférieures et les inactifs, ceux dont le revenu mensuel est le plus faible et qui investissent de faibles montants (moins de 500 euros).

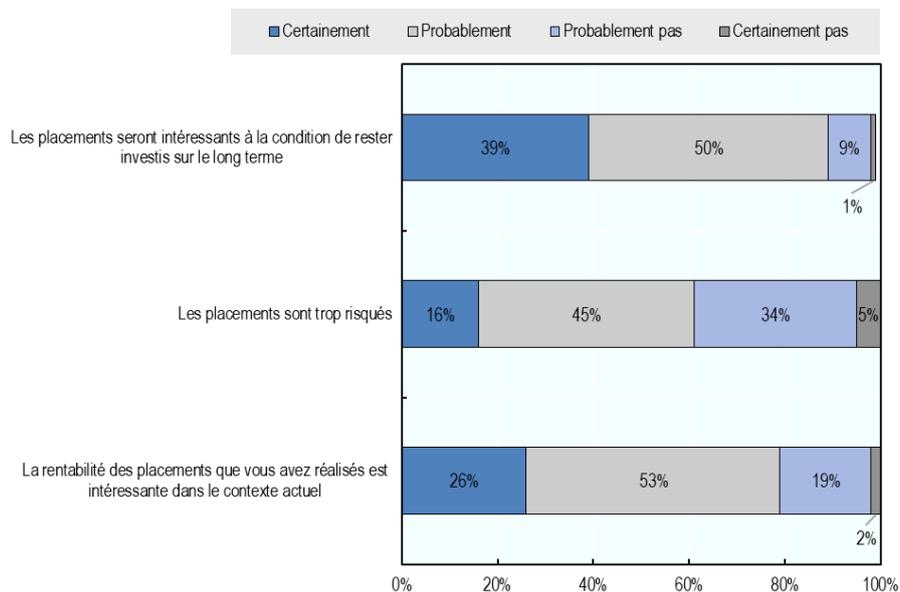
Les nouveaux investisseurs ayant déclaré avoir une préférence pour les produits financiers qui rapportent beaucoup avec un risque élevé étaient davantage représentés parmi les 25-34 ans, les nouveaux investisseurs très actifs et ceux dont les montants investis sont les plus élevés. Ceux ayant déclaré avoir une préférence pour les produits financiers qui rapportent beaucoup avec un risque élevé étaient également moins nombreux à rechercher des informations ou prendre conseil avant d'investir. Plus d'un quart (27 %) de ceux qui n'ont jamais recherché d'informations ont déclaré avoir une préférence pour les produits financiers qui rapportent beaucoup avec un risque élevé. Ce groupe représente également 25 % de ceux qui ont déclaré avoir perdu de l'argent sur leurs investissements depuis qu'ils ont commencé à investir.

...et ils ont une perception limitée du risque d'investissement.

Comme l'illustre le Graphique 3.25, dans l'ensemble, la majorité des nouveaux investisseurs (79 %) considère que la rentabilité des placements qu'ils ont réalisés est intéressante dans le contexte actuel. La plupart d'entre eux sont également convaincus (90 %) que leurs placements seront intéressants s'ils sont

conservés sur le long terme. Ce graphique est quelque peu contradictoire avec le fait qu'ils ont tendance à investir sur un horizon plus court que les investisseurs traditionnels.

Graphique 3.25. Perception par les nouveaux investisseurs des placements réalisés



Note: N = 1 056.

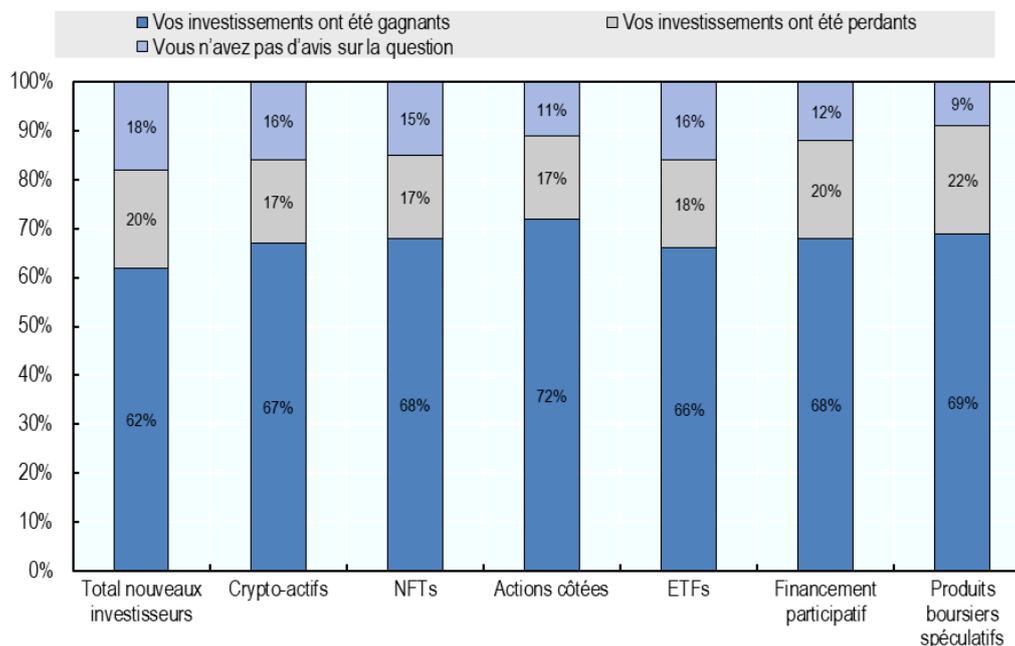
Question: « Par rapport à ces placements que vous avez réalisés, diriez-vous aujourd'hui... ? ».

Source: Étude quantitative 2023.

16 % des nouveaux investisseurs ont déclaré qu'ils considéraient que leurs placements étaient « certainement » trop risqués et 45 % qu'ils étaient « probablement » trop risqués. Cependant, ces chiffres doivent être interprétés à la lumière de certains des résultats tirés de la phase qualitative, où la notion de risque a été globalement considérée comme gérée par la mise en œuvre de stratégies d'atténuation des risques et de mesures préventives (c'est-à-dire qu'il existe une perception selon laquelle, si un risque est géré, il ne s'agit pas vraiment d'un risque) (voir Encadré 3.5).

Lorsqu'on leur a demandé si leurs placements avaient été rentables, en moyenne, la majorité des personnes interrogées (62 %) a considéré que leurs placements étaient rentables, comme le montre le Graphique 3.26. Le pourcentage de personnes interrogées qui ont estimé perdre de l'argent oscille autour de 20 %, tous produits étudiés confondus.

Graphique 3.26. Perception par les nouveaux investisseurs de la rentabilité de leurs placements



Note: Pour l'ensemble des nouveaux investisseurs, N = 1 056. Pour les détenteurs de crypto-actifs, N = 574. Pour les détenteurs de NFT, N = 138. Pour les détenteurs d'actions individuelles d'entreprises cotées, N = 253. Pour les détenteurs d'ETF, N = 120. Pour les détenteurs de financement participatif, N = 201. Pour les détenteurs de produits spéculatifs, N = 128.

Question: « Par rapport à ces placements que vous avez réalisés, diriez-vous aujourd'hui... ? ».

Source: Étude quantitative 2023.

Ceux qui considèrent que leurs placements ont été perdants sont plus nombreux parmi ceux qui ne recherchent ni informations ni conseils (30 % d'entre eux considèrent que leurs placements ont été perdants), parmi ceux qui ont un faible niveau d'éducation (37 % de ceux qui n'ont fait que des études secondaires, c'est-à-dire pas d'études supérieures, considèrent que leurs placements ont été perdants) et parmi ceux qui ont un faible revenu (26 % de ceux dont le revenu mensuel est inférieur à 1 500 euros considèrent que leurs placements ont été perdants). La majorité (55 %) de ceux qui ont perdu de l'argent envisagent d'arrêter d'investir au cours des 12 prochains mois.

Encadré 3.5. Résultats de l'étude qualitative concernant la perception du risque par les nouveaux investisseurs

La plupart des personnes interrogées dans le cadre de l'étude qualitative étaient conscientes du risque de perdre de l'argent et en principe l'acceptaient. En général, elles ont le sentiment d'avoir le contrôle de la situation car elles estiment avoir mis en place diverses stratégies d'atténuation des risques et des mesures préventives. Les personnes interrogées ont cité les pratiques d'atténuation suivantes, mais il est difficile d'établir dans quelle mesure elles les ont réellement mises en œuvre :

- Investir de l'argent qui n'est pas « vital » (stratégie la plus courante) ;
- Investir des petits montants ;
- Choisir des actions à faible risque (telles que les actions de sociétés dites « *blue-chip* », c'est-à-dire des placements de « bon père de famille ») ;
- Être patient et ne pas paniquer face aux fluctuations du marché ;
- Consulter des informations sur les produits et les entreprises ;
- Diversifier les placements et investir dans des produits à capital garanti ;
- Investir régulièrement un montant prédéfini ;
- Consulter un tiers (tel qu'un conseiller financier professionnel) ;
- S'éduquer en matière de placements.

Cela dit, les participants à l'étude ont eu largement tendance à considérer qu'ils évitaient les risques et que « ce sont les autres qui seront touchés, pas eux ». L'« état d'esprit » ou l'« humeur » ont souvent été cités pour expliquer les pertes ou les gains en capital.

Les arnaques et les fraudes ont rarement été citées spontanément comme sources de risque lors de l'étude qualitative. Malgré l'ampleur des arnaques et fraudes à l'investissement (AMF, 2021^[71]), la plupart des personnes interrogées ne se sont pas senties particulièrement concernées. Plusieurs personnes interrogées ont mentionné le fait que cela pouvait se produire, mais pas nécessairement plus que dans d'autres domaines.

Plusieurs personnes interrogées ont cité les influenceurs sur les réseaux sociaux comme source d'information à laquelle il ne faut pas se fier.

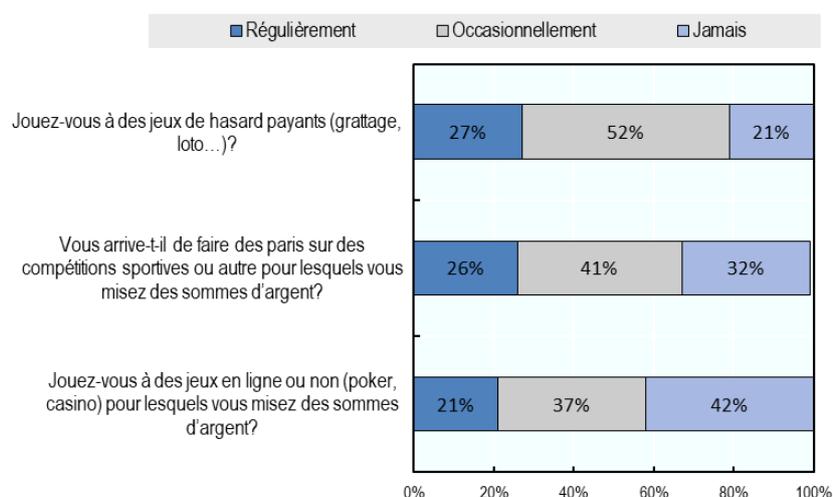
En outre, les participants ont eu tendance à considérer les investissements comme un « jeu », en particulier lorsqu'il s'agit de crypto-actifs. Indépendamment de leur profil de risque, plusieurs mots clés tels que « pari », « jeu », « poker » ou « chasse au trésor » ont souvent été cités par les nouveaux investisseurs en lien avec leur comportement d'investissement.

Source: Étude qualitative 2023.

La plupart des nouveaux investisseurs sont des joueurs ou des parieurs

Il a été demandé aux personnes interrogées de répondre à des questions sur leurs attitudes à l'égard des paris (par exemple, les compétitions sportives, en ligne ou non), des jeux (par exemple, le poker ou le casino, en ligne ou non) et/ou des jeux de hasard (par exemple, les jeux de grattage ou le loto). Le Graphique 3.27 synthétise les attitudes des nouveaux investisseurs à l'égard des jeux et paris. Globalement, 79 % des nouveaux investisseurs jouent régulièrement ou occasionnellement à des jeux de hasard (tels que les jeux de grattage ou le loto), 67 % font des paris sportifs (en ligne ou non) et 58 % misent des sommes d'argent au poker ou au casino (en ligne ou non). En moyenne, 44 % des personnes interrogées ont déclaré jouer à des jeux ou faire des paris régulièrement, contre 51 % parmi les 25-34 ans.

Graphique 3.27. Attitudes des nouveaux investisseurs à l'égard des jeux et paris



Note: N = 1 056.

Question: « Dans votre vie de tous les jours... ? ».

Source: Étude quantitative 2023.

Lorsque l'on examine les types de produits financiers détenus par ceux qui parient et jouent en ligne, les nouveaux investisseurs investissant dans certains produits semblent jouer dans une mesure significative. Ainsi, par exemple, 94 % de ceux qui investissent dans des produits spéculatifs (tels que les turbos et *warrants*) jouent en ligne régulièrement ou occasionnellement et 93 % de ceux qui investissent en financement participatif ont déclaré le faire. Pour ces derniers, 48 % des nouveaux investisseurs dans ces produits ont déclaré jouer régulièrement et ce taux atteint 52 % de ceux qui investissent en financement participatif.

La majorité (89 %) des nouveaux investisseurs ont déclaré jouer à des jeux vidéo régulièrement (58 %) ou occasionnellement (31 %). Ce constat est particulièrement vrai parmi les 18-24 ans et les 25-34 ans (95 % pour les deux), mais aussi parmi les 50-64 ans (75 %) ou les 65 et plus, même si dans une moindre mesure (32 %). 68 % des 18-24 ans jouent régulièrement en ligne. Presque tous les investisseurs dans les NFT (99 %) ou les crypto-actifs (92 %) ont déclaré être des joueurs en ligne.

Les nouveaux investisseurs attachent une grande importance aux investissements durables

Les attitudes des nouveaux investisseurs à l'égard des investissements durables ont été évaluées au moyen de plusieurs questions. Comme l'illustre le Graphique 3.12, 20 % des nouveaux investisseurs ont

citée les investissements durables parmi les raisons les ayant poussés à commencer à investir. Comme l'illustre le Graphique 3.13, il s'agit de la raison la plus citée par les 18-24 ans (31 %). En outre, les personnes ayant les revenus mensuels les plus élevés et le patrimoine financier le plus important étaient plus nombreuses par rapport aux personnes des autres groupes à citer cette raison comme les ayant poussées à commencer à investir : elle a été citée par 35 % des personnes dont le revenu mensuel du foyer est compris entre 7 500 et 10 000 euros et par 29 % des personnes dont le patrimoine financier est compris entre 250 000 et 500 000 euros.

Il a également été demandé aux personnes interrogées si elles prenaient en compte le critère d'un placement durable avant d'investir dans un produit financier spécifique. Globalement, 83 % des nouveaux investisseurs ont déclaré attacher de l'importance aux produits financiers durables (dont 30 % considèrent que c'est très important). Cette proportion atteint 88 % chez les 18-24 ans. Là encore, les personnes ayant les revenus mensuels les plus élevés (85 %) et le patrimoine financier le plus important (89 %) sont plus nombreuses que les autres groupes à prendre en compte le critère d'un placement durable avant de choisir un produit financier.

Enfin, lorsqu'on leur demande de quelles informations ils auraient le plus besoin avant d'investir, en moyenne, 14 % des nouveaux investisseurs ont cité les informations sur les questions de durabilité comme étant une priorité (voir le Graphique 3.29). La même tendance selon l'âge/les revenus s'est dessinée, d'une part puisque 20 % des nouveaux investisseurs âgés de 18 à 24 ans ont cité la durabilité comme étant une information importante et d'autre part car la durabilité devient l'information la plus importante pour ceux dont le revenu mensuel du foyer est supérieur à 20 000 euros (38 %).

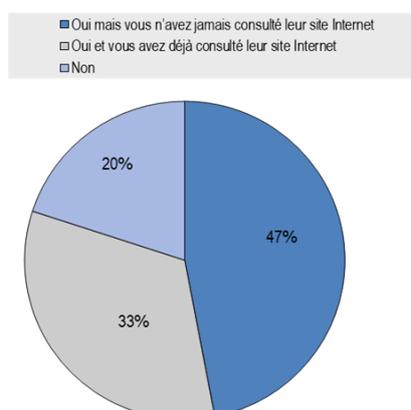
Notoriété et perception de l'AMF

La plupart des nouveaux investisseurs connaissent l'existence de l'AMF, mais n'utilisent pas pleinement les informations et outils pédagogiques qu'elle met à la disposition du public

Les personnes interrogées ont été invitées à répondre à des questions à propos de leur connaissance de l'AMF et si elles avaient déjà consulté le site internet de l'AMF. En effet, le site internet de l'AMF fournit des informations destinées aux investisseurs, telles que, notamment, des mises en garde sur des produits ou prestataires financiers, de nombreux conseils pour investir judicieusement et sécuriser l'épargne, des informations sur les produits d'investissement et les marchés financiers, des informations sur le rôle de l'AMF et la manière dont elle peut aider les investisseurs particuliers.

Comme l'illustre le Graphique 3.28, en moyenne, 80 % des nouveaux investisseurs ont entendu parler de l'AMF. Cependant, seul un tiers d'entre eux a déjà consulté le site internet de l'AMF. 40 % des 25-34 ans l'ont fait, contre 20 % des 50 ans et plus. Près de la moitié (47 %) des nouveaux investisseurs ont entendu parler de l'AMF mais n'ont jamais consulté son site internet.

Graphique 3.28. Notoriété de l'AMF auprès des nouveaux investisseurs



Note: N = 1 056.

Question: « Connaissez-vous, ne serait-ce que de nom, l'Autorité des marchés financiers (AMF) ? ».

Source: Étude quantitative 2023.

De nombreux participants aux entretiens qualitatifs ont également expliqué qu'ils considéraient les informations fournies par l'AMF comme « trop techniques », « trop compliquées », voire « intimidantes » et plutôt « réservées aux experts ou aux professionnels de la finance ».

Malgré ces constats, l'AMF jouit d'une solide réputation auprès des nouveaux investisseurs, comme le montrent les témoignages reproduits dans l'Encadré 3.6.

Encadré 3.6. Données qualitatives concernant la perception de l'AMF

D'une manière générale, l'AMF est perçue comme une source d'information très fiable et de grande qualité, jouissant d'une très bonne réputation. Très souvent, le nom et la réputation de l'AMF inspirent confiance et procurent un sentiment de sécurité parmi les nouveaux investisseurs interrogés.

Sont reproduits ci-dessous quelques exemples de verbatims recueillis au cours de l'étude qualitative :

- « Le fait que ce soit un compte [Instagram] validé « Autorité des marchés financiers », logo en haut à droite, je ne connaissais pas l'AMF mais ça me parle donc je trouve ça très intéressant de communiquer sur ça ». (Homme, 24 ans)
- « Déjà il y a le fait de connaître l'organisme dédié, avec un numéro de téléphone, ça m'intéresse, en plus s'il y a liste blanche liste noire, pour faire son choix, c'est presque une garantie en soi ». (Homme, 41 ans)
- « Le fait que ce soit l'AMF vous donne des garanties. Pour moi, c'est la meilleure garantie ». (Homme, 51 ans)

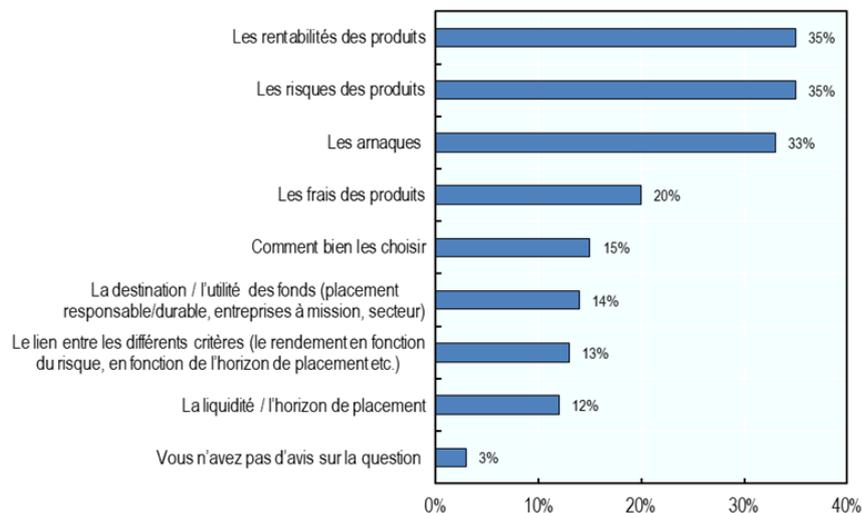
Source: Étude qualitative 2023.

Attentes et préférences en matière d'informations et d'éducation financière

La plupart des nouveaux investisseurs souhaiteraient obtenir des informations sur la rentabilité et les risques financiers, ainsi que sur les fraudes et les arnaques...

Dans le cadre de l'étude quantitative, les nouveaux investisseurs ont été interrogés sur les informations les plus importantes qu'ils auraient besoin de connaître en matière d'investissement. Comme l'illustre le Graphique 3.29, la plupart des personnes interrogées ont indiqué qu'elles auraient besoin d'informations concernant les risques et la rentabilité des produits financiers, suivies d'informations sur les fraudes et les arnaques. Par rapport aux autres groupes d'âge, les 18-24 ans ont déclaré que les informations sur les fraudes et les arnaques étaient celles dont ils auraient le plus besoin.

Graphique 3.29. Informations les plus importantes pour les nouveaux investisseurs



Note: N = 1 056. Plusieurs réponses possibles.

Question: « Quelles sont les deux informations les plus importantes dont vous pourriez avoir besoin concernant les placements financiers ? ».

Source: Étude quantitative 2023.

Lorsque l'on examine les informations dont les investisseurs ont besoin en fonction des sources d'information qu'ils utilisent, il apparaît que ceux qui consultent des informations officielles, telles que la documentation financière sur les produits, sont plus nombreux à déclarer avoir besoin d'informations sur les risques et la rentabilité des produits. Ceux qui utilisent des informations fournies par les influenceurs ont principalement besoin d'informations sur la rentabilité des produits.

Les personnes qui ont pris conseil auprès d'un tiers professionnel, tel qu'un conseiller financier, ont davantage déclaré avoir besoin d'informations sur les risques liés aux produits financiers. Les jeunes et ceux qui ont recherché des informations auprès d'amis ou de collègues ont, quant à eux, déclaré avoir besoin d'informations sur les fraudes et les arnaques.

De manière intéressante, ceux qui ont déclaré avoir commencé à investir parce qu'ils voulaient investir dans des produits financiers durables étaient surtout intéressés par l'obtention d'informations sur les fraudes et les arnaques.

...et ils souhaiteraient recevoir des informations accessibles, complètes, ludiques et interactives

Les entretiens qualitatifs ont permis d'examiner plus en détail les attentes et les préférences des nouveaux investisseurs concernant la manière dont ils souhaiteraient recevoir des informations et une éducation financière sur les questions liées à l'investissement. Différents contenus pédagogiques existants de l'AMF ont été présentés aux personnes interrogées, tels que des vidéos YouTube, des podcasts ou des infographies (voir l'Annex B).

Les attentes des personnes interrogées concernant les informations, en termes de contenu ou de format, peuvent être résumées de la manière suivante. Selon les personnes interrogées, les informations devraient:

- Provenir d'une source identifiable et digne de confiance, telle que l'AMF ;
- Être accessibles et transparentes: les informations devraient être claires et le jargon ou le langage technique devrait être évité ;
- Être ciblées: les informations fournies devraient être adaptées aux différents niveaux de connaissances et d'expérience. De nombreuses personnes interrogées ont fait part de leurs difficultés à trouver les bonnes informations au bon moment ;
- Être faciles à mettre en pratique: les informations sur les investissements sont souvent considérées comme très théoriques. Même si les informations existantes sont largement comprises, les nouveaux investisseurs regrettent souvent de ne pas trouver un champ d'application concret pour ces informations, ce qui rend difficiles leur intégration et leur utilisation ;
- Être complètes et refléter la situation actuelle: les sources d'information pour apprendre sur les investissements et les sujets d'actualité sont multiples, variées et plus ou moins fiables. Il est donc difficile de savoir où chercher, cela prend du temps et il y a un risque de se décourager et de passer à côté d'informations importantes étant donné l'abondance d'informations disponibles. En outre, les personnes interrogées ont considéré qu'il était difficile de juger de la fiabilité et de la crédibilité des informations collectées, ce qui leur faisait courir le risque de faire confiance à des informations erronées ;
- Être dynamiques et interactives: certaines des informations disponibles sont souvent considérées comme des informations « descendantes » circulant à sens unique du haut vers les bas. Les personnes interrogées ont regretté de ne pas avoir la possibilité d'ouvrir un dialogue ou d'échanger sur les contenus proposés. Certaines personnes interrogées seraient ouvertes à des canaux de communication plus directs et personnalisés afin de pouvoir poser des questions. En outre, certaines personnes interrogées ont indiqué que les informations pourraient être distribuées par thème, selon une fréquence hebdomadaire ou mensuelle. L'utilisation de « *chat-bots* » ou de discussions par messagerie virtuelle avec des personnes réelles a également été proposée ;
- Être amusantes et rendues ludiques (« gamifiées »): la plupart des personnes interrogées ont réagi positivement à la possibilité de recevoir des informations comportant des fonctionnalités de « ludification » (de l'anglais « *gamification* »). Cela est vu comme un moyen de soutenir l'accès à l'information des nouveaux investisseurs. De manière unanime, plusieurs conditions préalables sont considérées comme nécessaires. En effet, la *gamification* devrait être perçue comme un moyen de rendre l'investissement et l'information accessibles, cependant le contenu devrait dans tous les cas rester sérieux.

Profils des nouveaux investisseurs

Objectifs et méthode utilisée

L'analyse des données tirées de l'étude quantitative a permis d'établir plusieurs profils de nouveaux investisseurs, c'est-à-dire de regrouper des individus dont les caractéristiques sont communes ou semblables. Une méthode de classification a été établie afin que les nouveaux investisseurs appartenant à un même profil soient le plus semblables possibles, tout en étant différents des nouveaux investisseurs appartenant à d'autres profils. Pour ce faire, des calculs statistiques ont été effectués afin de maximiser la variance entre les groupes tout en minimisant la variance au sein de chaque groupe.

L'élaboration de ces profils visait à permettre d'affiner les questions posées lors des entretiens individuels, permettant ainsi aux enquêteurs de mieux comprendre les caractéristiques spécifiques des nouveaux investisseurs avec lesquels ils interagissaient.

Les variables sélectionnées pour cette méthode de classification étaient comportementales ou attitudinales et incluaient:

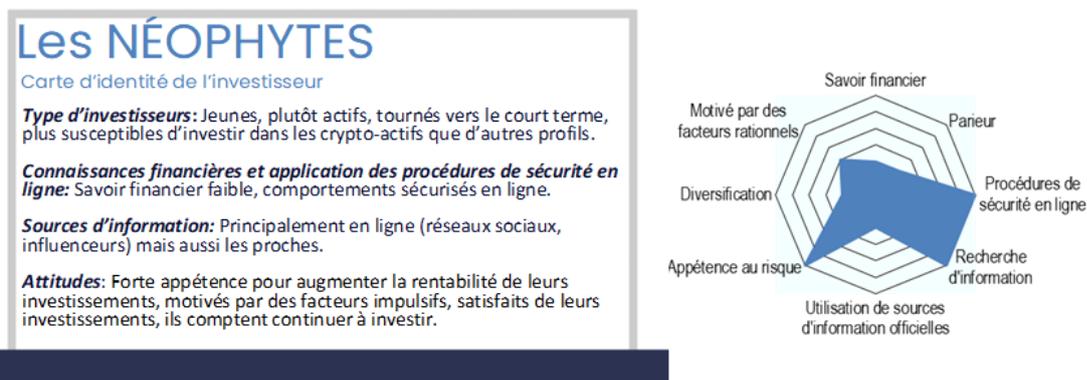
- Les différentes motivations d'investissement ;
- Le pourcentage de bonnes réponses au quiz de connaissances financières ;
- Les sources d'information utilisées avant d'investir ;
- Les types d'investissements détenus ;
- Les types et la fréquence des transactions d'investissement depuis 2020 ;
- Les attitudes vis-à-vis de l'argent ;
- Les attitudes à l'égard des jeux d'argent, paris ou jeux en ligne ;
- La perception du statut d'investisseur ; et
- L'application de pratiques de cybersécurité.

Quatre profils principaux ont été identifiés

Quatre profils principaux ont été identifiés en appliquant la méthode de classification : les « Néophytes », les « Non-informés », les « Dynamiques » et les « Consciencieux ». Les nouveaux investisseurs regroupés dans chacun de ces profils partagent plusieurs caractéristiques qui peuvent s'avérer utiles pour les futures étapes de ce projet.

Les nouveaux investisseurs Néophytes

Graphique 3.30. Les Néophytes en un coup d'œil



Sources: Études quantitative et qualitative 2023.

Parmi les quatre profils, les nouveaux investisseurs Néophytes ont tendance à être les plus jeunes (30 ans en moyenne). 34 % d'entre eux sont âgés de 18 à 24 ans et 39 % sont âgés de 25 à 34 ans. Ils ont commencé à investir à l'âge de 28 ans en moyenne.

La majorité des nouveaux investisseurs de ce groupe a déclaré avoir investi dans les crypto-actifs, qui sont de loin leur type d'investissement préféré. 16 % d'entre eux ont également déclaré avoir investi dans des sociétés non cotées innovantes et/ou locales. La plupart d'entre eux ont déclaré privilégier les investissements à court terme, de moins de trois ans. Ils peuvent être considérés comme des investisseurs actifs, puisque 32 % ont investi régulièrement depuis 2020 et 49 % occasionnellement. Pour les 12 prochains mois, 38 % d'entre eux ont déclaré qu'ils prévoyaient d'augmenter leurs investissements. Seuls 13 % d'entre eux ont indiqué vouloir arrêter d'investir.

Les principales motivations les amenant à investir sont les suivantes : obtenir un (important) profit financier (47 %) – si possible très rapidement – ou diversifier leurs investissements (45 %). Plus d'un tiers d'entre eux (37 %) ont également investi par curiosité. Une majorité d'entre eux (62 %) a déclaré avoir plusieurs motivations les poussant à investir.

Les individus de ce groupe ont déclaré utiliser de nombreuses sources d'information pour s'informer sur les sujets d'actualité générale (quatre en moyenne), principalement en ligne. Ils ont déclaré utiliser les réseaux sociaux (68 %), les influenceurs sur les réseaux sociaux (41 %), les fils d'actualité sur les smartphones (59 %), mais aussi les informations générales obtenues par le biais de la famille ou d'amis (54 %). Pour la plupart d'entre eux, les proches ont également investi en bourse (80 %) ou en crypto-actifs (76 %). Tous ont déclaré rechercher des informations avant d'investir. Pour ce faire, ils ont déclaré privilégier les réseaux sociaux (63 %), les proches, amis et collègues (45 %), ainsi que la documentation sur les produits financiers (38 %). Toutefois, ils sont moins enclins à prendre conseil auprès d'un conseiller financier professionnel avant d'investir. 81 % d'entre eux déclarent connaître l'AMF et 43 % d'entre eux ont consulté le site internet de l'AMF. Parmi les quatre profils, il s'agit du groupe qui a le plus consulté le site internet de l'AMF. Lorsqu'ils sont interrogés sur le type d'informations les plus importantes dont ils auraient besoin pour investir, ils citent les informations sur les fraudes et arnaques (40 % d'entre eux), la rentabilité des produits financiers (38 % d'entre eux) et les frais des produits financiers (26 % d'entre eux).

Lorsqu'ils utilisent des outils numériques, la grande majorité des individus de ce profil adoptent des pratiques de cybersécurité. Par exemple, 95 % ont déclaré vérifier systématiquement la sécurité des sites Internet qu'ils utilisent pour leurs achats en ligne ou leurs finances personnelles et 84 % ont déclaré utiliser

un mot de passe différent pour chaque application, site internet ou boîte mail qu'ils utilisent. Parmi les quatre profils, ce groupe est celui qui fait preuve du plus haut niveau de prudence en matière de cybersécurité.

Les trois quarts d'entre eux considèrent qu'ils ont une bonne connaissance des placements financiers, pourtant, dans les faits, ils ont obtenu le moins bon score de bonnes réponses au quiz de questions de connaissances financières (2,56 bonnes réponses sur six en moyenne).

Les Néophytes sont plus nombreux que les autres profils à considérer que leurs placements étaient trop risqués (73 % contre 61 % de l'ensemble des nouveaux investisseurs). Cependant, ils sont plus satisfaits que les autres groupes de la performance de leurs investissements, 75 % d'entre eux ayant déclaré qu'ils pensaient que leurs investissements avaient été gagnants (contre 62 % de l'ensemble des nouveaux investisseurs).

Les nouveaux investisseurs Non-informés

Graphique 3.31. Les Non-informés en un coup d'œil



Sources : Études quantitative et qualitative 2023.

Les Non-informés ont 37 ans en moyenne et ont commencé à investir à l'âge de 36 ans en moyenne. Les ouvriers, les employés et les personnes sans activité professionnelle sont les plus représentés dans ce profil. Des quatre profils, il s'agit du groupe qui a le revenu mensuel le plus bas (4 752 euros en moyenne) et le patrimoine financier le plus faible (77 466 euros en moyenne).

45 % des Non-informés ont déclaré investir dans les crypto-actifs, lesquelles représentent le type de placement préféré de ce groupe. Néanmoins, les produits financiers à faible risque, tels que l'assurance-vie en euros (26 %), sont le deuxième type de placement qu'ils préfèrent. Les Non-informés peuvent être considérés comme des investisseurs très récents, puisqu'un quart d'entre eux ont déclaré n'avoir commencé à investir qu'en 2023.

Contrairement aux Néophytes, en moyenne, ce groupe ne peut pas être considéré comme des investisseurs actifs. En effet, plus d'un tiers d'entre eux (34 %) ont déclaré n'avoir effectué aucune opération d'investissement depuis leur investissement initial. Seuls 21 % d'entre eux ont déclaré effectuer des opérations d'investissement régulièrement. En ce qui concerne l'avenir proche, seuls 29 % d'entre eux ont déclaré vouloir augmenter leur investissement au cours des 12 prochains mois. 30 % ont déclaré qu'ils n'envisageaient pas de toucher aux fonds investis, 24 % ont déclaré qu'ils envisageaient de retirer une partie des fonds investis et 21 % ont déclaré qu'ils prévoyaient d'arrêter d'investir.

Contrairement aux Néophytes, la plupart des Non-informés ont une motivation majeure les ayant incités à investir (62 % d'entre eux). La motivation la plus citée est l'augmentation de la rentabilité et/ou la

diversification des investissements, tandis que la curiosité et le plaisir/le jeu sont moins importants pour eux. Ce groupe de nouveaux investisseurs tire plus de satisfaction à dépenser de l'argent qu'à épargner pour l'avenir (54 % contre 48 % des autres nouveaux investisseurs) et ils sont moins nombreux à se fixer des objectifs financiers à long terme (25 % contre 16 % des autres nouveaux investisseurs). En outre, ils ont déclaré ne pas être confiants quant à l'évolution de leur situation économique et financière pour les 12 prochains mois (34 % contre 24 % des autres nouveaux investisseurs).

Les principales sources d'information sur l'actualité générale de ce groupe sont la télévision (51%), suivie de l'entourage (47%) et des réseaux sociaux (44 %). Il est important de noter que la principale spécificité de ce groupe est qu'il ne recherche jamais d'informations avant d'acheter des produits financiers. Toutefois, ce groupe est le plus susceptible de prendre conseil auprès des tiers avant d'investir (77 % d'entre eux le font). Lorsqu'ils ont pris conseil, ils ont déclaré privilégier les sources informelles, telles que les parents, amis et collègues.

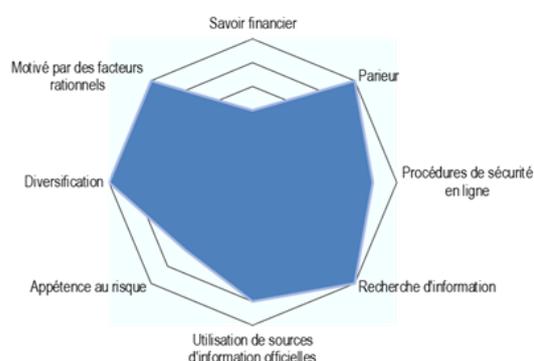
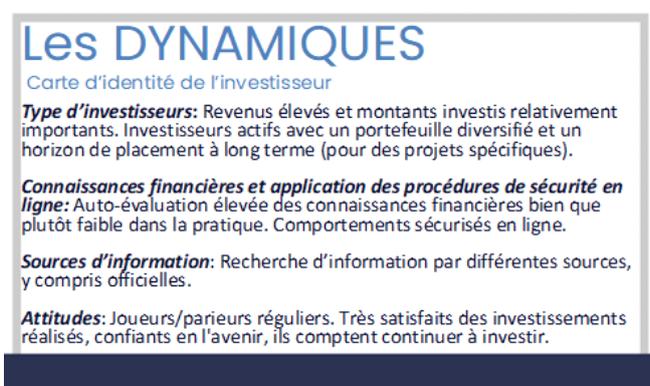
Ils affichent un niveau moyen de connaissances financières (2,78 bonnes réponses sur six en moyenne) et ils en sont conscients (car 42 % d'entre eux ont déclaré mal s'y connaître dans le domaine financier). 25 % des investisseurs de ce groupe ont déclaré ne pas connaître l'AMF et 52 % n'ont jamais consulté le site internet de l'AMF. Selon eux, les informations les plus importantes dont ils auraient besoin concernent les fraudes et arnaques (pour 27 % d'entre eux) et les risques et rentabilités des produits (pour 26 % d'entre eux).

Lorsqu'ils utilisent des outils numériques, par rapport aux trois autres groupes, les individus de ce groupe sont moins nombreux à adopter des pratiques de cybersécurité. Par exemple, 85 % ont déclaré vérifier systématiquement la sécurité des sites internet qu'ils utilisent pour leurs finances personnelles, 69 % ont déclaré utiliser un mot de passe différent pour chaque application, site internet ou boîte mail qu'ils utilisent et 67 % ont déclaré changer régulièrement leurs mots de passe sur les sites internet qu'ils utilisent pour leurs finances personnelles.

Par rapport aux autres groupes de nouveaux investisseurs, les Non-informés sont plus nombreux à penser que la rentabilité des placements qu'ils ont réalisés n'est pas intéressante dans le contexte actuel (31 % contre 21 % des autres nouveaux investisseurs). Ils sont également plus nombreux à estimer que leurs investissements perdent de l'argent (29 % contre 20 % des autres nouveaux investisseurs).

Les nouveaux investisseurs Dynamiques

Graphique 3.32. Les Dynamiques en un coup d'œil



Sources: Études quantitative et qualitative 2023.

Les nouveaux investisseurs Dynamiques ont 38 ans en moyenne et ont commencé à investir à l'âge de 35 ans en moyenne. Près de la moitié d'entre eux (49 %) sont des cadres, des dirigeants, des enseignants, etc. Il s'agit du groupe dont le revenu mensuel du foyer est le plus élevé (5 113 euros en moyenne) et le patrimoine financier du foyer le plus important (117 958 euros en moyenne).

Il s'agit du groupe qui a le plus investi depuis 2020 (9 317 euros par personne en moyenne). Ils ont déclaré détenir quatre produits financiers en moyenne (dont des crypto-actifs, de l'assurance-vie en euros, des actions d'entreprises non cotées ou du financement participatif).

Ils sont plus nombreux à investir dans un projet précis, par exemple afin de préparer la retraite (pour 68 % d'entre eux) ou en vue de l'achat d'un logement, d'un voyage ou afin d'épargner pour la scolarité des enfants. Depuis 2020, près de la moitié d'entre eux ont effectué une opération d'investissement de manière occasionnelle et 38 % de manière régulière. La moitié d'entre eux ont déclaré qu'ils prévoyaient d'augmenter leurs investissements au cours des 12 prochains mois. Par conséquent, ils peuvent être considérés comme des investisseurs actifs.

Ils ont déclaré utiliser plusieurs sources d'information pour accéder aux sujets d'actualité générale, telles que les médias traditionnels (la télévision pour 60 % d'entre eux et la radio pour 53 % d'entre eux), mais aussi les outils en ligne (tels que les fils d'actualité sur les smartphones ou les réseaux sociaux pour la moitié d'entre eux). La quasi-totalité d'entre eux ont déclaré rechercher des informations sur les produits financiers. Lorsqu'ils le font, ils déclarent le faire principalement auprès de sources officielles, telles que les sites internet des institutions financières (42 % d'entre eux), les conseillers financiers (40 % d'entre eux) ou les documents d'information sur le produit (37 % d'entre eux). Lorsqu'ils prennent conseil auprès d'un tiers, ils ont indiqué privilégier les conseillers financiers professionnels (70 %) aux amis ou collègues (40 %) ou à la famille (33 %). Les informations les plus importantes dont ils disent avoir besoin concernent la rentabilité des produits (pour 45 % d'entre eux), les risques des produits (pour 34 % d'entre eux), ainsi que les fraudes et arnaques (pour 32 % d'entre eux). Ils sont les plus nombreux à connaître l'AMF, puisque seuls 15 % d'entre eux n'en ont jamais entendu parler. Malgré cela, seuls 42 % d'entre eux ont consulté au moins une fois le site internet de l'AMF.

En ce qui concerne leurs connaissances financières, la plupart des investisseurs de ce groupe ont déclaré être plutôt confiants et considèrent bien s'y connaître dans le domaine des placements financiers. Toutefois, les individus de ce groupe ont un niveau de connaissances financières plutôt comparable à celui des Non-informés et des Néophytes (2,72 bonnes réponses sur 6 en moyenne).

Lorsqu'ils utilisent des outils numériques, la grande majorité des individus de ce groupe adoptent des pratiques de cybersécurité.

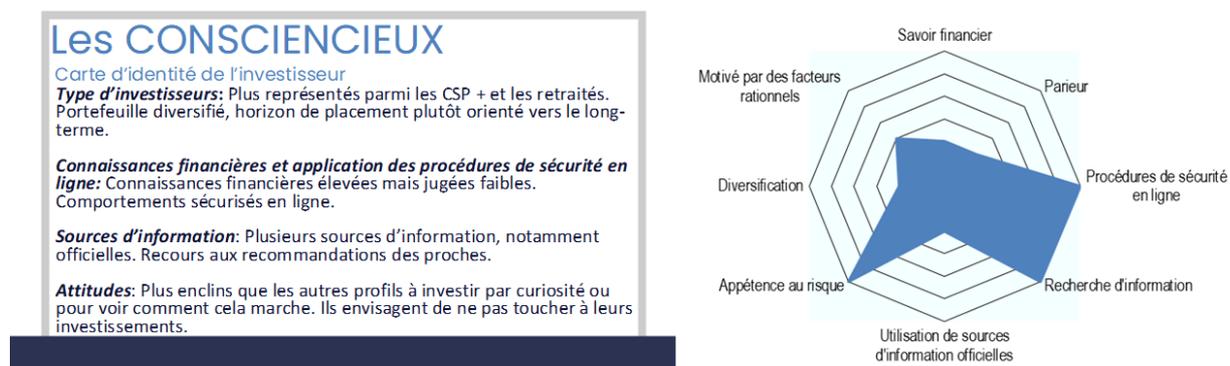
Les individus de ce groupe sont surreprésentés parmi les joueurs. Ils sont plus nombreux que les autres groupes à jouer à des jeux en ligne avec des mises de sommes d'argent tels que le poker ou le casino (70 % d'entre eux ont déclaré le faire), à faire des paris sur des compétitions sportives ou autre (81 % d'entre eux ont déclaré le faire), ainsi qu'à jouer à des jeux de hasard (85 % d'entre eux ont déclaré le faire) et à des jeux vidéo sur console, smartphone ou ordinateur (94 % d'entre eux ont déclaré le faire).

Ce groupe d'investisseurs est plus enclin à penser que la rentabilité des placements qu'ils ont réalisés est intéressante dans le contexte actuel (89 % contre 79 % pour tous les autres groupes), que leurs investissements seront intéressants s'ils restent investis sur le long terme (94 % contre 90 %). Au total, 73 % des investisseurs de ce groupe estiment que leurs investissements ont été gagnants (contre 62 % pour les autres groupes).

En termes d'attitudes, les nouveaux investisseurs de ce groupe ont déclaré être confiants quant à l'évolution de leur situation économique et financière (84 % contre 76 % des autres nouveaux investisseurs) et ils sont plus nombreux à se fixer des objectifs financiers à long terme (90 % contre 84 % des autres nouveaux investisseurs).

Les nouveaux investisseurs Conscientieux

Graphique 3.33. Les Conscientieux en un coup d'œil



Sources: Études quantitative et qualitative 2023.

Les individus correspondant à ce profil ont 38 ans en moyenne et ont commencé à investir à l'âge de 37 ans en moyenne. Ils sont davantage représentés parmi les cadres, les dirigeants, les enseignants, etc. (51 %) et parmi les retraités (10 % des Conscientieux sont retraités).

Depuis 2020, ce groupe a investi 5 966 euros en moyenne, ce qui est inférieur au montant moyen investi par les nouveaux investisseurs. Ils ont déclaré détenir trois produits financiers en moyenne (avec une préférence pour les crypto-actifs, l'assurance-vie en euros et les produits d'épargne-retraite).

Par rapport aux autres profils, ils ont plus souvent déclaré investir pour diversifier leurs placements (pour 46 % d'entre eux) et augmenter le rendement de leurs placements (pour 43 % d'entre eux). Ils ont indiqué avoir également commencé à investir par curiosité (38 %) ou pour apprendre comment ces produits financiers fonctionnaient (35 %). Ils peuvent être considérés comme plutôt actifs puisque la majorité d'entre eux a effectué au moins une opération d'investissement de manière occasionnelle depuis 2020. Ils ont en majorité (40 %) déclaré avoir l'intention de ne pas toucher à leurs fonds investis au cours des 12 prochains mois, 90 % d'entre eux considérant que les placements qu'ils ont réalisés seront intéressants s'ils restent investis sur le long terme. Néanmoins, la plupart d'entre eux (92 %) ont déclaré qu'ils ne prévoyaient pas d'arrêter d'investir.

Au quotidien, pour s'informer sur les sujets d'actualité générale, ils ont déclaré utiliser principalement les médias traditionnels, tels que la télévision (pour 65 % d'entre eux), la radio (49 %) ou la presse écrite (48 %), mais également les fils d'actualité sur les smartphones (52 %). Ils recherchent tous des informations sur les produits financiers et sollicitent peu leurs proches pour obtenir des conseils. Les principales sources qu'ils ont indiqué utiliser sont, entre autres, les documents d'information sur les produits (pour 46 %), les médias spécialisés en finance (40 %) ou les comparateurs en ligne (38 %). Selon une tendance similaire à celle observée pour les Néophytes, ils ont déclaré être encore moins enclins à prendre conseil auprès d'un tiers avant d'investir (seuls 39 % le font). Cependant, contrairement aux Néophytes, ils ont indiqué préférer faire appel à un conseiller financier professionnel dans ce cas (pour 62 % d'entre eux).

20 % des individus de ce groupe ont déclaré ne jamais avoir entendu parler de l'AMF et, même parmi ceux qui connaissent l'AMF, 50 % ont déclaré n'avoir jamais consulté le site internet de l'AMF. Les informations les plus importantes dont ils disent avoir besoin concernent les risques des produits (pour 45 % d'entre eux) et les fraudes et arnaques (pour 37 % d'entre eux).

En ce qui concerne leurs connaissances financières, la plupart des investisseurs de ce groupe ont déclaré ne pas avoir une très bonne connaissance des placements financiers. Cependant, par rapport aux autres groupes, les individus de ce groupe peuvent être considérés comme ceux ayant les meilleures connaissances. Ils ont effecté 3,83 bonnes réponses sur six en moyenne.

Lorsqu'ils utilisent des outils numériques, la grande majorité des individus de ce groupe ont déclaré adopter des pratiques de cybersécurité. Par exemple, 92 % d'entre eux ont déclaré vérifier systématiquement la sécurité des sites internet qu'ils utilisent pour leurs finances personnelles et 79 % ont déclaré utiliser un mot de passe différent pour chaque application, site internet ou boîte mail qu'ils utilisent. Cependant, ils sont moins nombreux que les autres profils à changer régulièrement leur mot de passe (seuls 67 % ont indiqué le faire, soit un pourcentage similaire à celui des Non-informés).

En termes d'attitudes, les individus de ce groupe ont déclaré être confiants quant à l'évolution de leur situation économique et financière. Ils ont indiqué ne pas avoir tendance à vivre au jour le jour sans se soucier du lendemain. Les individus de ce groupe sont ceux qui souhaitent le moins gagner de l'argent rapidement. Contrairement aux Non-informés et aux Néophytes, ils ont déclaré tirer plus de satisfaction à épargner pour l'avenir qu'à dépenser de l'argent.

Codes de communication des nouveaux investisseurs

Les entretiens qualitatifs ont fourni des informations précieuses sur le langage utilisé par les nouveaux investisseurs pour décrire et conceptualiser les investissements. Les informations sur le vocabulaire utilisé par les nouveaux investisseurs pourront être utiles pour les étapes suivantes du projet qui viseront à développer des supports d'information/d'éducation destinés aux nouveaux investisseurs. Quelques exemples de langage utilisé sont résumés dans l'Encadré 3.7.

Encadré 3.7. Les nouveaux investisseurs à travers leurs propres mots

Sur le statut d'investisseur, les motivations les amenant à investir et la notion de risque

Pour les nouveaux investisseurs, l'investissement est souvent lié à :

La notion de liberté :

- « *J'aime bien faire fructifier, ne pas laisser l'argent dormir. J'aime la notion de liberté qu'offre ces investissements. Je peux retirer quand je veux* ». (Homme, 45 ans)
- « *[Investir est] la recherche de liberté financière, pour l'instant c'est du pur plaisir* ». (Homme, 51 ans)
- « *L'État freine l'investissement, tout est régulé ou interdit* ». (Homme, 42 ans)

La notion de rêve :

- « *Il y a une part de rêve* ». (Femme, 57 ans)
- « *C'est comme une chasse au trésor* ». (Homme, 26 ans)

La notion d'incertitude et de manque de contrôle (en particulier lorsqu'il s'agit de placements dans les crypto-actifs) :

- « *C'est difficile de garder son sang-froid* ». (Femme, 38 ans)
- « *C'est un peu comme au loto, je laisse juste tourner* ». (Femme, 29 ans)
- « *Il n'y a aucun garde-fou* ». (Homme, 54 ans)
- « *C'est un peu le far-west* ». (Homme, 46 ans)
- « *C'est de l'argent facile, c'est comme un casino* ». (Femme, 32 ans)

La notion de faire comme les autres et de ne pas manquer d'opportunités :

- « *Les autres en parlent, ça paraît alléchant* ». (Homme, 27 ans)
- « *L'effet de groupe, prendre le train en marche, ou ne pas être le dernier à le prendre* ». (Femme, 51 ans)
- « *Si un PDG investit dans telle ou telle chose, ou croit dans tel ou tel produit, je vais peut-être accorder de la confiance dans ce produit-là* ». (Homme, 39 ans)
- « *J'investis beaucoup par mimétisme* ». (Homme, 51 ans)
- « *Tout le monde parle de l'hydrogène* ». (Homme, 40 ans)

Une démarche à prendre au sérieux :

- « *J'investis dans des domaines que je connais, comme l'immobilier* ». (Femme, 40 ans)
- « *On vit dans une conjoncture difficile actuellement et pour moi si on veut préparer son avenir, sa retraite, un patrimoine pour mon fils, il faut que je puisse diversifier et pour moi ça, ça fait partie des moyens, des leviers que j'ai. Ce n'est pas un jeu pour moi* ». (Femme, 36 ans)
- « *C'est du jeu sérieux, j'ai un plan B si ça se passe mal* ». (Homme, 53 ans)
- « *Je me définis comme investisseur responsable et long terme. Il n'y a pas de jeu, tous mes investissements ne doivent pas partir en fumée, c'est réfléchi* ». (Femme, 51 ans)

- « *Je ne prends pas trop de risques, je suis pondéré, je préfère viser un petit profit* ». (Homme, 48 ans)
- « *Car à la base un investisseur c'est pour le long terme, un investisseur court terme se définira comme spéculateur. Moi je suis investisseur hybride* ». (Homme, 34 ans)

La notion de diversification :

- « *Si j'arrive à atteindre mes 5 % pourquoi pas dégager une petite partie qui irait sur les crypto-actifs* ». (Femme, 36 ans)

L'importance de la confiance et de la sécurité :

- « *Si je trouve un interlocuteur de confiance je suis prêt à me lancer* ». (Homme, 41 ans)

Sur les informations fournies par l'AMF

Lorsque différents supports de communication élaborés par l'AMF leur ont été présentés, les personnes interrogées ont eu certaines des réactions suivantes :

Sur le format de l'information (principalement des vidéos) :

- « *Pour moi quand je lis Instagram, ce ne sont pas des informations. On peut tellement tout modifier, tout changer, je ne dis pas que ce n'est pas vrai, mais pour moi c'est rédhibitoire de me montrer Instagram* ». (Femme, 34 ans)
- « *De toute façon on le voit, les vidéos ont 1 ou 2 mois mais il y a 200 vues sur le côté je me dis je ne dois pas être le seul à passer outre* ». (Homme, 33 ans)
- « *On a tous entendu parler de l'AMF mais personne ne sait l'expliquer, donc il faudrait commencer par-là* ». (Femme, 40 ans)
- « *Il y a un côté très scolaire dans ces vidéos* ». (Femme, 51 ans)

Sur le contenu de l'information :

- « *Quand c'est trop compliqué parfois je ne cherche pas plus loin* ». (Femme, 48 ans)
- « *Il ne faut pas infantiliser, ne pas faire peur, sinon c'est pire* ». (Homme, 46 ans)
- « *Ce n'est pas assez axé sur la prévention, et il manque des définitions pour parler à tout le monde* ». (Homme, 25 ans)
- « *Un investisseur cherche toujours l'information qui lui permettra de gagner de l'argent, c'est ce genre d'information qu'on souhaite recevoir* ». (Homme, 51 ans)

Source: Étude qualitative 2023.

4 Prochaines étapes

Résumé des résultats

Le présent rapport se concentre sur les nouveaux investisseurs qui ont acheté des produits financiers (tels que des actions, des parts de fonds d'investissement, des produits dérivés avec effet de levier ou des options, des crypto-actifs, des titres via le financement participatif et des NFT) pour la première fois depuis le début de la pandémie de COVID-19. S'appuyant sur les résultats des études quantitative et qualitative, ce rapport présente les caractéristiques, les attitudes et les comportements ainsi que les niveaux de culture financière des nouveaux investisseurs. Ce rapport confirme plusieurs des conclusions présentées par des études menées antérieurement en France et ailleurs. Il met également en lumière plusieurs différences par rapport aux caractéristiques attribuables aux investisseurs traditionnels, c'est-à-dire ceux qui investissaient déjà lorsque la pandémie de COVID-19 a commencé.

D'après les données présentées dans ce rapport, 12 % de la population française peut être considérée comme de nouveaux investisseurs. La majorité des nouveaux investisseurs sont des hommes de moins de 35 ans, avec des revenus et un niveau d'éducation supérieurs à la moyenne de la population française. Par rapport aux investisseurs traditionnels, les nouveaux investisseurs sont en moyenne plus jeunes et davantage représentés parmi les catégories socioprofessionnelles inférieures (CSP-).

Les nouveaux investisseurs détiennent plusieurs produits financiers mais ils ont une forte préférence pour les crypto-actifs. Ils ont investi des montants relativement faibles dans les crypto-actifs, en financement participatif et en bourse depuis 2020, avec un horizon de placement plus court que les investisseurs traditionnels. Ce sont des investisseurs relativement actifs, qui ont principalement financé leurs investissements à partir de leurs revenus personnels et de leur épargne, même si une minorité d'entre eux a emprunté de l'argent pour investir. Les nouveaux investisseurs utilisent des intermédiaires et des canaux en ligne pour réaliser leurs transactions.

La plupart des nouveaux investisseurs ont commencé à investir en raison de certains facteurs conjoncturels liés à la réponse apportée à la pandémie de COVID-19 et à l'environnement de bas taux d'intérêt de l'époque. Cependant, ils sont plus nombreux que les investisseurs traditionnels à citer la curiosité, le plaisir ou le jeu comme motivations les ayant amenés à commencer à investir. Lorsqu'ils recherchent des informations et des conseils, les nouveaux investisseurs sont autonomes et s'adressent principalement à des sources officielles et non officielles variées, y compris à leur entourage.

Les nouveaux investisseurs ont confiance en leurs propres connaissances financières, malgré des niveaux de connaissances avérés limités dans ce domaine et une compréhension limitée de certains concepts financiers clés. En outre, la majorité de ceux qui investissent dans des produits très risqués n'ont pas été en mesure de répondre correctement aux questions relatives à l'utilisation de ces produits. Sur le plan de la culture financière numérique, la plupart des nouveaux investisseurs ont déclaré appliquer des pratiques de cybersécurité élémentaires, au moins occasionnellement.

En termes d'attitudes, la plupart des nouveaux investisseurs souhaiteraient gagner de l'argent rapidement, mais déclarent avoir une préférence pour les investissements modérément risqués et ont une perception limitée du risque d'investissement. La plupart d'entre eux sont des joueurs ou parieurs en ligne. Ils attachent également une grande importance aux investissements durables.

La plupart des nouveaux investisseurs connaissent l'existence de l'AMF, mais n'utilisent pas pleinement les informations et outils pédagogiques qu'elle met à la disposition du public. Globalement, la plupart d'entre eux souhaiteraient obtenir des informations sur la rentabilité et les risques financiers, ainsi que sur les fraudes et les arnaques, et recevoir des informations accessibles, complètes, amusantes et interactives.

Pour finir, ce rapport établit une classification des nouveaux investisseurs en quatre profils, selon leurs caractéristiques :

- Les « Néophytes », comprenant ceux qui investissent principalement dans les crypto-actifs et recherchent des informations auprès de sources non officielles, telles que les réseaux sociaux et les influenceurs ;
- Les « Non-informés », comprenant ceux qui ne recherchent aucune information quelle qu'elle soit avant d'investir ;
- Les « Dynamiques » comprenant ceux qui jouent et parient régulièrement en ligne et qui sont très confiants dans leurs connaissances financières ; et
- Les « Consciencieux », comprenant ceux qui diversifient leurs investissements et souhaitent financer des projets spécifiques.

Ces profils seront utilisés pour mieux cibler les contenus d'éducation financière dans le cadre des prochaines étapes de ce projet.

Prochaines étapes

Les conclusions de ce rapport, accompagnées d'autres contributions, serviront à l'élaboration d'une stratégie d'éducation financière destinée aux nouveaux investisseurs. Elles contribueront également à la création de ressources d'éducation financière spécifiquement destinées à ces nouveaux investisseurs.

Proposition de stratégie d'éducation financière destinée aux nouveaux investisseurs

L'OCDE élaborera pour l'AMF une proposition de stratégie d'éducation financière des nouveaux investisseurs en France. Cette stratégie comprendra des propositions pour atteindre les nouveaux investisseurs par des canaux appropriés, identifier quels changements d'attitudes et de comportements sont les plus importants pour préserver leur bien-être financier et leur offrir une éducation financière compréhensible et pertinente.

La stratégie d'éducation financière proposera des objectifs mesurables et des indicateurs clés de performance. Elle proposera également un ensemble d'initiatives ciblées en matière d'éducation financière et des mécanismes de mise en œuvre. Elle suggérera un calendrier et des méthodologies pour l'évaluation de cette stratégie, ainsi que des orientations sur l'évaluation des programmes. En outre, elle identifiera des sous-groupes spécifiques à cibler en priorité au sein de la population des nouveaux investisseurs.

Pour alimenter et appuyer l'élaboration de la stratégie d'éducation financière proposée, les parties prenantes nationales concernées des secteurs public, privé et à but non lucratif pourront être impliquées. En outre, la stratégie proposée sera présentée au comité opérationnel de la stratégie française d'éducation financière et pourra ensuite être diffusée auprès des parties prenantes françaises et internationales qui pourraient bénéficier des conclusions de ce comité.

Élaboration de contenus d'éducation financière pour les nouveaux investisseurs et d'une campagne de communication

Consécutivement à l'élaboration de la proposition de stratégie d'éducation financière destinée aux nouveaux investisseurs, l'OCDE créera des contenus éducatifs ciblés visant à accroître la culture financière de ces nouveaux investisseurs.

L'OCDE préparera également un plan décrivant les principaux éléments de la campagne de communication multimédia qui sera menée en vue de diffuser ces contenus d'éducation financière auprès des personnes concernées. Ce plan de campagne sera établi à partir des groupes ciblés et des indicateurs clés de performance décrits dans la stratégie d'éducation financière. Il définira la structure et le calendrier de la campagne de communication et donnera des éléments sur la mesure de son impact et son évaluation.

Annex A. Questionnaire utilisé pour l'étude quantitative

- **Voici maintenant des placements financiers appartenant, de près ou de loin, au domaine de l'investissement. Merci d'indiquer dans la liste ci-dessous ceux que vous possédez.**

Placements investis dans l'immobilier locatif (SCPI, OPCI ...)
Assurance vie totalement placée sans risque (en euros, à capital garanti)
Assurance vie en Unités de Comptes (multi-supports) investie au moins en partie sur des supports non garantis
Placements d'épargne retraite (PER, PERP, PERCO...)
Plan d'épargne entreprise (PEE/PEI/PEG)
Actions individuelles d'entreprises cotées (hors actions de son employeur détenues dans de l'épargne salariale)
Actions d'entreprises non cotées, dans un compte-titres ou un PEA
Obligations d'entreprises ou de banques, dans un compte-titres ou un PEA
Fonds et sicav investis en actions et/ou en obligations, dans un compte-titres ou un PEA
Fonds investis dans des sociétés non cotées innovantes ou locales (capital risque, FCPI, FIP...), dans un compte-titres ou un PEA
ETF, <i>Trackers</i> , placements reflétant exactement l'évolution d'un indice boursier, dans un compte-titres ou un PEA
Titres (actions ou obligations) souscrits via une plateforme de financement participatif (<i>crowdfunding</i>) pour financer un projet ou une petite entreprise
Produits boursiers spéculatifs (Turbos, warrants, options ...)
Crypto-actifs (bitcoin, ether, ripple, stablecoins, ICO ...)
NFT (jeton non fongible)
Aucun

Pour la suite du questionnaire, merci de ne considérer que les produits d'actions, d'obligations, boursiers, de financement participatif et crypto-actifs. En dehors des assurances vie, plan d'épargne retraite, épargne salariale, investissements locatifs, quand avez-vous investi de l'argent pour la première fois en bourse ou en crypto-actifs ?

Depuis cette année
En 2022
En 2021
En 2020
Il y a 3 à 5 ans
Il y a 6 à 10 ans
Depuis plus de 10 ans

- **Au moment où vous avez commencé à investir dans ces placements financiers, quel était votre horizon de placement ?**

Moins de 3 ans
3 à 5 ans
5 à 10 ans
De 10 ans à 20 ans
Plus de 20 ans
Vous n'aviez pas de durée d'investissement précise
Vous ne savez pas

- **Quelles étaient vos motivations quand vous avez commencé à investir dans ces placements financiers ?**

En vue d'un projet précis : achat d'un logement, voyage, scolarité des enfants...
Pour diversifier vos avoirs financiers
Pour augmenter la rentabilité de vos avoirs financiers
Par curiosité

Par plaisir, par jeu
Afin de préparer financièrement votre retraite
Pour apprendre comment ces produits/investissements marchent

AUX NOUVEAUX INVESTISSEURS - QUESTIONNAIRE LONG

SEQUENCE SUR LES ATTITUDES ET L'ETAT D'ESPRIT

- **Dans votre vie de tous les jours... ?**

	Régulièrement	Occasionnellement	Jamais
Jouez-vous à des jeux en ligne ou non (poker, casino) pour lesquels vous misez des sommes d'argent			
Vous arrive-t-il de faire des paris sur des compétitions sportives ou autre pour lesquels vous misez des sommes d'argent			
Jouez-vous à des jeux de hasard payants (grattage, loto...)			
Jouez-vous à des jeux vidéo que ce soit sur console, ordinateur, smartphone			

- **Au quotidien, quelles sont vos sources d'information sur les sujets d'actualité ?**

La presse écrite ou en ligne payante ou sur abonnement
Les fils d'actus sur votre smartphone
La presse écrite ou en ligne gratuite
La radio
Votre entourage (famille, amis, collègues)
Les réseaux sociaux – hors influenceurs
Les influenceurs sur les réseaux sociaux
Les journaux télévisés
Aucune

- **Voici plusieurs affirmations sur le rapport que l'on peut entretenir avec l'argent, pour chacune, indiquez si elle vous correspond ... ?**

	Tout à fait	Plutôt	Plutôt pas	Pas du tout
Je crains de ne pas avoir assez d'argent sur le long terme				
Je me débrouille bien financièrement				
J'ai tendance à vivre au jour le jour sans me soucier du lendemain				
Je suis confiant(e) sur l'évolution de ma situation économique et financière pour les 12 prochains mois				
Je me fixe des objectifs financiers à long terme et je m'efforce de les atteindre				
Je tire plus de satisfaction à dépenser de l'argent qu'à épargner pour l'avenir				
Ma priorité c'est de gagner beaucoup d'argent rapidement				

NIVEAU DE CONNAISSANCE ET SOURCES D'INFORMATIONS

- **Avez-vous le sentiment de vous y connaître très bien, assez bien, assez mal ou très mal dans le domaine des placements financier ?**

Très bien
Assez bien
Assez mal
Très mal

- **Supposez que le taux de rémunération de votre épargne soit de 5% par an garanti et que l'inflation soit de 6% par an. Au bout d'un an, avec cette épargne, d'après vous, serez-vous capable d'acheter...**

Plus qu'aujourd'hui
Exactement comme aujourd'hui

Moins qu'aujourd'hui
Vous ne savez pas

- **En général, quand un investisseur répartit son capital sur différents placements financiers, le risque de perdre l'argent ... ?**

Augmente
Ne change pas
Diminue
Vous ne savez pas

- **Cette affirmation est-elle selon vous vraie ou fausse ?**

	Vrai	Faux	Vous ne savez pas
Quand des placements offrent des taux de rendement plus élevés, ils sont probablement plus risqués que des placements offrant des taux de rendement plus faibles			
Les crypto-actifs telles que le Bitcoin ont cours légal comme les pièces et les billets de banque			
La valeur des crypto-actifs telles que le Bitcoin peut fluctuer considérablement, mais il est toujours possible de récupérer le montant initial investi			
Le rendement passé des actions d'une entreprise est une bonne indication de leur rendement futur			

- **Avant d'effectuer un placement en bourse ou en crypto-actifs, prenez-vous le temps de...**

Rechercher de l'information sur les produits
Prendre des conseils auprès d'un tiers
Ni l'un, ni l'autre

- **Quelles sont vos sources d'information avant d'effectuer un placement ?**

Documents d'information sur le produit (descriptif produit, prospectus, site internet)
--

Comparateurs sur internet
Médias spécialisés en finance (radio, télévision, journaux, sites internet ...)
Médias d'information générale (radio, télévision, journaux, sites internet généralistes ...)
Réseaux sociaux - hors influenceurs
Les influenceurs ou communautés financières en ligne ou personnes célèbres fournissant des conseils sur l'investissement
Conseiller bancaire ou financier
Site internet d'une banque ou d'un établissement financier
Une banque ou d'un établissement financier sur un réseau social
Proches: parents, amis, collègues
Site internet des autorités publiques de protection de l'épargne (AMF, ACPR)
Vous n'avez pas de source d'information particulière

- **Auprès de qui prenez-vous conseil avant d'effectuer un placement ?**

Votre famille proche
Vos amis ou vos collègues
Un conseiller bancaire ou financier
Autre

- **Quelle relation entretient votre entourage avec les placements financiers ?**

	Oui récemment	Oui depuis de nombreuses années	Pas à votre connaissance	Non
Au sein de votre famille proche , certains investissent en actions / bourse				
Au sein de votre famille proche , certains investissent sur des crypto-actifs				

Au sein de vos amis ou collègues , certains investissent en actions / bourse				
Au sein de vos amis ou collègues , certains investissent sur des crypto-actifs				

FONDS INVESTIS

- **Abordons plus en détail les investissements que vous avez réalisés depuis 3 ans.**

Merci de ne considérer que les produits suivants dans les questions qui vont suivre :

- **Actions individuelles**
- **Actions d'entreprises non cotées**
- **Fonds investis en actions ou obligations dans un compte-titres ou PEA**
- **ETF**
- **Financement participatif (*crowdfunding*)**
- **Produits boursiers spéculatifs**
- **Crypto-actifs**

Depuis 2020, vous avez ... ?

Vendu et/ou racheté des investissements <u>régulièrement</u>
Vendu et/ou racheté des investissements <u>occasionnellement</u>
Plus jamais touché à vos investissements

- **Après de quels acteurs financiers avez-vous réalisé ces investissements ?**

Une banque traditionnelle (banque disposant d'une agence)
Une banque en ligne
Un intermédiaire en ligne spécialisé dans l'investissement en bourse
Un intermédiaire en ligne spécialisé dans les crypto-actifs
Une plateforme de financement participatif
Un intermédiaire vous proposant une gestion pilotée de vos fonds investis
Autre

Vous ne savez pas [réponse unique]

- **Et plus précisément, auprès de quel(s) intermédiaires (s) en ligne faites-vous vos investissements en bourse ou en crypto-actifs ?**

-
- **Depuis 2020, quel montant total avez-vous investi ?**

	En crypto-actifs	En <i>crowdfunding</i>	En bourse, en dehors des actions que vous avez achetées en <i>crowdfunding</i>]
Moins de 500€			
500€ et 5000€			
Entre 5001€ et 10 000€			
Entre 10 001€ et 20 000 €			
Plus de 20 000€			
Vous ne souhaitez pas répondre			

- **Quel canal utilisez-vous le plus souvent pour réaliser des transactions (arbitrages, achat/vente, investissement/désinvestissement) sur chacun de vos produits ?**

	Via une appli mobile que vous avez téléchargée	Via un site internet	Au contact d'une personne en agence ou par téléphone par mail	Vous ne réalisez jamais ou quasiment jamais de transactions
En crypto-actifs				
En financement participatif (<i>crowdfunding</i>)				
En bourse				

- **Quelle est l'origine des fonds que vous avez placés ?**

Une épargne que vous aviez accumulée précédemment	
Une somme d'argent ponctuelle que vous avez reçue au niveau professionnel (bonus, rupture conventionnelle...)	
Un héritage, donation que vous avez reçu	
Une autre rentrée d'argent exceptionnelle	
Une situation financière qui vous le permet (sans rentrée d'argent spécifique)	
De l'argent emprunté	

- **Quelles sont les raisons qui vous ont poussé(e) à investir en bourse, via le *crowdfunding* ou en crypto-actifs depuis 2020 ?**

Vos dépenses ont diminué
Vous avez eu une augmentation de vos revenus
Pour diversifier l'ensemble de vos placements
Pour avoir un rendement plus élevé qu'avec les autres placements
Pour investir dans la finance responsable / durable
Quelqu'un de votre entourage vous l'a conseillé
Vous en avez entendu parler sur les réseaux sociaux
Un conseiller vous a proposé ce type de placement
Aucun

- **Toujours par rapport à ces placements que vous avez réalisés, diriez-vous aujourd'hui... ?**

	Certainement	Probablement	Probablement pas	Certainement pas
...que la rentabilité des placements que vous avez réalisés est intéressante dans le contexte actuel				
... qu'ils sont trop risqués				

... qu'ils seront intéressants à la condition de rester investis sur le long terme				
--	--	--	--	--

- **Diriez-vous que ...**

Vos investissements ont été gagnants

Vos investissements ont été perdants

Vous n'avez pas d'avis sur la question
--

- **Au cours des 12 prochains mois, que pensez-vous faire de vos fonds investis en bourse, via le *crowdfunding* ou en crypto-actifs ?**

Retirer une partie des fonds que vous avez investis

Arrêter totalement d'investir

Augmenter vos investissements

Vous n'envisagez pas de toucher aux fonds investis

ATTENTES EN TERMES D'INVESTISSEMENT

- **Selon vous, le fait d'avoir investi en actions/bourse ou en crypto-actifs, fait-il de vous un investisseur ?**

Oui

Non

- **Personnellement, vous orientez-vous plutôt vers les placements ... ?**

Qui rapportent peu avec un faible risque
--

Qui rapportent modérément avec un risque modéré

Qui rapportent beaucoup avec un risque élevé
--

Qui rapportent énormément avec un risque très élevé

- **Le critère d'un placement responsable / durable est-il important pour vous au moment d'effectuer vos placements en bourse ou en crypto-actifs ?**

Oui tout à fait
Oui, plutôt
Non, plutôt pas
Non pas du tout

Éducation financière

- **Pour terminer, quelques questions sur vos pratiques en ligne.**

	Tout à fait	Plutôt	Plutôt pas	Pas du tout
Vous changez régulièrement vos mots de passe sur les sites internet que vous utilisez pour vos achats en ligne ou vos finances personnelles				
Vous utilisez un mot de passe différent pour chaque application, site internet ou boîte mail que vous utilisez				
Vous vérifiez systématiquement la sécurité des sites internet que vous utilisez pour vos achats en ligne ou vos finances personnelles (https / fournisseur assujetti à la réglementation européenne / ...)				

- **Connaissez-vous, ne serait-ce que de nom, l'Autorité des marchés financiers (AMF) ?**

Oui et vous avez déjà consulté leur site internet
Oui mais vous n'avez jamais consulté leur site internet
Non

- **Quelles sont les deux informations les plus importantes dont vous pourriez avoir besoin concernant les placements financiers ?**

Les rentabilités des produits
Les risques des produits
Les arnaques

La liquidité / l'horizon de placement
Les frais des produits
La destination / l'utilité des fonds (Placement responsable/durable, entreprises à mission, secteur.)
Le lien entre les différents critères (le rendement en fonction du risque, le rendement en fonction de l'horizon de placement etc..)
Comment bien les choisir
Vous n'avez pas d'avis sur la question / Aucun

Annex B. Contenus pédagogiques utilisés dans le cadre de l'étude qualitative

Les entretiens qualitatifs ont permis d'étudier plus en détail les attentes et les préférences des nouveaux investisseurs en matière d'informations et d'éducation financière concernant les questions liées à l'investissement. Au cours de cette phase, des supports d'information récemment élaborés et utilisés par l'AMF ont été présentés aux personnes interrogées. Ces informations sont généralement intégrées dans une section du site internet de l'AMF. Les supports d'information ont été proposés aux différentes personnes interrogées en fonction de leur profil. Il s'en est suivi un échange de vues avec les enquêteurs au cours duquel les personnes interrogées ont été invitées à faire part de leurs impressions sur le contenu et le format de ces supports d'information.

Contenus partagés avec les « Non-informés » :

- Vidéo sur l'épargne programmée : https://fb.watch/kkGjNM_dWq/
- Tutoriel sur la manière d'organiser son épargne : <https://youtu.be/zLFMa0nuz-w>

Contenus partagés avec les « Néophytes » :

- Post Instagram, extrait d'un podcast d'une victime d'un influenceur sur les réseaux sociaux, disponible sur le compte Instagram de l'AMF (@amf_actu) ou via le lien suivant : <https://www.instagram.com/tv/Ce3vzpNoSDR/?igshid=NTc4MTIwNjQ2YQ==>
- Post Instagram sur le « trading », disponible sur le compte Instagram de l'AMF (@amf_actu) ou via le lien suivant : https://www.instagram.com/p/CW_Ji5YIL-J/?igshid=NTc4MTIwNjQ2YQ==

Contenus partagés avec les « Dynamiques » :

- Courte vidéo « Consomag » sur les crypto-actifs : <https://fb.watch/kkGVBVTCNi/>
- Infographie sur la finance durable : <https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/actualites-mises-en-garde/finance-durable-comment-donner-du-sens-son-epargne>

Contenus partagés avec les « Consciencieux » :

- Courte vidéo « Consomag » sur les frais : <https://youtu.be/VKtTjsLUsiU>
- Vidéo sur les nouveaux investisseurs : https://youtu.be/0i_py2T-BN8

Annex C. Tableaux

Cette annexe présente les pourcentages de réponses par principales caractéristiques sociodémographiques.

Tableau A C.1. Produits financiers détenus par la population française

Pourcentage d'adultes (18 ans et plus) vivant en France qui détiennent les produits suivants, par sexe, âge et profession

	Total	Sexe		Âge					Profession		
		Un homme	Une femme	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus	CSP+	CSP-	Inactifs
Base : ensemble de la population	8456	3978	4478	885	1372	2396	2391	1412	2386	3335	2735
Sous Total (ST) Investisseurs	24%	33%	16%	31%	38%	26%	19%	15%	39%	23%	15%
Placements investis dans l'immobilier locatif (SCPI, OPCI)	11%	14%	8%	15%	15%	13%	8%	7%	20%	9%	6%
Assurance vie en Unités de Comptes (multi supports) investie au moins en partie sur des supports non garantis	15%	17%	13%	9%	12%	15%	17%	17%	22%	11%	13%
Actions individuelles d'entreprises cotes (hors actions de son employeur détenues dans de l'épargne salariale)	7%	10%	4%	7%	10%	8%	6%	6%	14%	6%	4%
Actions d'entreprises non-cotées, dans un compte titres ou un PEA	6%	7%	4%	5%	8%	6%	5%	4%	10%	5%	3%
Obligations d'entreprises ou de banques, dans un compte titres ou un PEA	5%	7%	4%	4%	7%	7%	4%	5%	9%	4%	4%
Fonds et sicav investis en actions et/ou en obligations, dans un compte titres ou un PEA	5%	6%	3%	3%	5%	5%	5%	5%	7%	3%	4%
Fonds investis dans des sociétés non-cotées innovantes ou locales (capital risque, FCPI, FIP), dans un compte titres ou un PEA	3%	4%	2%	5%	5%	4%	2%	2%	6%	3%	2%
ETF, Trackers, placements reflétant exactement l'évolution d'un indice boursier, dans un compte titres ou un PEA	2%	4%	1%	4%	4%	3%	1%	1%	5%	2%	1%
Titres (actions ou obligations) souscrits via une plateforme de financement participatif (<i>crowdfunding</i>) pour financer un projet ou une petite entreprise	4%	6%	3%	6%	8%	5%	3%	2%	9%	4%	2%
Produits boursiers spéculatifs (Turbo, warrants, options etc.)	3%	4%	2%	5%	5%	3%	1%	1%	5%	3%	1%
Crypto-actifs (Bitcoin, Ether, Ripple, Stablecoins, ICO etc.)	9%	15%	5%	15%	22%	11%	5%	2%	16%	11%	4%
NFT (Jeton Non Fongible)	3%	5%	1%	6%	6%	4%	1%	0%	5%	3%	1%
Aucun	37%	29%	44%	37%	30%	33%	37%	45%	18%	35%	52%
Base brute	8456	3978	4478	885	1372	2396	2391	1412	2386	3335	2735
Nouveau investisseur	12%	16%	8%	25%	26%	13%	6%	2%	18%	15%	5%
Ancien Investisseur	12%	17%	7%	6%	12%	13%	13%	13%	20%	8%	9%
Non investisseur	76%	67%	84%	69%	62%	74%	81%	85%	61%	77%	85%

Note: N = 8456.

Question: « *Quels produits financiers détenez-vous actuellement ?* ».

Source: Étude quantitative 2023.

Tableau A C.2. Produits financiers détenus par les investisseurs (traditionnels et nouveaux)

Pourcentage d'investisseurs traditionnels et nouveaux qui détiennent les produits suivants, par sexe, âge, profession et revenu net mensuel du foyer

	Sexe			Âge					Profession			Revenu net mensuel du foyer				
	Total	Un homme	Une femme	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus	CSP+	CSP-	Inactifs	Moins de 1 500 €	Entre 1 501 € et 2 500 €	Entre 2 501 € et 5 000 €	Entre 5 001 € et 7 500 €	Plus de 7 500 €
Base tous investisseurs	2134	1406	728	292	509	639	464	230	963	778	393	67	184	447	170	162
Placements investis dans l'immobilier locatif (SCPI, OPCI ...)	21%	23%	19%	18%	23%	24%	16%	15%	26%	19%	14%	8%	11%	21%	31%	32%
Assurance vie en Unités de Comptes (multi supports) investie au moins en partie sur des supports non garantis	17%	18%	17%	9%	19%	18%	24%	23%	22%	15%	10%	3%	14%	21%	19%	19%
Actions individuelles d'entreprises cotées (hors actions de son employeur détenues dans de l'épargne salariale)	24%	25%	23%	19%	27%	26%	19%	33%	29%	23%	15%	7%	18%	26%	31%	29%
Actions d'entreprises non cotées, dans un compte titres ou un PEA	20%	19%	22%	13%	20%	21%	23%	41%	22%	19%	15%	11%	15%	18%	27%	28%
Obligations d'entreprises ou de banques, dans un compte titres ou un PEA	12%	13%	11%	7%	14%	12%	10%	19%	16%	9%	8%	2%	9%	11%	21%	15%
Fonds et sicav investis en actions et/ou en obligations, dans un compte titres ou un PEA	11%	10%	13%	5%	10%	12%	20%	23%	11%	10%	14%	7%	9%	12%	13%	13%
Fonds investis dans des sociétés non cotées innovantes ou locales (capital risque, FCPI, FIP...), dans un compte titres ou un PEA	12%	12%	13%	15%	12%	13%	7%	11%	14%	11%	10%	8%	10%	9%	21%	16%
ETF, Trackers, placements reflétant exactement l'évolution d'un indice boursier, dans un compte titres ou un PEA	11%	13%	7%	13%	11%	12%	3%	3%	14%	9%	6%	5%	11%	9%	13%	15%
Titres (actions ou obligations) souscrits via une plateforme de financement participatif (<i>crowdfunding</i>) pour financer un projet ou une petite entreprise	18%	19%	18%	18%	18%	20%	15%	17%	22%	17%	12%	14%	14%	17%	25%	24%
Produits boursiers spéculatifs (Turbos, warrants, options ...)	12%	13%	11%	16%	12%	9%	8%	12%	14%	11%	8%	7%	11%	10%	11%	25%

Crypto-actifs (Bitcoin, Ether, Ripple, Stablecoins, ICO ...)	54%	59%	46%	48%	63%	56%	45%	22%	55%	55%	51%	64%	51%	58%	51%	46%
NFT (Jeton Non Fongible)	13%	17%	8%	16%	14%	16%	4%	3%	15%	13%	11%	15%	10%	13%	14%	17%

Note: N = 2134.

Question: « *Quels produits financiers détenez-vous actuellement ?* ».

Source: Étude quantitative 2023.

Tableau A C.3. Motivations pour commencer à investir

Pourcentage de nouveaux investisseurs ayant fourni les motivations suivantes les ayant amenés à commencer à investir, par sexe, âge, profession et revenu net mensuel du foyer

	Sexe			Âge					Profession			Revenu net mensuel du foyer				
	Total	Un homme	Une femme	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus	CSP+	CSP-	Inactifs	Moins de 1 500 €	Entre 1 501 € et 2 500 €	Entre 2 501 € et 5 000 €	Entre 5 001 € et 7 500 €	Plus de 7 500 €
En vue d'un projet précis : achat d'un logement, voyage, scolarité des enfants...	17%	15%	19%	28%	21%	17%	13%	6%	19%	18%	11%	18%	18%	18%	16%	26%
Pour diversifier vos avoirs financiers	40%	44%	31%	26%	39%	45%	38%	45%	43%	34%	40%	33%	36%	36%	43%	36%
Pour augmenter la rentabilité de vos avoirs financiers	43%	43%	42%	40%	40%	43%	48%	42%	48%	38%	39%	36%	34%	41%	38%	44%
Par curiosité	24%	23%	24%	30%	31%	24%	16%	14%	25%	24%	21%	29%	31%	29%	24%	27%
Par plaisir, par jeu	16%	18%	13%	19%	17%	17%	13%	14%	15%	20%	14%	17%	19%	19%	18%	14%
Afin de préparer financièrement votre retraite	32%	33%	30%	18%	28%	33%	43%	35%	34%	31%	30%	17%	26%	30%	31%	30%
Pour apprendre comment ces produits/investissements marchent	23%	24%	20%	31%	29%	24%	15%	13%	27%	23%	16%	27%	29%	25%	34%	27%

Note: N = 1 056. Plusieurs réponses possibles.

Question: « Quelles étaient vos motivations quand vous avez commencé à investir dans ces placements financiers ? ».

Source: Étude quantitative 2023.

Tableau A C.4. Attitudes à l'égard des jeux et paris en ligne

Pourcentage de nouveaux investisseurs ayant répondu « oui » aux questions suivantes, par sexe, âge, profession et revenu net mensuel du foyer

	Sexe			Âge					Profession			Revenu net mensuel du foyer				
	Total	Un homme	Une femme	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus	CSP+	CSP-	Inactifs	Moins de 1 500 €	Entre 1 501 € et 2 500 €	Entre 2 501 € et 5 000 €	Entre 5 001 € et 7 500 €	Plus de 7 500 €
ST "jouent à des jeux d'argent"	89%	89%	89%	88%	92%	89%	83%	79%	90%	91%	82%	80%	85%	89%	93%	94%
Jouez-vous à des jeux en ligne ou non (poker, casino) pour lesquels vous misez des sommes d'argent ?	58%	61%	51%	54%	66%	62%	44%	20%	60%	64%	39%	48%	49%	61%	63%	62%
Vous arrive-t-il de faire des paris sur des compétitions sportives ou autre pour lesquels vous misez des sommes d'argent ?	68%	74%	57%	69%	75%	71%	52%	29%	71%	71%	53%	57%	64%	70%	70%	74%
Jouez-vous à des jeux de hasard payants (grattage, loto...) ?	79%	77%	82%	74%	82%	80%	80%	79%	80%	82%	71%	64%	74%	79%	86%	85%
Jouez-vous à des jeux vidéo que ce soit sur console, ordinateur, smartphone ?	89%	93%	83%	95%	95%	91%	75%	32%	92%	92%	76%	90%	88%	89%	90%	88%

Note: N = 1 056. Plusieurs réponses possibles.

Question: « Dans votre vie de tous les jours... ? ».

Source: Étude quantitative 2023.

Tableau A C.5. Attitudes vis-à-vis de l'argent

Pourcentage de nouveaux investisseurs ayant répondu « oui » aux questions suivantes, par sexe, âge, profession et revenu net mensuel du foyer

	Sexe			Âge					Profession			Revenu net mensuel du foyer				
	Total	Un homme	Une femme	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus	CSP+	CSP-	Inactifs	Moins de 1 500 €	Entre 1 501 € et 2 500 €	Entre 2 501 € et 5 000 €	Entre 5 001 € et 7 500 €	Plus de 7 500 €
Je crains de ne pas avoir assez d'argent sur le long terme	61%	60%	62%	58%	65%	62%	57%	42%	57%	68%	55%	60%	65%	61%	55%	58%
Je me débrouille bien financièrement	85%	85%	85%	83%	86%	86%	81%	91%	86%	85%	80%	67%	79%	85%	95%	93%
J'ai tendance à vivre au jour le jour sans me soucier du lendemain	48%	48%	47%	57%	54%	40%	35%	34%	48%	50%	44%	58%	55%	43%	40%	57%
Je suis confiant(e) sur l'évolution de ma situation économique et financière pour les 12 prochains mois	76%	79%	71%	82%	81%	75%	59%	53%	79%	76%	69%	70%	74%	76%	80%	83%
Je me fixe des objectifs financiers à long terme et je m'efforce de les atteindre	84%	86%	82%	80%	87%	90%	79%	65%	88%	90%	66%	71%	76%	88%	89%	88%
Je tire plus de satisfaction à dépenser de l'argent qu'à épargner pour l'avenir	48%	48%	49%	61%	53%	41%	31%	41%	50%	50%	42%	50%	53%	41%	48%	64%
Ma priorité c'est de gagner beaucoup d'argent rapidement	73%	72%	75%	80%	74%	72%	70%	47%	73%	79%	63%	75%	72%	72%	68%	82%

Note: N = 1 056. Plusieurs réponses possibles.

Question: « Voici plusieurs affirmations sur le rapport que l'on peut entretenir avec l'argent, pour chacune, indiquez si elle vous correspond... ? ».

Source: Étude quantitative 2023.

Tableau A C.6. Auto-évaluation des connaissances financières

Pourcentage de nouveaux investisseurs ayant donné la réponse correspondante, par sexe, âge, profession et revenu net mensuel du foyer

	Sexe			Âge					Profession			Revenu net mensuel du foyer				
	Total	Un homme	Une femme	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus	CSP+	CSP-	Inactifs	Moins de 1 500 €	Entre 1 501 € et 2 500 €	Entre 2 501 € et 5 000 €	Entre 5 001 € et 7 500 €	Plus de 7 500 €
Très bien	14%	16%	11%	17%	18%	13%	3%	3%	15%	16%	7%	17%	9%	12%	14%	26%
Assez bien	53%	55%	51%	57%	57%	48%	54%	39%	58%	52%	46%	36%	54%	51%	64%	58%
Assez mal	30%	27%	34%	24%	23%	37%	35%	47%	25%	29%	41%	37%	33%	35%	18%	14%
Très mal	3%	3%	4%	2%	2%	3%	8%	11%	2%	4%	6%	10%	4%	2%	5%	1%
ST Bonne connaissance	67%	70%	62%	73%	75%	61%	57%	42%	73%	67%	53%	53%	63%	63%	78%	84%
ST Mauvaise connaissance	33%	30%	38%	27%	25%	39%	43%	58%	27%	33%	47%	47%	37%	37%	22%	16%

Note: N = 1 056.

Question: « Avez-vous le sentiment de vous y connaître très bien, assez bien, assez mal ou très mal dans le domaine des placements financiers ? ».

Source: Étude quantitative 2023.

Tableau A C.7. Compréhension de l'inflation et du pouvoir d'achat

Pourcentage de nouveaux investisseurs ayant donné la réponse correspondante, par sexe, âge, profession et revenu net mensuel du foyer

	Sexe			Âge					Profession			Revenu net mensuel du foyer				
	Total	Un homme	Une femme	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus	CSP+	CSP-	Inactifs	Moins de 1 500 €	Entre 1 501 € et 2 500 €	Entre 2 501 € et 5 000 €	Entre 5 001 € et 7 500 €	Plus de 7 500 €
Plus qu'aujourd'hui	16%	17%	15%	25%	17%	14%	4%	12%	13%	22%	14%	11%	21%	13%	13%	28%
Exactement comme aujourd'hui	29%	28%	31%	35%	29%	25%	34%	13%	30%	30%	27%	31%	25%	32%	30%	27%
Moins qu'aujourd'hui	51%	52%	49%	37%	51%	57%	59%	71%	56%	45%	52%	53%	48%	52%	56%	42%
Vous ne savez pas	3%	3%	5%	3%	3%	4%	3%	4%	2%	3%	7%	5%	6%	2%	2%	3%
Ont donné la bonne réponse	51%	52%	49%	37%	51%	57%	59%	71%	56%	45%	52%	53%	48%	52%	56%	42%
Se sont trompés	45%	45%	46%	60%	46%	39%	38%	25%	42%	51%	41%	42%	46%	45%	43%	55%

Note: N = 1 056.

Question: « Supposez que le taux de rémunération de votre épargne soit de 5% par an garanti et que l'inflation soit de 6% par an. Au bout d'un an, avec cette épargne, d'après vous, serez-vous capable d'acheter... plus qu'aujourd'hui/exactement comme aujourd'hui/moins qu'aujourd'hui ? ».

Source: Étude quantitative 2023.

Tableau A C.8. Compréhension de la diversification des actifs

Pourcentage de nouveaux investisseurs ayant donné la réponse correspondante, par sexe, âge, profession et revenu net mensuel du foyer

	Sexe			Âge					Profession			Revenu net mensuel du foyer				
	Total	Un homme	Une femme	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus	CSP+	CSP-	Inactifs	Moins de 1 500 €	Entre 1 501 € et 2 500 €	Entre 2 501 € et 5 000 €	Entre 5 001 € et 7 500 €	Plus de 7 500 €
Augmente	23%	24%	22%	30%	26%	20%	14%	15%	22%	27%	19%	20%	21%	23%	20%	32%
Ne change pas	25%	24%	26%	28%	19%	27%	28%	24%	23%	27%	25%	32%	24%	25%	24%	24%
Diminue	48%	50%	44%	39%	51%	50%	54%	37%	52%	43%	47%	42%	50%	47%	56%	43%
Vous ne savez pas	4%	2%	8%	3%	4%	3%	5%	25%	3%	3%	8%	6%	5%	5%	1%	2%
Ont donné la bonne réponse	48%	50%	44%	39%	51%	50%	54%	37%	52%	43%	47%	42%	50%	47%	56%	43%
Se sont trompés	48%	48%	48%	58%	45%	47%	42%	39%	45%	54%	44%	52%	45%	48%	43%	55%

Note: N = 1 056.

Question: « En général, quand un investisseur répartit son capital sur différents placements financiers, le risque de perdre l'argent... .. augmente/diminue/ne change pas ? ».

Source: Étude quantitative 2023.

Tableau A C.9. Compréhension de la relation risque-rendement

Pourcentage de nouveaux investisseurs ayant donné la réponse correspondante, par sexe, âge, profession et revenu net mensuel du foyer

	Sexe			Âge					Profession			Revenu net mensuel du foyer				
	Total	Un homme	Une femme	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus	CSP+	CSP-	Inactifs	Moins de 1 500 €	Entre 1 501 € et 2 500 €	Entre 2 501 € et 5 000 €	Entre 5 001 € et 7 500 €	Plus de 7 500 €
Vrai	71%	74%	66%	61%	73%	73%	79%	80%	75%	68%	68%	59%	73%	74%	74%	68%
Faux	17%	16%	20%	21%	17%	17%	14%	12%	16%	22%	13%	22%	16%	14%	21%	22%
Vous ne savez pas	11%	10%	14%	18%	10%	10%	7%	8%	9%	10%	19%	18%	10%	11%	4%	10%
Bonne réponse	71%	74%	66%	61%	73%	73%	79%	80%	75%	68%	68%	59%	73%	74%	74%	68%

Note: N = 1 056.

Question: « *Quand des placements offrent des taux de rendement plus élevés, ils sont probablement plus risqués que des placements offrant des taux de rendement plus faibles* ».

Source: Étude quantitative 2023.

Tableau A C.10. Compréhension du cours légal des crypto-actifs

Pourcentage de nouveaux investisseurs ayant donné la réponse correspondante, par sexe, âge, profession et revenu net mensuel du foyer

	Sexe			Âge					Profession			Revenu net mensuel du foyer				
	Total	Un homme	Une femme	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus	CSP+	CSP-	Inactifs	Moins de 1 500 €	Entre 1 501 € et 2 500 €	Entre 2 501 € et 5 000 €	Entre 5 001 € et 7 500 €	Plus de 7 500 €
Vrai	48%	50%	45%	51%	49%	47%	50%	29%	50%	50%	41%	51%	46%	46%	50%	58%
Faux	40%	40%	39%	39%	43%	37%	35%	45%	43%	36%	41%	37%	37%	42%	40%	36%
Vous ne savez pas	12%	10%	16%	9%	8%	15%	16%	25%	8%	14%	17%	12%	17%	11%	9%	7%
Bonne réponse	40%	40%	39%	39%	43%	37%	35%	45%	43%	36%	41%	37%	37%	42%	40%	36%

Note: N = 1 056.

Question : « *Les crypto-actifs tels que le bitcoin ont cours légal comme les pièces et les billets de banque* ».

Source: Étude quantitative 2023.

Tableau A C.11. Compréhension du risque lié aux crypto-actifs

Pourcentage de nouveaux investisseurs ayant donné la réponse correspondante, par sexe, âge, profession et revenu net mensuel du foyer

	Sexe			Âge					Profession			Revenu net mensuel du foyer				
	Total	Un homme	Une femme	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus	CSP+	CSP-	Inactifs	Moins de 1 500 €	Entre 1 501 € et 2 500 €	Entre 2 501 € et 5 000 €	Entre 5 001 € et 7 500 €	Plus de 7 500 €
Vrai	43%	45%	40%	51%	48%	42%	29%	16%	42%	48%	37%	45%	46%	43%	43%	41%
Faux	46%	46%	47%	41%	45%	47%	52%	55%	52%	39%	47%	42%	39%	47%	51%	50%
Vous ne savez pas	11%	9%	13%	8%	7%	11%	19%	29%	6%	13%	15%	12%	15%	11%	6%	9%
Bonne réponse	46%	46%	47%	41%	45%	47%	52%	55%	52%	39%	47%	42%	39%	47%	51%	50%

Note: N = 1 056.

Question: « La valeur des crypto-actifs tels que le bitcoin peut fluctuer considérablement, mais il est toujours possible de récupérer le montant initial investi ».

Source: Étude quantitative 2023.

Tableau A C.12. Compréhension du rendement passé comme indicateur du rendement futur

Pourcentage de nouveaux investisseurs ayant donné la réponse correspondante, par sexe, âge, profession et revenu net mensuel du foyer

	Sexe			Âge					Profession			Revenu net mensuel du foyer				
	Total	Un homme	Une femme	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus	CSP+	CSP-	Inactifs	Moins de 1 500 €	Entre 1 501 € et 2 500 €	Entre 2 501 € et 5 000 €	Entre 5 001 € et 7 500 €	Plus de 7 500 €
Vrai	46%	47%	44%	55%	50%	41%	36%	26%	43%	52%	42%	48%	40%	43%	54%	55%
Faux	42%	43%	40%	34%	42%	44%	51%	46%	49%	35%	39%	38%	42%	46%	39%	35%
Vous ne savez pas	12%	10%	17%	11%	9%	15%	13%	28%	9%	14%	19%	14%	18%	11%	7%	10%
Bonne réponse	42%	43%	40%	34%	42%	44%	51%	46%	49%	35%	39%	38%	42%	46%	39%	35%

Note: N = 1 056.

Question: « Le rendement passé des actions d'une entreprise est une bonne indication de leur rendement futur ».

Source: Étude quantitative 2023.

Tableau A C.13. Informations et conseils

Pourcentage de nouveaux investisseurs ayant répondu « oui » aux propositions suivantes, par sexe, âge, profession et revenu net mensuel du foyer

	Sexe			Âge					Profession			Revenu net mensuel du foyer				
	Total	Un homme	Une femme	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus	CSP+	CSP-	Inactifs	Moins de 1 500 €	Entre 1 501 € et 2 500 €	Entre 2 501 € et 5 000 €	Entre 5 001 € et 7 500 €	Plus de 7 500 €
Rechercher de l'information sur les produits	69%	71%	66%	71%	72%	70%	62%	54%	74%	64%	69%	50%	65%	71%	78%	70%
Prendre des conseils auprès d'un tiers	52%	51%	54%	57%	51%	52%	48%	43%	54%	49%	51%	48%	51%	53%	48%	56%
Ni l'un, ni l'autre	7%	7%	8%	5%	6%	10%	7%	14%	5%	10%	7%	16%	9%	6%	5%	5%
ST S'informe et prene des conseils	93%	93%	92%	95%	94%	90%	93%	86%	95%	90%	93%	84%	91%	94%	95%	95%

Note: N = 1 056. Plusieurs réponses possibles.

Question: « Avant d'effectuer un placement en bourse ou en crypto-actifs, prenez-vous le temps de... ».

Source: Étude quantitative 2023.

Tableau A C.14. Sources d'information

Pourcentage de nouveaux investisseurs ayant répondu « oui » aux propositions suivantes, par sexe, âge, profession et revenu net mensuel du foyer

	Sexe			Âge					Profession			Revenu net mensuel du foyer				
	Total	Un homme	Une femme	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus	CSP+	CSP-	Inactifs	Moins de 1 500 €	Entre 1 501 € et 2 500 €	Entre 2 501 € et 5 000 €	Entre 5 001 € et 7 500 €	Plus de 7 500 €
Documents d'information sur le produit (descriptif produit, prospectus, site internet)	41%	40%	42%	33%	42%	44%	41%	52%	45%	37%	37%	40%	40%	38%	47%	43%
Comparateurs sur internet	34%	34%	34%	35%	33%	37%	38%	9%	36%	30%	37%	33%	22%	32%	40%	38%
Médias spécialisés en finance (radio, télévision, journaux, sites internet ...)	36%	38%	31%	26%	38%	40%	32%	48%	40%	34%	27%	15%	34%	36%	40%	40%
Médias d'information générale (radio, télévision, journaux, sites internet généralistes ...)	27%	27%	26%	29%	26%	24%	28%	36%	27%	27%	24%	19%	26%	28%	30%	27%
Réseaux sociaux hors influenceurs	28%	30%	25%	41%	32%	22%	8%	13%	24%	27%	41%	46%	27%	28%	21%	31%
Les influenceurs ou communautés financières en ligne ou personnes célèbres fournissant des conseils sur l'investissement	22%	25%	15%	29%	21%	21%	16%	5%	21%	25%	18%	9%	24%	20%	22%	27%
Conseiller bancaire ou financier	32%	27%	42%	32%	28%	34%	37%	48%	36%	30%	26%	22%	23%	32%	40%	41%
Site internet d'une banque ou d'un établissement financier	33%	32%	35%	30%	34%	38%	25%	32%	38%	31%	26%	22%	26%	31%	53%	32%
Une banque ou un établissement financier sur un réseau social	22%	20%	25%	20%	22%	24%	21%	15%	23%	24%	14%	10%	19%	18%	31%	33%
Proches : parents, amis, collègues	39%	36%	44%	43%	45%	33%	30%	14%	40%	37%	37%	21%	27%	43%	36%	46%
Site internet des autorités publiques de protection de l'épargne (AMF, ACPR)	17%	17%	17%	16%	18%	18%	15%	12%	21%	15%	11%	10%	16%	14%	25%	21%
Vous n'avez pas de source d'information particulière	2%	2%	1%	2%	1%	1%	6%	4%	2%	1%	1%	4%	4%	2%	-	-

Note: N = 1 056. Plusieurs réponses possibles.

Question: « Quelles sont vos sources d'information avant d'effectuer un placement ? ».

Source: Étude quantitative 2023.

Tableau A C.15. Sources de conseils

Pourcentage de nouveaux investisseurs ayant répondu « oui » aux propositions suivantes, par sexe, âge, profession et revenu net mensuel du foyer

	Sexe			Âge					Profession			Revenu net mensuel du foyer				
	Total	Un homme	Une femme	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus	CSP+	CSP-	Inactifs	Moins de 1 500 €	Entre 1 501 € et 2 500 €	Entre 2 501 € et 5 000 €	Entre 5 001 € et 7 500 €	Plus de 7 500 €
Votre famille proche	40%	37%	45%	41%	41%	43%	31%	28%	35%	47%	39%	38%	44%	37%	33%	47%
Vos amis ou vos collègues	48%	51%	44%	57%	53%	45%	32%	19%	46%	50%	52%	60%	43%	50%	46%	47%
Un conseiller bancaire ou financier	49%	45%	54%	37%	45%	55%	64%	68%	56%	43%	39%	19%	36%	54%	70%	46%
Autre	7%	9%	4%	9%	7%	6%	3%	10%	7%	4%	11%	22%	7%	5%	6%	2%

Note: N = 1 056. Plusieurs réponses possibles.

Question: « *Après de qui prenez-vous conseil avant d'effectuer un placement ?* ».

Source: Étude quantitative 2023.

Tableau A C.16. Actions réalisées depuis 2020

Pourcentage de nouveaux investisseurs ayant répondu « oui » aux propositions suivantes, par sexe, âge, profession et revenu net mensuel du foyer

	Sexe			Âge					Profession			Revenu net mensuel du foyer				
	Total	Un homme	Une femme	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus	CSP+	CSP-	Inactifs	Moins de 1 500 €	Entre 1 501 € et 2 500 €	Entre 2 501 € et 5 000 €	Entre 5 001 € et 7 500 €	Plus de 7 500 €
Vendu et/ou racheté des investissements régulièrement	28%	32%	23%	31%	33%	29%	15%	18%	31%	31%	17%	19%	26%	20%	43%	51%
Vendu et/ou racheté des investissements occasionnellement	48%	50%	45%	49%	50%	48%	47%	36%	51%	48%	42%	48%	47%	55%	40%	39%
Plus jamais touché à vos investissements	23%	18%	32%	21%	17%	23%	37%	46%	18%	21%	41%	33%	27%	25%	18%	10%

Note: N = 1 056.

Questions: « Depuis 2020, vous avez... ? ».

Source: Étude quantitative 2023.

Tableau A C.17. Montant investi en crypto-actifs depuis 2020

Pourcentage de nouveaux investisseurs ayant répondu « oui » aux questions suivantes, par sexe, âge, profession et revenu net mensuel du foyer

	Sexe			Âge					Profession			Revenu net mensuel du foyer				
	Total	Un homme	Une femme	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus	CSP+	CSP-	Inactifs	Moins de 1 500 €	Entre 1 501 € et 2 500 €	Entre 2 501 € et 5 000 €	Entre 5 001 € et 7 500 €	Plus de 7 500 €
Base brute	574	393	181	111	212	183	61	7	243	264	67	41	99	250	96	75
Moins de 500€	34%	31%	40%	39%	31%	32%	33%	64%	27%	34%	49%	87%	41%	25%	23%	26%
500€ et 5000€	40%	42%	37%	41%	39%	43%	40%	36%	42%	42%	32%	4%	34%	55%	42%	23%
Entre 5001€ et 10 000€	15%	16%	12%	10%	18%	13%	20%	-	18%	14%	8%	4%	16%	15%	20%	17%
Entre 10 001€ et 20 000 €	4%	4%	6%	3%	6%	4%	2%	-	7%	3%	1%	-	1%	3%	9%	15%
Plus de 20 000€	4%	4%	4%	4%	4%	4%	3%	-	5%	4%	1%	2%	1%	1%	4%	20%
Vous ne souhaitez pas répondre	3%	4%	1%	3%	2%	5%	3%	-	0%	3%	9%	3%	6%	1%	2%	0%
Moyenne	4069.93	4163.60	3863.32	3508.66	4579.53	4006.78	3845.45	1142.86	4909.61	3839.97	2174.82	1090.34	2830.08	3449.52	5220.86	9118.75

Note: N = 574.

Question: « Depuis 2020, quel montant avez-vous investi en crypto-actifs ? »

Source: Étude quantitative 2023.

Tableau A C.18. Montant investi en *crowdfunding* depuis 2020

Pourcentage de nouveaux investisseurs ayant répondu « oui » aux questions suivantes, par sexe, âge, profession et revenu net mensuel du foyer

	Sexe			Âge					Profession			Revenu net mensuel du foyer				
	Total	Un homme	Une femme	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus	CSP+	CSP-	Inactifs	Moins de 1 500 €	Entre 1 501 € et 2 500 €	Entre 2 501 € et 5 000 €	Entre 5 001 € et 7 500 €	Plus de 7 500 €
Base brute	201	135	66	43	64	68	22	4	104	83	14	9	28	82	40	40
Moins de 500€	23%	20%	28%	23%	18%	24%	22%	53%	19%	27%	30%	43%	31%	25%	16%	13%
500€ et 5000€	37%	39%	35%	31%	41%	39%	41%	20%	39%	40%	25%	53%	44%	39%	40%	28%
Entre 5001€ et 10 000€	21%	21%	21%	27%	21%	20%	15%	-	22%	17%	21%	-	3%	18%	32%	28%
Entre 10 001€ et 20 000 €	10%	12%	6%	17%	13%	7%	-	-	11%	8%	15%	-	11%	8%	9%	19%
Plus de 20 000€	5%	6%	3%	1%	6%	4%	14%	-	5%	5%	-	-	-	6%	2%	11%
Vous ne souhaitez pas répondre	4%	2%	7%	1%	1%	6%	7%	27%	3%	3%	9%	4%	11%	4%	2%	0%
Moyenne	5575.15	6105.18	4543.88	5782.67	6185.65	4974.84	6286.47	930.11	5981.15	5091.42	5037.93	1630.34	3593.32	5338.68	5484.94	8541.28

Note: N = 201.

Question: « Depuis 2020, quel montant avez-vous investi en *crowdfunding* ? ».

Source: Étude quantitative 2023.

Tableau A C.19. Montant investi en bourse depuis 2020

Pourcentage de nouveaux investisseurs ayant répondu « oui » aux questions suivantes, par sexe, âge, profession et revenu net mensuel du foyer

En bourse	Sexe			Âge					Profession			Revenu net mensuel du foyer				
	Total	Un homme	Une femme	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus	CSP+	CSP-	Inactifs	Moins de 1 500 €	Entre 1 501 € et 2 500 €	Entre 2 501 € et 5 000 €	Entre 5 001 € et 7 500 €	Plus de 7 500 €
Base brute	658	409	249	146	211	189	87	25	309	278	71	30	99	269	127	117
Moins de 500€	24%	21%	28%	34%	22%	21%	19%	19%	18%	29%	30%	64%	35%	22%	15%	15%
500€ et 5000€	36%	39%	32%	41%	37%	37%	31%	23%	38%	38%	27%	12%	33%	44%	41%	25%
Entre 5001€ et 10 000€	20%	22%	17%	13%	23%	20%	25%	25%	24%	18%	16%	14%	17%	20%	24%	26%
Entre 10 001€ et 20 000 €	9%	7%	11%	7%	11%	9%	5%	9%	11%	6%	7%	2%	6%	6%	13%	15%
Plus de 20 000€	6%	8%	4%	3%	5%	7%	14%	14%	8%	4%	8%	-	3%	3%	8%	19%
Vous ne souhaitez pas répondre	5%	3%	8%	3%	3%	5%	6%	11%	2%	5%	12%	9%	6%	4%	-	1%
Moyenne	5743.23	5994.43	5300.31	3938.14	5702.38	6007.06	7431.52	8172.71	6474.05	4669.93	5714.24	1929.14	4198.33	4723.83	6872.32	9724.18

Note: N = 658.

Question: « Depuis 2020, quel montant avez-vous investi en bourse ? ».

Source: Étude quantitative 2023.

Tableau A C.20. Montant total investi depuis 2020

Pourcentage de nouveaux investisseurs ayant répondu « oui » aux questions suivantes, par sexe, âge, profession et revenu net mensuel du foyer

	Sexe			Âge					Profession			Revenu net mensuel du foyer				
	Total	Un homme	Une femme	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus	CSP+	CSP-	Inactifs	Moins de 1 500 €	Entre 1 501 € et 2 500 €	Entre 2 501 € et 5 000 €	Entre 5 001 € et 7 500 €	Plus de 7 500 €
Au total																
Base brute	1056	662	394	228	341	317	140	30	445	476	135	67	184	447	170	162
Moins de 500€	25%	22%	29%	34%	23%	22%	23%	21%	20%	26%	35%	71%	34%	17%	18%	17%
500€ et 5000€	31%	32%	30%	32%	31%	32%	31%	27%	29%	35%	28%	15%	31%	44%	19%	19%
Entre 5001€ et 10 000€	19%	22%	15%	13%	22%	22%	19%	18%	22%	19%	13%	8%	18%	18%	31%	22%
Entre 10 001€ et 20 000 €	12%	11%	14%	14%	15%	9%	11%	10%	15%	11%	8%	1%	8%	14%	15%	17%
Plus de 20 000€	8%	9%	6%	4%	8%	9%	10%	11%	12%	5%	5%	1%	2%	4%	15%	24%
Vous ne souhaitez pas répondre	4%	3%	6%	3%	2%	6%	5%	13%	1%	4%	11%	5%	7%	3%	1%	1%
Moyenne	6743.31	7189.58	5933.94	5064.38	7426.39	6914.24	7316.41	7344.79	8411.54	5646.74	4616.11	1711.83	4153.50	5699.43	9264.22	13214.37

Note: N = 1 056.

Question: « Depuis 2020, quel montant total avez-vous investi ? ».

Source: Étude quantitative 2023.

Tableau A C.21. Origine des fonds investis

Pourcentage de nouveaux investisseurs ayant répondu « oui » aux propositions suivantes, par sexe, âge, profession et revenu net mensuel du foyer

	Sexe			Âge					Profession			Revenu net mensuel du foyer				
	Total	Un homme	Une femme	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus	CSP+	CSP-	Inactifs	Moins de 1 500 €	Entre 1 501 € et 2 500 €	Entre 2 501 € et 5 000 €	Entre 5 001 € et 7 500 €	Plus de 7 500 €
Une épargne que vous aviez accumulée précédemment	38%	41%	32%	30%	39%	39%	41%	51%	41%	33%	39%	24%	34%	41%	44%	33%
Une somme d'argent ponctuelle que vous avez reçue au niveau professionnel (bonus, rupture conventionnelle...)	28%	30%	26%	28%	33%	29%	20%	13%	30%	32%	18%	15%	32%	30%	26%	36%
Un héritage, donation que vous avez reçu	13%	13%	14%	19%	14%	8%	12%	16%	12%	15%	12%	7%	11%	13%	14%	17%
Une autre rentrée d'argent exceptionnelle	18%	20%	14%	21%	18%	17%	20%	7%	13%	23%	20%	25%	17%	18%	19%	14%
Une situation financière qui vous le permet (sans rentrée d'argent spécifique)	31%	29%	33%	34%	33%	28%	22%	33%	31%	31%	29%	34%	28%	29%	36%	31%
De l'argent emprunté	6%	5%	7%	8%	4%	7%	3%	4%	6%	6%	5%	8%	5%	3%	5%	12%

Note: N = 1 056. Plusieurs réponses possibles.

Question: « Quelle est l'origine des fonds que vous avez placés ? ».

Source: Étude quantitative 2023.

Tableau A C.22. Raisons d'investir en crypto-actifs, via le crowdfunding ou en bourse

Pourcentage de nouveaux investisseurs ayant répondu « oui » aux propositions suivantes, par sexe, âge, profession et revenu net mensuel du foyer

	Sexe			Âge					Profession			Revenu net mensuel du foyer				
	Total	Un homme	Une femme	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus	CSP+	CSP-	Inactifs	Moins de 1 500 €	Entre 1 501 € et 2 500 €	Entre 2 501 € et 5 000 €	Entre 5 001 € et 7 500 €	Plus de 7 500 €
Vos dépenses ont diminué	10%	11%	10%	15%	10%	11%	5%	6%	10%	11%	10%	10%	12%	9%	8%	15%
Vous avez eu une augmentation de vos revenus	15%	17%	11%	15%	17%	17%	7%	7%	16%	17%	10%	7%	15%	13%	19%	20%
Pour diversifier l'ensemble de vos placements	35%	39%	29%	26%	40%	38%	33%	37%	38%	33%	33%	23%	28%	37%	47%	34%
Pour avoir un rendement plus élevé qu'avec les autres placements	28%	32%	21%	21%	31%	29%	30%	23%	33%	29%	14%	26%	22%	28%	34%	30%
Pour investir dans la finance responsable / durable	20%	23%	16%	31%	24%	13%	12%	8%	21%	20%	20%	17%	17%	18%	26%	30%
Quelqu'un de votre entourage vous l'a conseillé	28%	23%	35%	30%	30%	27%	22%	14%	27%	28%	27%	34%	23%	31%	25%	22%
Vous en avez entendu parler sur les réseaux sociaux	20%	19%	21%	29%	20%	18%	14%	8%	21%	19%	20%	14%	21%	19%	18%	27%
Un conseiller vous a proposé ce type de placement	15%	14%	16%	14%	17%	13%	17%	11%	13%	19%	12%	15%	12%	15%	18%	19%
Aucun	6%	6%	6%	4%	4%	6%	8%	17%	5%	4%	12%	13%	8%	5%	2%	4%

Note: N = 1 056. Plusieurs réponses possibles.

Question: « Quelles sont les raisons qui vous ont poussé(e) à investir en bourse, via le crowdfunding ou en crypto-actifs depuis 2020 ? ».

Source: Étude quantitative 2023.

Tableau A C.23. Perception des placements

Pourcentage de nouveaux investisseurs ayant répondu « oui » aux propositions suivantes, par sexe, âge, profession et revenu net mensuel du foyer

	Sexe			Âge					Profession			Revenu net mensuel du foyer				
	Total	Un homme	Une femme	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus	CSP+	CSP-	Inactifs	Moins de 1 500 €	Entre 1 501 € et 2 500 €	Entre 2 501 € et 5 000 €	Entre 5 001 € et 7 500 €	Plus de 7 500 €
Certainement	16%	15%	19%	24%	17%	13%	11%	12%	15%	19%	14%	19%	15%	15%	14%	26%
Probablement	45%	45%	44%	42%	44%	44%	54%	44%	42%	50%	41%	30%	50%	47%	45%	38%
Probablement pas	34%	34%	33%	29%	35%	36%	32%	36%	39%	26%	36%	44%	28%	34%	39%	31%
Certainement pas	5%	5%	5%	5%	5%	6%	3%	7%	4%	5%	8%	7%	7%	4%	2%	6%
ST Oui	61%	61%	62%	66%	61%	58%	65%	56%	57%	69%	56%	49%	65%	62%	59%	64%
ST Non	39%	39%	38%	34%	39%	42%	35%	44%	43%	31%	44%	51%	35%	38%	41%	36%

Note: N = 1 056.

Question: « Par rapport aux placements que vous avez réalisés, diriez-vous aujourd'hui qu'ils sont trop risqués ? ».

Source: Étude quantitative 2023.

Tableau A C.24. Perception de la rentabilité des placements

Pourcentage de nouveaux investisseurs ayant répondu « oui » aux propositions suivantes, par sexe, âge, profession et revenu net mensuel du foyer

	Sexe			Âge					Profession			Revenu net mensuel du foyer				
	Total	Un homme	Une femme	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus	CSP+	CSP-	Inactifs	Moins de 1 500 €	Entre 1 501 € et 2 500 €	Entre 2 501 € et 5 000 €	Entre 5 001 € et 7 500 €	Plus de 7 500 €
Vos investissements ont été gagnants	62%	66%	56%	62%	67%	61%	54%	63%	63%	65%	55%	54%	57%	61%	76%	69%
Vos investissements ont été perdants	20%	19%	21%	24%	19%	19%	23%	9%	21%	19%	19%	25%	22%	21%	14%	19%
Vous n'avez pas d'avis sur la question	18%	15%	22%	14%	15%	21%	23%	28%	16%	16%	25%	21%	21%	17%	9%	13%

Note: N = 1 056.

Question: « Par rapport aux placements que vous avez réalisés, diriez-vous aujourd'hui... ? ».

Source: Étude quantitative 2023.

Tableau A C.25. Actions escomptées au cours des 12 prochains mois

Pourcentage de nouveaux investisseurs ayant répondu « oui » aux propositions suivantes, par sexe, âge, profession et revenu net mensuel du foyer

	Sexe			Âge					Profession			Revenu net mensuel du foyer				
	Total	Un homme	Une femme	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus	CSP+	CSP-	Inactifs	Moins de 1 500 €	Entre 1 501 € et 2 500 €	Entre 2 501 € et 5 000 €	Entre 5 001 € et 7 500 €	Plus de 7 500 €
Retirer une partie des fonds que vous avez investis	27%	26%	30%	34%	32%	21%	16%	22%	28%	29%	22%	32%	27%	24%	25%	37%
Arrêter totalement d'investir	13%	11%	17%	15%	12%	14%	13%	17%	13%	14%	14%	12%	11%	14%	17%	14%
Augmenter vos investissements	38%	45%	25%	42%	43%	33%	35%	12%	37%	41%	32%	29%	41%	37%	41%	40%
Vous n'envisagez pas de toucher aux fonds investis	28%	26%	32%	17%	23%	36%	39%	52%	29%	24%	35%	31%	30%	31%	23%	17%

Note: N = 1 056.

Question: « Au cours des 12 prochains mois, que pensez-vous faire de vos fonds investis en bourse, via le crowdfunding ou en crypto-actifs ? ».

Source: Étude quantitative 2023.

Tableau A C.26. Tolérance au risque déclarée

Pourcentage de nouveaux investisseurs ayant répondu « oui » aux propositions suivantes, par sexe, âge, profession et revenu net mensuel du foyer

	Sexe		Âge					Profession			Revenu net mensuel du foyer					
	Total	Un homme	Une femme	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus	CSP+	CSP-	Inactifs	Moins de 1 500 €	Entre 1 501 € et 2 500 €	Entre 2 501 € et 5 000 €	Entre 5 001 € et 7 500 €	Plus de 7 500 €
Qui rapportent peu avec un faible risque	21%	18%	28%	26%	19%	20%	24%	23%	17%	25%	26%	39%	17%	20%	16%	25%
Qui rapportent modérément avec un risque modéré	61%	61%	60%	58%	60%	62%	60%	68%	65%	57%	58%	40%	60%	65%	67%	55%
Qui rapportent beaucoup avec un risque élevé	16%	19%	11%	12%	20%	16%	13%	9%	15%	17%	14%	16%	20%	14%	16%	16%
Qui rapportent énormément avec un risque très élevé	2%	3%	2%	4%	2%	2%	3%	-	4%	1%	1%	6%	3%	1%	1%	5%

Note: N = 1 056.

Question: « *Personnellement, vous orientez-vous plutôt vers les placements... ?* ».

Source: Étude quantitative 2023.

Références

- ACPR (2023), *Le marché de l'assurance-vie en 2022*, https://acpr.banque-france.fr/sites/default/files/medias/documents/20230320_as146_av_2022_vf.pdf. [64]
- AMF (2023), *Activité des investisseurs particuliers et portraits types*, <https://www.amf-france.org/fr/actualites-publications/publications/rapports-etudes-et-analyses/activite-des-investisseurs-particuliers-et-portraits-types>. [35]
- AMF (2023), *Cartographie 2023 des marchés et des risques*, <https://www.amf-france.org/fr/actualites-publications/publications/rapports-etudes-et-analyses/cartographie-2023-des-marches-et-des-risques>. [10]
- AMF (2023), *Edition spéciale du Baromètre AMF : les femmes et l'investissement en bourse*, <https://www.amf-france.org/fr/actualites-publications/publications/rapports-etudes-et-analyses/edition-speciale-du-barometre-amf-les-femmes-et-linvestissement-en-bourse>. [69]
- AMF (2023), *Impact 2027: Orientations stratégiques 2023-2027*, https://www.amf-france.org/sites/institutionnel/files/private/2023-08/AMF_Impact2027.pdf. [18]
- AMF (2023), *L'AMF et l'ARPP lancent le certificat de l'influence responsable dans la finance*, <https://www.amf-france.org/fr/actualites-publications/communiqués/communiqués-de-lamf/lamf-et-larpp-lancent-le-certificat-de-linfluence-responsable-dans-la-finance>. [41]
- AMF (2023), *Les Français et les placements responsables - OpinionWay pour l'AMF - Juillet 2023*, <https://www.amf-france.org/fr/actualites-publications/publications/rapports-etudes-et-analyses/les-francais-et-les-placements-responsables-opinionway-pour-lamf-juillet-2023>. [36]
- AMF (2023), *Lettre de l'Observatoire de l'épargne de l'AMF - N°53 - Juillet 2023*, <https://www.amf-france.org/fr/actualites-publications/publications/observatoire-de-lepargne/lettres-de-observatoire-de-lepargne/lettre-de-lobservatoire-de-lepargne-de-lamf-ndeg53-juillet-2023>. [37]
- AMF (2023), *Lettre spéciale sur le rajeunissement des investisseurs en actions - Juillet 2023*, <https://www.amf-france.org/fr/actualites-publications/publications/observatoire-de-lepargne/lettres-de-lobservatoire-de-lepargne/lettre-speciale-sur-le-rajeunissement-des-investisseurs-en-actions-juillet-2023>. [28]
- AMF (2023), *Tableau de bord des investisseurs particuliers actifs - n°10 - Avril 2023*, <https://www.amf-france.org/fr/actualites-publications/publications/observatoire-de-lepargne/tableau-de-bord-des-investisseurs-particuliers/tableau-de-bord-des-investisseurs-particuliers-actifs-ndeg10-avril-2023>. [30]
- AMF (2023), *Tableau de bord des investisseurs particuliers actifs - n°9 - Janvier 2023*, [31]

- <https://www.amf-france.org/fr/actualites-publications/publications/observatoire-de-lepargne/tableau-de-bord-des-investisseurs-particuliers/tableau-de-bord-des-investisseurs-particuliers-actifs-ndeg9-janvier-2023>.
- AMF (2023), *Tableau de bord des investisseurs particuliers actifs - n°9 - Janvier 2023*, [9]
<https://www.amf-france.org/fr/actualites-publications/publications/observatoire-de-lepargne/tableau-de-bord-des-investisseurs-particuliers/tableau-de-bord-des-investisseurs-particuliers-actifs-ndeg9-janvier-2023>.
- AMF (2022), *Baromètre AMF de l'épargne et de l'investissement - 2022*, [24]
<https://www.amf-france.org/fr/actualites-publications/publications/rapports-etudes-et-analyses/barometre-amf-de-lepargne-et-de-linvestissement-2022>.
- AMF (2022), *Cartographie 2022 des marchés et des risques*, [34]
<https://www.amf-france.org/fr/actualites-publications/publications/rapports-etudes-et-analyses/cartographie-2022-des-marches-et-des-risques>.
- AMF (2022), *Le programme de travail AMF-ARPP 2022-23*, [40]
https://www.amf-france.org/sites/institutionnel/files/private/2022-07/le_programme_de_travail_amf_arpp_2022-23_0.pdf.
- AMF (2022), *Lettre de l'Observatoire de l'épargne de l'AMF - N°49 - Juin 2022*, [29]
<https://www.amf-france.org/fr/actualites-publications/publications/observatoire-de-lepargne/lettres-de-observatoire-de-lepargne/lettre-de-lobservatoire-de-lepargne-de-lamf-ndeg49-juin-2022>.
- AMF (2022), *Lettre de l'Observatoire de l'épargne de l'AMF - N°50 - Décembre 2022*, [32]
<https://www.amf-france.org/fr/actualites-publications/publications/observatoire-de-lepargne/lettres-de-observatoire-de-lepargne/lettre-de-lobservatoire-de-lepargne-de-lamf-ndeg50-decembre-2022>.
- AMF (2021), *Les Français et les arnaques à l'investissement. Etude BVA pour l'AMF - Décembre 2021*, [71]
https://www.amf-france.org/sites/institutionnel/files/private/2021-12/rapport-arnaques-a-linvestissement-bva-pour-amf-decembre-2021_0.pdf.
- AMF (2021), *Les investisseurs particuliers et leur activité depuis la crise COVID : plus jeunes, plus nombreux et attirés par de nouveaux acteurs*, [33]
<https://www.amf-france.org/fr/actualites-publications/publications/rapports-etudes-et-analyses/les-investisseurs-particuliers-et-leur-activite-depuis-la-crise-covid-plus-jeunes-plus-nombreux-et>.
- AMF (2021), *Stimuler la diversification de l'épargne de long terme en actions*, [27]
<https://www.amf-france.org/fr/actualites-publications/publications/rapports-etudes-et-analyses/stimuler-la-diversification-de-lepargne-de-long-terme-en-actions>.
- AMF (2020), *Comportement des investisseurs particuliers pendant la crise Covid-19*, [8]
<https://www.amf-france.org/fr/actualites-publications/publications/rapports-etudes-et-analyses/comportement-des-investisseurs-particuliers-pendant-la-crise-covid-19>.
- ANSSI (2023), *Précautions élémentaires*, [70]
<https://www.ssi.gouv.fr/particulier/precautions-elementaires/>.
- Aristei, D. and M. Gallo (2022), "Assessing gender gaps in financial knowledge and self-confidence: Evidence from international data", *Finance Research Letters*, Vol. 46, p. 102200, [68]
<https://doi.org/10.1016/j.frl.2021.102200>.

- ASIC (2022), *Report 735 - Retail investor research*, [52]
<https://download.asic.gov.au/media/z1nj5m5e/rep735-published-11-august-2022.pdf>.
- Banque de France (2023), *Épargne et Patrimoine financiers des ménages - T4 2022*, [25]
https://www.banque-france.fr/sites/default/files/webstat_pdf/epa_men_2249_fr_si_epargne_des_menages_t42022.pdf.
- Banque de France (2016), *Stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière (EDUCFI)*, [20]
<https://www.banque-france.fr/la-banque-de-france/education-economique-budgetaire-et-financiere>.
- Better Finance (2022), *The New Investing Environment for Retail Investors | Expectations and Challenges Ahead*, [47]
<https://betterfinance.eu/publication/the-new-investing-environment-for-retail-investors-expectations-and-challenges-ahead/>.
- Chmura, T., H. Le and K. Nguyen (2022), "Herding with leading traders: Evidence from a laboratory social trading platform", *Journal of Economic Behavior & Organization*, Vol. 203, pp. 93-106, [56]
<https://doi.org/10.1016/j.jebo.2022.08.035>.
- CNMV (2022), *Analysis of the behaviour of retail investors in the financial markets during the COVID-19 crisis*, [48]
https://www.cnmv.es/DocPortal/Publicaciones/MONOGRAFIAS/DT_78_Comp_minoristas_COVID_ENen.pdf.
- ECB (2021), *Economic Bulletin Issue 5, 2021*, [42]
<https://www.ecb.europa.eu/pub/economic-bulletin/html/eb202105.en.html#toc9>.
- ECB (2021), *Economic Bulletin Issue 5, 2021*, [43]
<https://www.ecb.europa.eu/pub/economic-bulletin/html/eb202105.en.html>.
- ESA (2022), *Warning on crypto assets*, [12]
https://www.esma.europa.eu/sites/default/files/library/esa_2022_15_joint_esas_warning_on_crypto-assets.pdf.
- ESMA (2021), *ESMA Report on Trends, Risks and Vulnerabilities N°1*, [5]
https://www.esma.europa.eu/sites/default/files/library/esma50-165-1524_trv_1_2021.pdf.
- ESMA (2021), *ESMA Report on Trends, Risks and Vulnerabilities N°2*, [4]
https://www.esma.europa.eu/sites/default/files/library/esma50-165-1842_trv2-2021.pdf.
- ESMA (2021), *ESMA's Statement on Investment Recommendations on Social Media*, [39]
https://www.esma.europa.eu/sites/default/files/library/esma70-154-2780_esmas_statement_on_investment_recommendations_on_social_media.pdf.
- ESMA (2021), *Statement - Episodes of very high volatility in trading of certain stocks*, [11]
https://www.esma.europa.eu/sites/default/files/library/esma70-155-11809_episodes_of_very_high_volatility_in_trading_of_certain_stocks_0.pdf.
- Eurostat (2023), *Quarterly sector accounts - households*, [23]
https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Quarterly_sector_accounts_-_households.
- FCA (2022), *Gaming trading: how trading apps could be engaging consumers for the worse*, [60]
<https://www.fca.org.uk/publications/research-articles/gaming-trading-how-trading-apps-could->

[be-engaging-consumers-worse.](#)

- FCA (2021), *FCA warns that younger investors are taking on big financial risks*, [59]
<https://www.fca.org.uk/news/press-releases/fca-warns-younger-investors-are-taking-big-financial-risks>.
- FCA (2021), *Understanding self-directed investors*, [55]
<https://www.fca.org.uk/publication/research/understanding-self-directed-investors.pdf>.
- FCA (2021), *Young investors driven by competition and hype*, [61]
<https://www.fca.org.uk/news/press-releases/young-investors-driven-competition-hype>.
- FINRA (2023), *Gen Z and Investing: Social Media, Crypto, FOMO, and Family*, [50]
https://www.cfainstitute.org/-/media/documents/article/industry-research/Gen_Z_and_Investing.pdf.
- France Stratégie (2020), *Labour market polarisation: are there more low-skilled jobs in France?*, [72]
https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/note_danalyse_n98_-_en.pdf.
- FSB (2022), *FinTech and Market Structure in the COVID-19*, [45]
<https://www.fsb.org/wp-content/uploads/P210322.pdf>.
- FSMA (2022), *Les jeunes investisseurs en bourse*, [49]
<https://www.fsma.be/sites/default/files/media/files/2022-03/2022-03-21-etude-jeunes-en-bourse.pdf>.
- Gerrans, P., S. Abisekaraj and Z. Liu (2023), "The fear of missing out on cryptocurrency and stock investments: Direct and indirect effects of financial literacy and risk tolerance", *Journal of Financial Literacy and Wellbeing*, Vol. 1/1, pp. 103-137, <https://doi.org/10.1017/flw.2023.6>. [58]
- IMF (2023), *Global Financial Stability Report*, [7]
<https://www.imf.org/en/Publications/GFSR/Issues/2023/04/11/global-financial-stability-report-april-2023>.
- IMF (2021), *Global Financial Stability Report*, [51]
<https://www.imf.org/en/Publications/GFSR/Issues/2021/10/12/global-financial-stability-report-october-2021>.
- INSEE (2023), *Enquête Histoire de vie et Patrimoine*, <https://www.insee.fr/fr/information/2964509>. [26]
- INSEE (2023), *INSEE, comptes nationaux - base 2014.*, [21]
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2830268#tableau-figure1>.
- INSEE (2023), *nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles 2020*, [73]
https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/6051913/Guide_PCS_2020.pdf.
- INSEE (2022), *Femmes et hommes, l'égalité en question - Edition 2022*, [62]
https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/6051042/IREF_FH22-F1.pdf.
- INSEE (2021), *Revenus et patrimoine des ménages - Edition 2021*, [63]
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/5371304/RPM2021.pdf>.
- IOSCO (2023), *Retail Market Conduct Task Force - Final Report*, [3]
<https://www.iosco.org/library/pubdocs/pdf/IOSCOPD730.pdf>.

- IOSCO (2022), *FR15/22 Investor Behaviour and Investor Education in Times of Turmoil: Recommended Framework for Regulators based on Lessons Learned from the COVID-19 Pandemic*, <https://www.iosco.org/library/pubdocs/pdf/IOSCOPD724.pdf>. [53]
- IOSCO (2022), *Report on Retail Distribution and Digitalisation*, <https://www.iosco.org/library/pubdocs/pdf/IOSCOPD715.pdf>. [46]
- IOSCO (2020), *Retail Market Conduct Task Force Report - Initial Findings and Observations About the Impact of COVID-19 on Retail Market Conduct*, <https://www.iosco.org/library/pubdocs/pdf/IOSCOPD669.pdf>. [2]
- KPMG, A. (2023), *Web3 et crypto en France et en Europe*, <https://www.adan.eu/publication/etude-adan-kpmg-crypto-web3-france-europe/>. [38]
- Ministère de l'Économie, D. (2023), *Qu'est-ce que le financement participatif?*, <https://www.economie.gouv.fr/cedef/financement-participatif>. [65]
- OCDE (2023), *Épargne des ménages* (indicator), <https://doi.org/10.1787/f9485de4-fr> (accessed on 26 June 2023). [22]
- OCDE (2022), *OECD/INFE Guidance on digital delivery of financial education*, <https://www.oecd.org/financial/education/INFE-guidance-on-digital-delivery-of-financial-education.pdf>. [66]
- OCDE (2022), *Recommendation of the Council on High-Level Principles on Financial Consumer Protection*, <https://legalinstruments.oecd.org/en/instruments/OECD-LEGAL-0394>. [13]
- OCDE (2021), *G20/OECD-INFE Report on supporting financial resilience and transformation through digital financial literacy*, https://www.gpfi.org/sites/gpfi/files/documents/5_OECD%20INFE%20Report_Supporting%20resilience%20through%20digital%20financial%20literacy.pdf. [67]
- OCDE (2020), *Digital Transformation in the Age of COVID-19: Building Resilience and Bridging Divides*, <https://www.oecd.org/digital/digital-economy-outlook-covid.pdf>. [44]
- OCDE (2020), *Recommandation du Conseil sur la culture financière*, <https://legalinstruments.oecd.org/fr/instruments/OECD-LEGAL-0461>. [14]
- Ontario Securities Commission (2022), *Research Study: Crypto Assets 2022*, https://www.osc.ca/sites/default/files/2022-10/inv_research_20220928_crypto-asset-survey_EN.pdf. [54]
- Przybylski, A. et al. (2013), "Motivational, emotional, and behavioral correlates of fear of missing out", *Computers in Human Behavior*, Vol. 29/4, pp. 1841-1848, <https://doi.org/10.1016/j.chb.2013.02.014>. [57]
- UE (2023), *Retail investment strategy*, https://finance.ec.europa.eu/publications/retail-investment-strategy_en. [16]
- UE (2020), *A Capital Markets Union for people and businesses-new action plan*, https://eur-lex.europa.eu/resource.html?uri=cellar:61042990-fe46-11ea-b44f-01aa75ed71a1.0001.02/DOC_1&format=PDF. [15]
- UE (2019), *European Union priorities 2019-24*, <https://commission.europa.eu/system/files/2020-> [17]

[04/political-guidelines-next-commission_en_0.pdf](#).

UE (2014), *DIRECTIVE 2014/65/EU on markets in financial instruments*, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/PDF/?uri=CELEX:32014L0065>. [19]

World Economic Forum (2022), *The Future of Capital Markets: Democratization of Retail Investing*, https://www3.weforum.org/docs/WEF_Future_of_Capital_Markets_2022.pdf. [6]

World Federation of Exchanges (2022), *Retail trading: an analysis of global trends*, <https://www.world-exchanges.org/storage/app/media/WFE-Retail-Investment%20Sep%2020%202022.pdf>. [1]

Notes

¹ www.mesquestionsdargent.fr

² Un investisseur « actif » est défini comme un investisseur ayant réalisé au moins une transaction à l'achat ou à la vente, sur la période considérée, sur un instrument financier admis aux négociations sur une plateforme de l'Union européenne. Le tableau de bord des investisseurs particuliers actifs de l'AMF ([lien](#)) fournit chaque trimestre un état des lieux actualisé des particuliers ayant réalisé au moins une transaction sur un instrument financier au cours des trois mois écoulés.

³ <https://www.amf-france.org/fr/actualites-publications/communiques/communiques-de-lamf/recommandations-dinvestissement-sur-les-reseaux-sociaux-lamf-appuie-le-rappel-de-lesma>

⁴ L'Autorité de régulation professionnelle de la publicité est le seul organisme d'autorégulation de la publicité en France. L'ARPP regroupe les trois catégories d'acteurs de la publicité et de la communication en général, à savoir : les annonceurs, les agences de communication, les agences médias, les médias, les plateformes et les supports publicitaires, les régies publicitaires et les prestataires de services intervenant dans la chaîne de valeur publicitaire. L'ARPP est entièrement financée par ses membres (environ 675 entreprises cotisantes et plus de 800 entreprises adhérentes) qui fixent leurs règles déontologiques et œuvrent pour préserver la liberté de création publicitaire dans les limites convenues, tout en conciliant la protection des consommateurs.

⁵ <https://www.amf-france.org/fr/actualites-publications/communiques/communiques-de-lamf/lamf-et-larpp-renforcent-leur-collaboration-en-faveur-dune-publicite-claire-et-responsable-dans-le>

⁶ <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047663185>

⁷ https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/dgccrf/consommation/Guide-de-bonne-conduite-des-influenceurs.pdf

⁸ Il convient de noter qu'un tel mouvement n'a pas été observé dans une large mesure en France. Toutefois, l'AMF a publié des informations détaillées sur ce phénomène sur son site internet ([lien](#)).

⁹ Plus d'un million d'investisseurs britanniques (6 %) ont augmenté leurs avoirs ou réalisé un placement à haut risque entre avril et octobre 2020.

¹⁰ 1,15 million de nouveaux comptes ont été ouverts auprès de quatre entreprises d'applications de négociation boursière au cours des quatre premiers mois de 2021, ce qui représente presque le double du nombre de nouveaux comptes ouverts auprès de tous les autres services d'investissement pour les particuliers pris ensemble.

¹¹ <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/Region-et-institutions/Portrait-de-la-region/Chiffres-cles/Les-chiffres-de-la-region-Ile-de-France/Territoire-et-population/#:~:text=Compos%C3%A9e%20de%208%20d%C3%A9partements%20et,jeune%20que%20a%20moyenne%20nationale.>

¹² Les classifications socioprofessionnelles françaises (Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS) et Catégories Socioprofessionnelles (CSP)) ainsi que les classifications socio-économiques européennes (groupes socio-économiques européens (ESeG)) reposent sur l'identification des qualifications en fonction des caractéristiques professionnelles en termes d'activité (secteurs), de statut (avec une distinction particulière entre travailleurs indépendants et travailleurs salariés), de conditions de travail (autonomie, encadrement), de diplômes (qualification moyenne des individus exerçant la profession) ou même de conventions collectives (dans le cas des PCS françaises). En France, il existe six catégories socioprofessionnelles, à savoir : les agriculteurs exploitants, les artisans, commerçants et chefs d'entreprise, les cadres et professions intellectuelles supérieures, les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers (France Stratégie, 2020^[72]; INSEE, 2023^[73]).

¹³ Dans ce contexte, le terme « conseil » doit être compris comme désignant une orientation ou des recommandations données par un tiers, tel qu'un conseiller financier ou un proche. Il peut s'agir d'un conseil amical, mais pas nécessairement au sens juridique ou réglementaire du terme.